

VILLARS-SUR-GLÂNE



Rapport de gestion 2020



www.villars-sur-glâne.ch

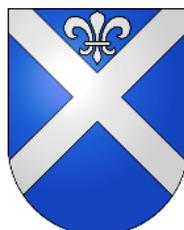


TABLE DES MATIERES

	INTRODUCTION	1 - 7
1.	CONSEIL GENERAL	8 - 12
1.1	Répartition des sièges	8
1.2	Bureau du Conseil général	8
1.3	Liste des Conseillers généraux	9
1.4	Mutations	10
1.5	Séances	10 - 11
1.6	Commissions du Conseil général	12
2.	CONSEIL COMMUNAL	13 - 24
2.1	Répartition des dicastères	13 - 15
2.2	Relations avec l'extérieur	16 - 18
2.3	Séances	18
2.4	Représentations et délégations	18
2.5	Commissions du Conseil communal	19
2.6	Commissions communales	20 - 23
2.7	Commissions temporaires	23
2.8	Naturalisations communales	24
3.	VOTATIONS ET ELECTIONS	25 - 26
3.1	Votations fédérales du 9 février 2020	25
3.2	Votations cantonales du 9 février 2020	25
3.3	Votations fédérales du 27 septembre 2020	25 - 26
3.4	Votations fédérales du 29 novembre 2020	26
3.5	Votations cantonales du 29 novembre 2020	26
4.	ADMINISTRATION GENERALE	27 - 33
4.1	Secrétariat communal	27
4.2	Ressources humaines	27 - 28
4.3	Personnel communal	28
4.4	Etat du personnel EPT	29
4.5	Support informatique-technique	29 - 30
4.6	Contrôle de l'habitant et réception	30 - 33
5.	FINANCES	34 - 39
5.1	Comptes 2020	34 - 35
5.2	Tableau des taux des impôts et taxes	36 - 37
5.3	Agence communale AVS	37 - 39
6.	INSTRUCTION PUBLIQUE	40 - 53
6.1	Introduction	40
6.2	Les points forts de 2020	40
6.3	Etablissements scolaires et effectif légal	41 - 43
6.4	Devoirs surveillés	43
6.5	Allemand extrascolaire	44
6.6	Sport scolaire facultatif (SSF)	44 - 45

6.7	Spectacles scolaires.....	45
6.8	Les Ombres de Shakespeare	45 - 46
6.9	Services médicaux scolaires.....	46
6.10	Cours de prévention	46 - 47
6.11	Coordination école-parents migrants	47
6.12	Cours de français pour migrants.....	48
6.13	Ecole libre publique, Cycle d'orientation et formation professionnelle	49
6.14	Ludothèque	50
6.15	Bibliothèque.....	51 - 53
7.	AFFAIRES SOCIALES	54 - 58
7.1	Service social	54 - 55
7.2	Office communal du travail	55 - 58
7.3	Aide communale au logement	58
7.4	Service des curatelles.....	58
8.	GENERATIONS, INTEGRATION ET ANIMATION	59 - 80
8.1	Enfance et petite enfance	59 - 60
8.2	Accueil extrascolaire.....	60 - 61
8.3	Personnes âgées.....	62 - 63
8.4	Cohésion sociale	63 - 80
9.	SERVICES EXTERIEURS, CULTURE ET SPORTS	81 - 91
9.1	Voirie	81 - 83
9.2	Parcs et jardins.....	83 - 85
9.3	Cimetière.....	86
9.4	Service du feu	86 - 88
9.5	Culture.....	88 - 89
9.6	Loisirs.....	89
9.7	Sports.....	89 - 91
10.	PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS	92 - 97
10.1	Terrains et forêts	92 - 94
10.2	Bâtiments communaux	94 - 97
11.	AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET MOBILITE	98 - 105
11.1	Aménagement du territoire	98 - 100
11.2	Environnement, routes et mobilité	100 - 105
12.	SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, ENERGIE ET CADASTRE	106 - 115
12.1	Service des eaux.....	106 - 109
12.2	Station d'épuration des eaux usées (STEP)	109 - 112
12.3	Collecteurs	113
12.4	Energie.....	113 - 114
12.5	Cadastre.....	115
13.	CONCLUSION ET PROPOSITION	115

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous conformant à l'art. 95bis de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2020.

INTRODUCTION

L'année 2020 restera profondément gravée dans nos mémoires. Il est difficile d'en tirer un bilan, tant il est vrai que le coronavirus a profondément modifié notre manière d'agir. Rien ne s'est donc déroulé comme prévu et il a fallu adapter la situation au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie. Les deux vagues successives n'ont laissé aucun répit et si l'été avait pu laisser croire à une situation redevenue normale, il a fallu vite déchanter.

Aux craintes liées à l'introduction de la RFFA sont ainsi venues s'ajouter les pertes économiques ainsi que les dépenses extraordinaires liées au virus. On ne pourra donc pas tirer de conclusions significatives sur cette année par rapport aux années « ordinaires ». De plus, cette année 2020 est la dernière année complète de la législature avant les élections communales de mars 2021.

Cela n'a pas empêché le Conseil communal et l'administration de travailler aussi bien que faire se peut. Même si plusieurs dossiers ont été mis en souffrance (la consultation sur la fusion du Grand Fribourg, par exemple, qui devait avoir lieu en mai 2020, a été reportée à septembre 2021), des décisions ont été prises et des travaux ont été réalisés quand même. Le Conseil communal a siégé, toutes les semaines, mais depuis février et jusqu'en mai, par visioconférence. Puis, il a repris ses séances en présentiel, pour devoir à nouveau, dès octobre, repasser en mode de visioconférence. L'administration a également dû adapter ses horaires pour lutter au mieux contre la propagation du virus, et a, lorsque cela était possible, effectué du télétravail ou vu ses horaires modifiés et adaptés à la situation du moment. Malgré toutes ces mesures, il n'a pas été possible d'éviter des contaminations et des quarantaines, mais par rapport à l'ensemble du personnel, elles ont été de moindre importance, même si certains collaborateurs ont particulièrement souffert des formes diverses de la maladie. L'effort de chacun mérite d'être salué et la reconnaissance du Conseil va à l'ensemble du personnel pour sa collaboration, sa compréhension et l'aide indéniable apportée à la population vulnérable de la Commune (voir à ce sujet le rapport des différents dicastères).

Au niveau des finances, un gros effort a été accompli en vue de migrer vers le système comptable OCDE-compatible. Dès 2021, la Commune pourra appliquer les normes comptables MCH2. Là aussi, il importe de relever le travail titanesque accompli par le service des finances et en particulier par sa cheffe. Outre la refonte totale de la présentation des comptes et du budget, il a fallu réaliser un règlement des finances ad hoc ainsi qu'un règlement d'application, y compris du reste pour les associations de communes gérées par Villars-sur-Glâne. Ces énormes travaux ont été réalisés en dépit des problèmes liés au coronavirus et là-encore, le Conseil adresse ses remerciements aux personnes qui y ont consacré tout leur temps et leur énergie. Ainsi, le Conseil général a pu adopter le premier budget 2021 selon le nouveau plan.

S'agissant du plan d'aménagement local (PAL), malgré un dépôt en mars 2019, il n'a pas encore pu être approuvé suite à la décision judiciaire en rapport avec la Commune d'Avry, qui a forcé le Canton à revoir sa stratégie et cela a bloqué l'approbation des plans communaux. Ce sera un des défis pour 2021 que de le mettre en œuvre. A ce sujet, une nouvelle difficulté a surgi en matière d'aménagement et de financement des infrastructures. En effet, le Grand conseil a, sur proposition de sa commission, complètement modifié la loi sur les agglomérations, avec pour conséquence que l'actuelle Agglo de Fribourg ne pourra plus continuer sous sa forme actuelle, mais devra se dissoudre pour que les communes la reforment sous forme d'une association de communes. Il reste que les dépenses en cours engagées pour les plans d'agglomération et pour le futur PA4, ainsi que pour les mesures d'infrastructures, n'ont fait l'objet d'aucune disposition transitoire dans la nouvelle mouture de la loi, mais devront être réglées d'une manière ou d'une autre, mais dont les contours sont encore inconnus. Dans ce contexte, Villars-sur-Glâne et cinq autres communes ont déposé un recours est pendant auprès du Tribunal fédéral afin que ces questions puissent être clarifiées.

Quant au projet de fusion, les travaux ont été ralentis par le coronavirus. La consultation n'a pas eu lieu comme prévu. La fusion n'entrera donc pas en vigueur selon le terme initial, mais en 2023 au plus tôt.

L'économie

La situation des entreprises de la Commune a connu, avec le Covid-19, des fluctuations importantes. Il est difficile, au stade de ce rapport de gestion, de donner une évaluation, même estimative, de la situation. Toutefois, il ressort des informations transmises au Conseil communal par certaines entreprises, que les pertes en matière de chiffre d'affaires se sont avérées importantes. En revanche, toutes n'ont pas subi la même courbe. Il sera donc intéressant de noter comment se feront les flux économiques de cette année spéciale.

Les relations intercommunales et extérieures

Elles se sont réduites à leur plus simple expression en raison des mesures de protection contre l'épidémie. La plupart des assemblées se sont tenues en visioconférence et les activités se sont réduites à la gestion courante des affaires.

La vie courante

Chamboulée par le virus et ses conséquences ainsi que par les mesures sanitaires élaborées par la Confédération et le Canton, on peut affirmer que la vie courante s'est déroulée au ralenti. Un accent particulier a été mis sur l'aide aux personnes âgées, confinées chez elles (voir les détails sous le dicastère Générations). Les manifestations récréatives, sociales ainsi que les réceptions et autres accueils ont été annulés. Il a fallu condamner les accès aux infrastructures culturelles, sportives et de loisirs, ce qui a généré des dégradations d'importance dans le Bois de Moncor et dans certains quartiers. L'activité de la police cantonale et intercommunale a été d'autant plus intense qu'il a fallu non seulement canaliser les contrevenants aux dispositions de restriction sanitaire, mais encore faire la chasse aux déprédateurs et intensifier la prévention.

En bref, une année difficile...

Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport de gestion 2020. Par ailleurs, ce rapport de gestion étant le dernier de la Législature, je tiens à remercier mes collègues du Conseil communal, en particulier ceux qui ne se représenteront pas, ainsi que le secrétariat communal et tous les services de l'administration pour tout le travail réalisé. Je remercie également le Conseil général.

Erika Schnyder, Syndique

Statistiques

Ci-après, nous publions quelques chiffres intéressants pour la Commune concernant les statistiques sur le profil socio-économique des communes, établies par la promotion économique de l'Agglo.

Pour plus d'informations, la statistique complète peut être consultée sur le site de l'Agglo (www.agglo-fr.ch).



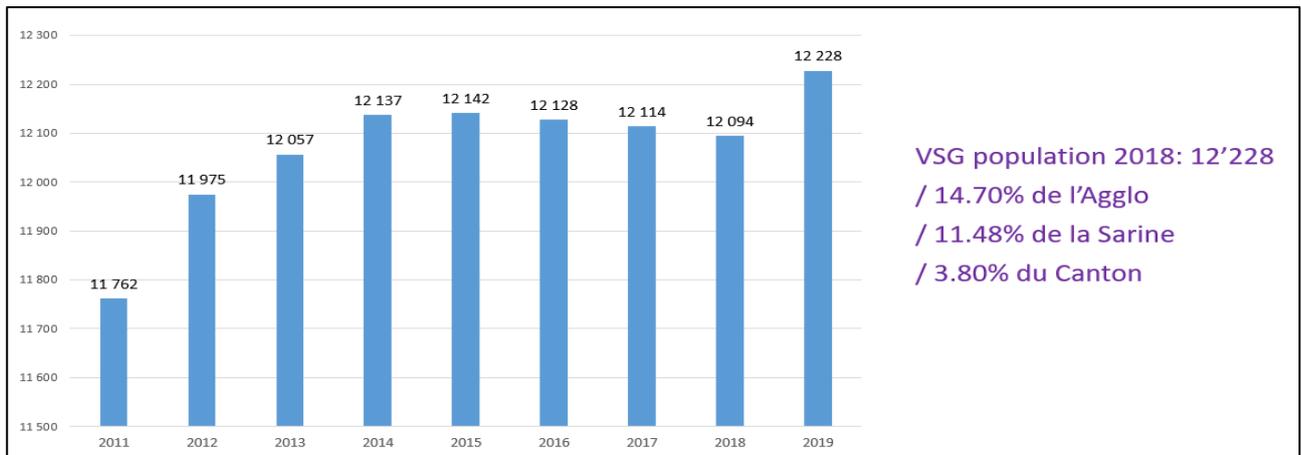
Agglomération : Population résidente permanente, 2011-2019

	2011	var 11/12	2012	var 12/13	2013	var 13/14	2014	var 14/15	2015	var 15/16	2016	var 16/17	2017	var 17/18	2018	var 18/19	2019*
Canton FR	284 668	2.36%	291 395	2.14%	297 622	1.93%	303 377	1.95%	307 461	1.45%	311 914	1.01%	315 074	1.16%	318 714	0.96%	321 783
Sarine	96 979	2.34%	99 245	2.25%	101 477	1.83%	103 330	1.02%	104 388	1.19%	105 631	0.28%	105 931	0.19%	106 136	0.35%	106 503
Singine	41 533	1.16%	42 014	0.93%	42 405	1.29%	42 950	0.57%	43 196	0.49%	43 409	0.65%	43 691	0.68%	43 990	0.71%	44 303
Gruyère	47 594	3.00%	49 022	2.66%	50 325	2.49%	51 580	1.86%	52 540	2.12%	53 652	1.45%	54 431	2.38%	55 726	1.61%	56 622
Broye	27 544	3.28%	28 448	2.81%	29 246	2.70%	30 035	2.70%	30 846	2.69%	31 676	1.80%	32 246	2.01%	32 894	1.13%	33 266
Glâne	21 097	3.28%	21 790	3.01%	22 445	2.10%	22 917	1.58%	23 278	1.50%	23 628	1.84%	24 063	1.14%	24 337	1.24%	24 638
Lac	33 419	1.51%	33 924	1.28%	34 359	1.58%	34 901	1.18%	35 313	1.48%	35 835	1.34%	36 314	1.34%	36 800	1.16%	37 227
Veveyse	16 502	2.73%	16 952	2.44%	17 365	1.72%	17 664	1.34%	17 900	1.02%	18 083	1.74%	18 398	2.35%	18 831	2.09%	19 224
Agglo FR	76 682	2.27%	78 423	2.22%	80 162	1.61%	81 456	0.85%	82 147	0.98%	82 950	-0.12%	82 848	0.13%	82 953	0.25%	83 159
Avry	1 770	4.18%	1 844	0.11%	1 846	0.70%	1 859	0.81%	1 874	-0.53%	1 864	0.86%	1 880	2.18%	1 921	0.21%	1 925
Belfaux	2 866	2.44%	2 936	4.33%	3 063	3.89%	3 182	3.33%	3 288	1.82%	3 348	-0.30%	3 338	-1.65%	3 283	-0.09%	3 280
Corminboeuf	2 262	0.18%	2 266	2.03%	2 312	2.25%	2 364	3.85%	2 455	-0.04%	2 454	4.44%	2 563	5.19%	2 696	0.78%	2 717
Düdingen	7 383	1.64%	7 504	2.13%	7 664	0.20%	7 679	1.50%	7 794	0.40%	7 825	-0.03%	7 823	1.80%	7 964	2.72%	8 181
Fribourg	35 680	2.67%	36 633	2.33%	37 485	2.14%	38 288	0.52%	38 489	0.88%	38 829	-0.79%	38 521	-0.40%	38 365	-0.44%	38 197
Givisiez	3 031	0.40%	3 043	3.38%	3 146	-0.89%	3 118	0.22%	3 125	1.70%	3 178	0.66%	3 199	-1.03%	3 166	0.35%	3 177
Granges-Paccot	2 729	7.22%	2 926	6.02%	3 102	2.19%	3 170	5.93%	3 358	7.39%	3 606	2.22%	3 686	1.74%	3 750	0.61%	3 773
Marly	7 653	0.99%	7 729	2.46%	7 919	2.22%	8 095	-0.15%	8 083	1.26%	8 185	0.20%	8 201	-0.10%	8 193	-0.67%	8 138
Matran	1 546	1.36%	1 567	0.06%	1 568	-0.26%	1 564	-1.60%	1 539	-0.39%	1 533	-0.65%	1 523	-0.13%	1 521	1.45%	1 543
Villars-sur-Glâne	11 762	1.81%	11 975	0.68%	12 057	0.66%	12 137	0.04%	12 142	-0.12%	12 128	-0.12%	12 114	-0.17%	12 094	1.11%	12 228

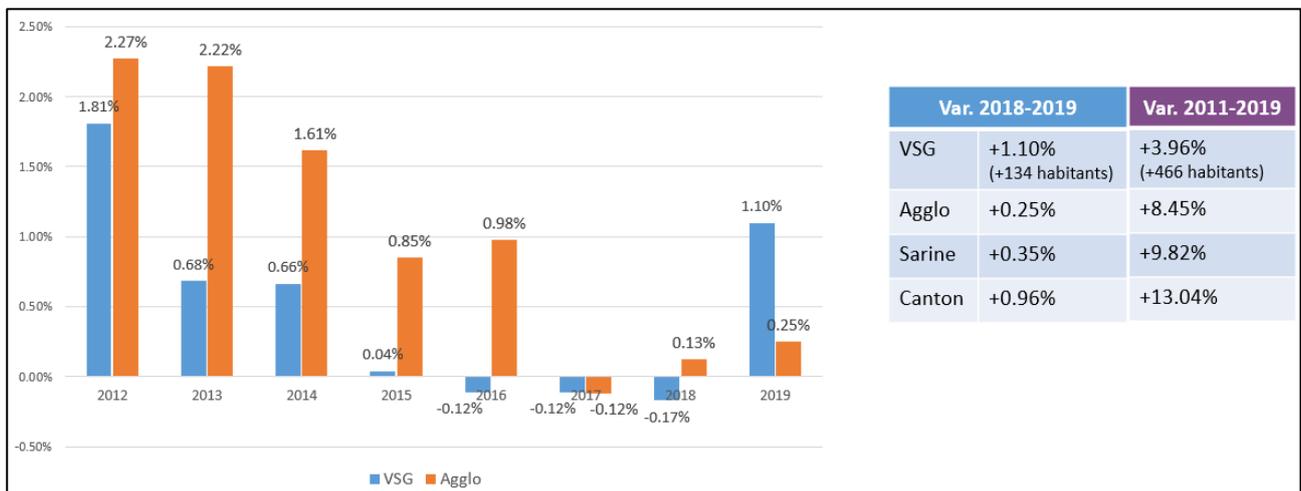
Agglomération 2019*: 26% des habitants du canton

* dernières données définitives OFS au 31.12.2019

Villars-sur-Glâne : Population 2011-2109

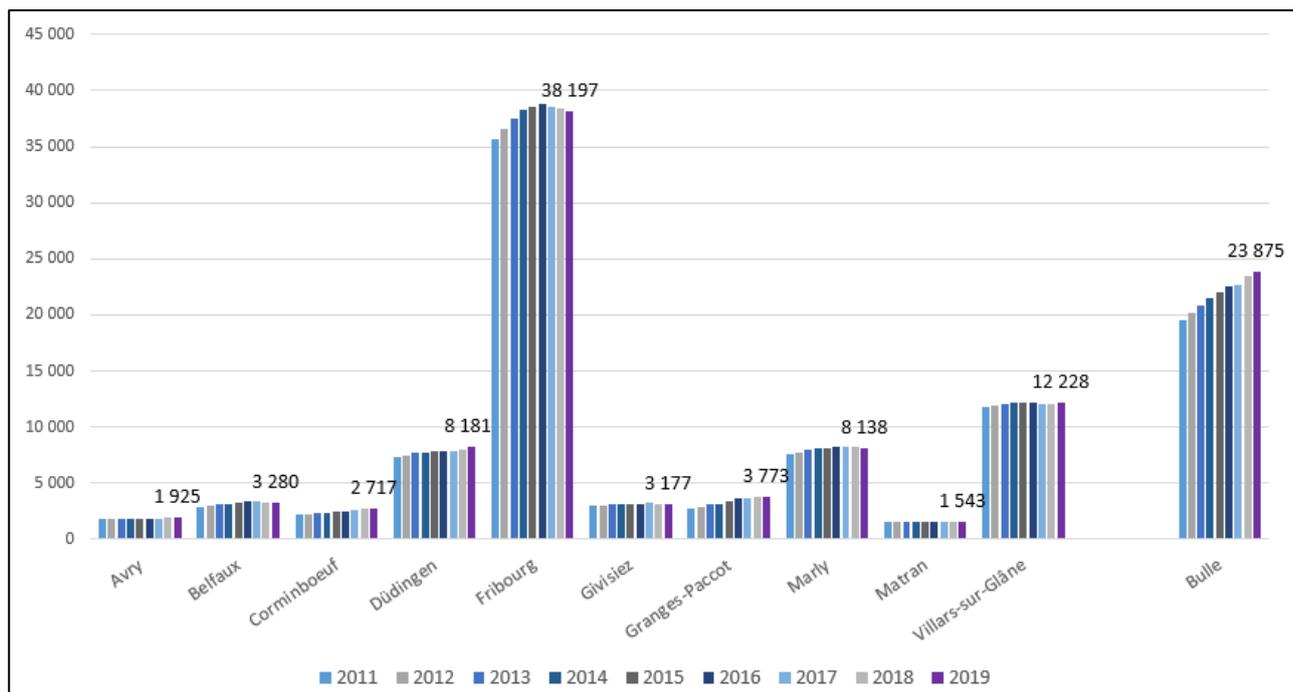


Villars-sur-Glâne : Population 2012-2019, évolution annuelle



Agglomération : Population par commune, 2011-2019

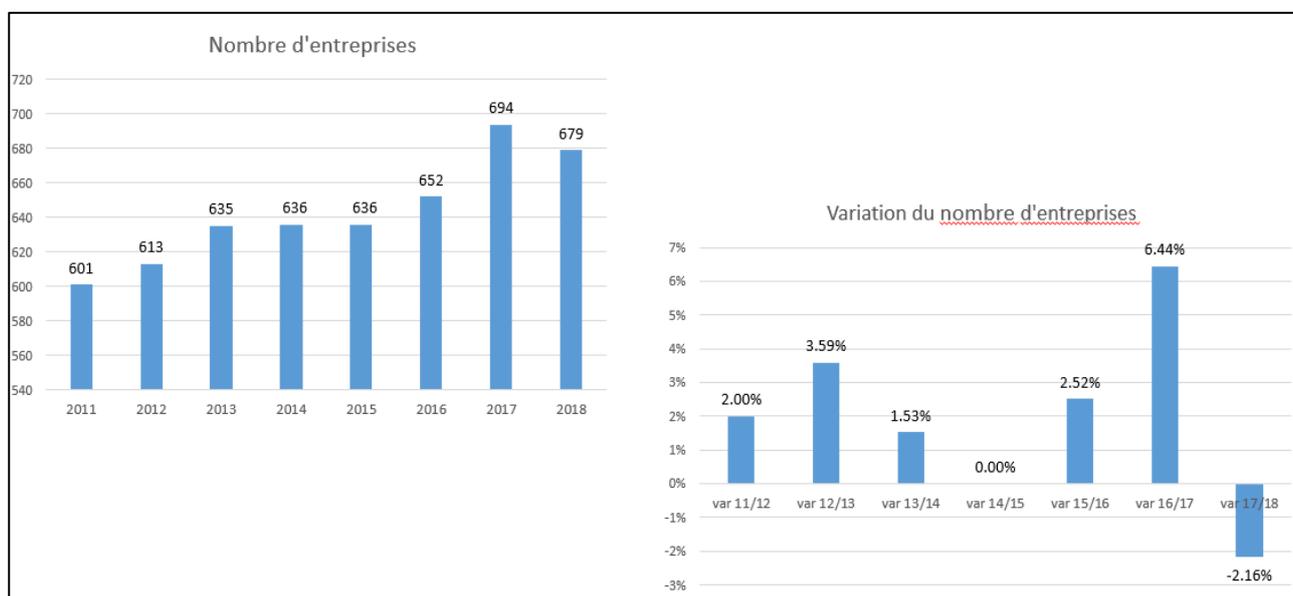
(Ville de Bulle citée à titre de comparaison)



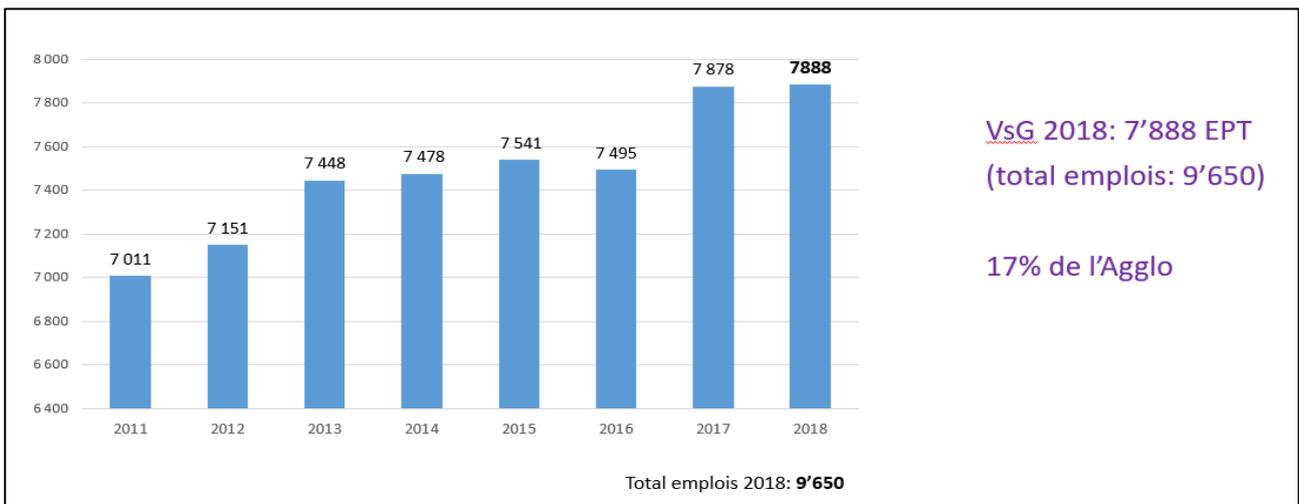
Evolution de la population sur 2020 (données provisoires)

	Décembre 2019	Décembre 2020 estimation	Variation
Canton de Fribourg	321 783	325 639	+ 1.2%
Ville de Fribourg	38 197	38 117	- 0.2%
Villars-sur-Glâne	12 228	12 189	-0.3%

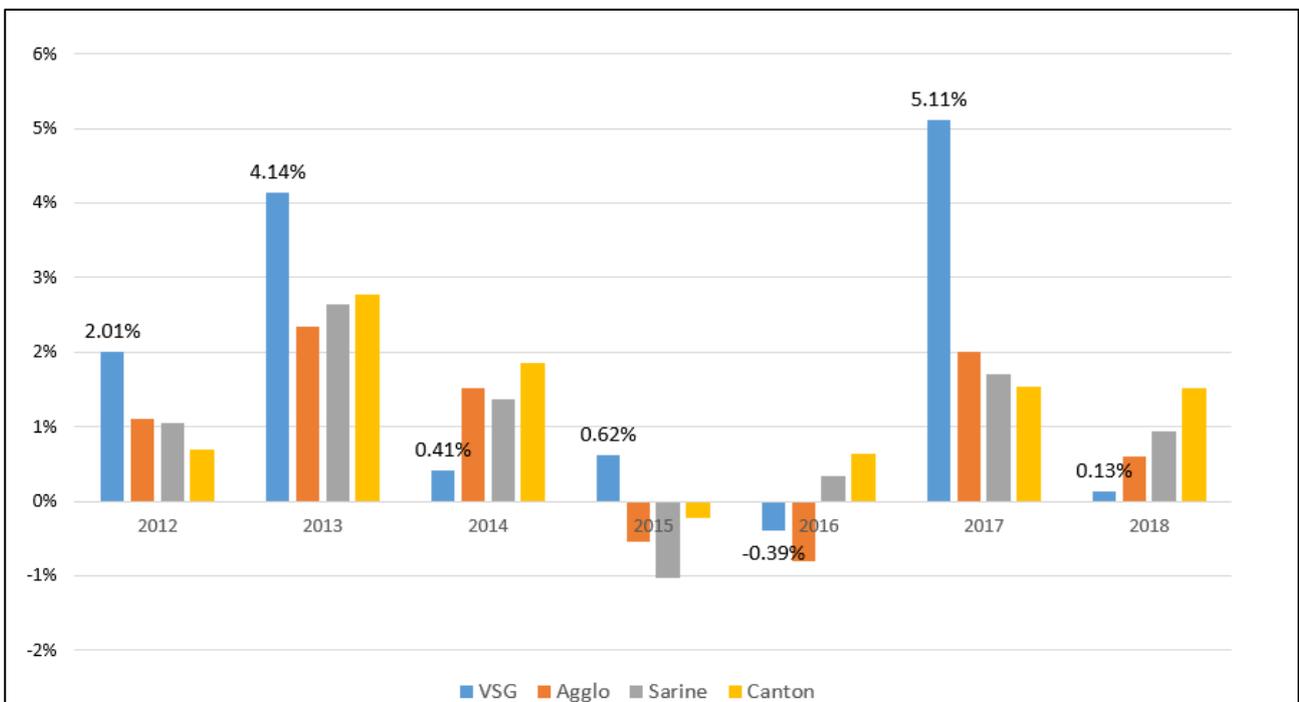
Villars-sur-Glâne : Entreprises 2011-2018



Villars-sur-Glâne : Emplois EPT 2011-2018



Villars-sur-Glâne : Variation relative EPT 2012-2018

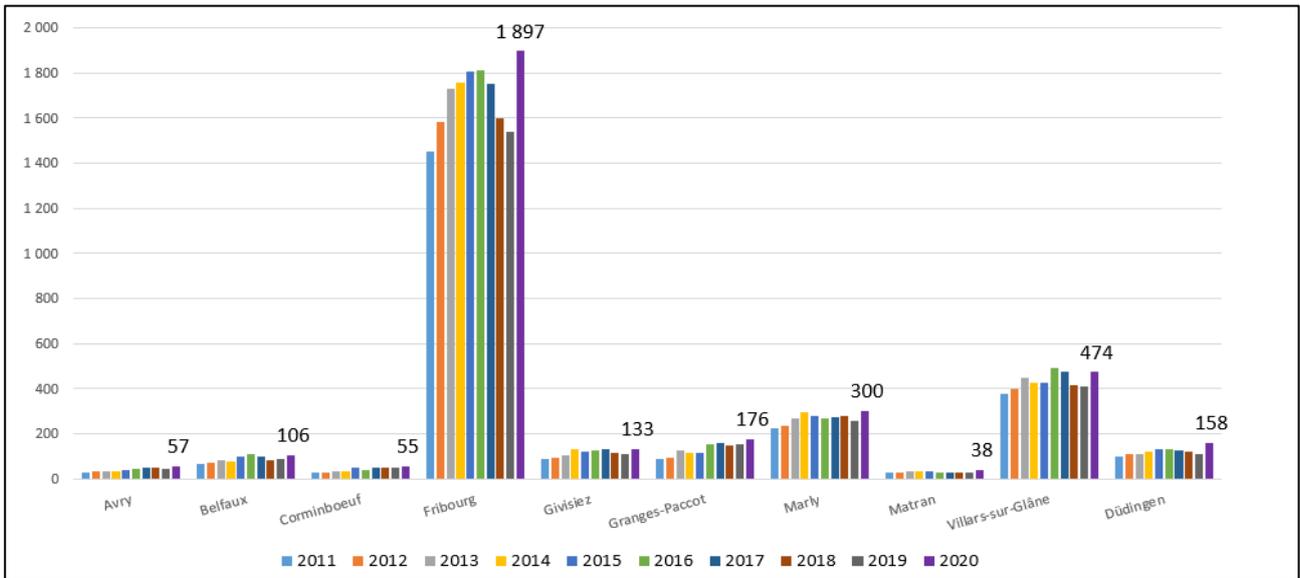


Evolution de l'emploi en suisse à la fin août 2020

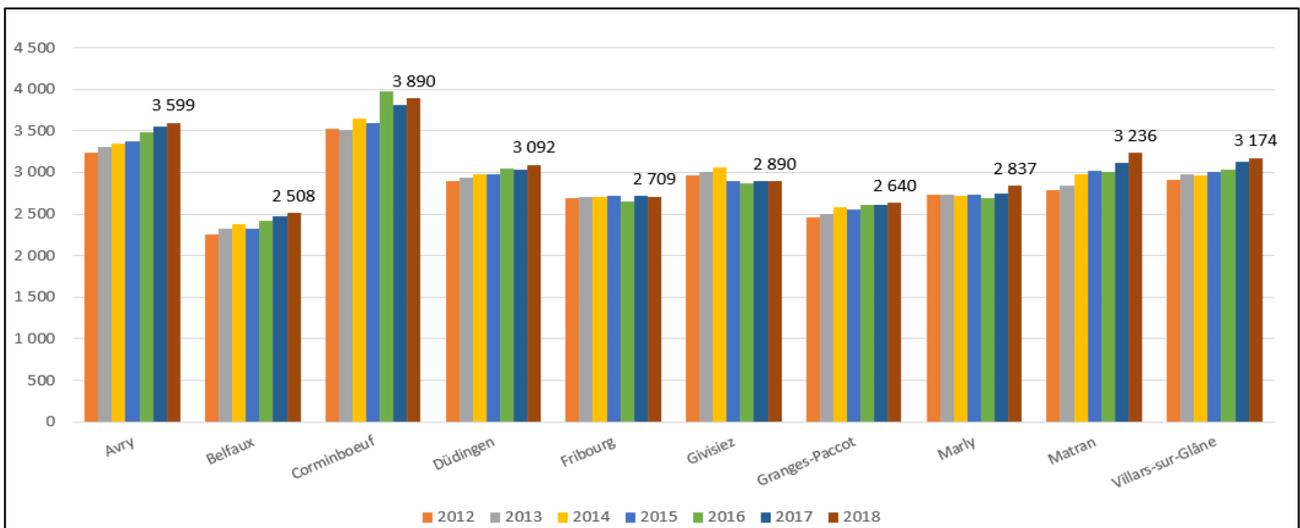
(source :OFS Baromètre de l'emploi au 3^{ème} trimestre 2020)

- Baisse de l'emploi de 0,4% au 3e trimestre 2020, par rapport au trimestre correspondant de 2019
- Emploi total: hausse uniquement dans la région de Zurich (+0,8%)
- Secteur secondaire: hausse uniquement dans la région lémanique (+0,9%)
- Secteur tertiaire: région de Zurich (+1,3%) et Espace Mittelland (+0,2%)
- Places vacantes de moins: -15,1%

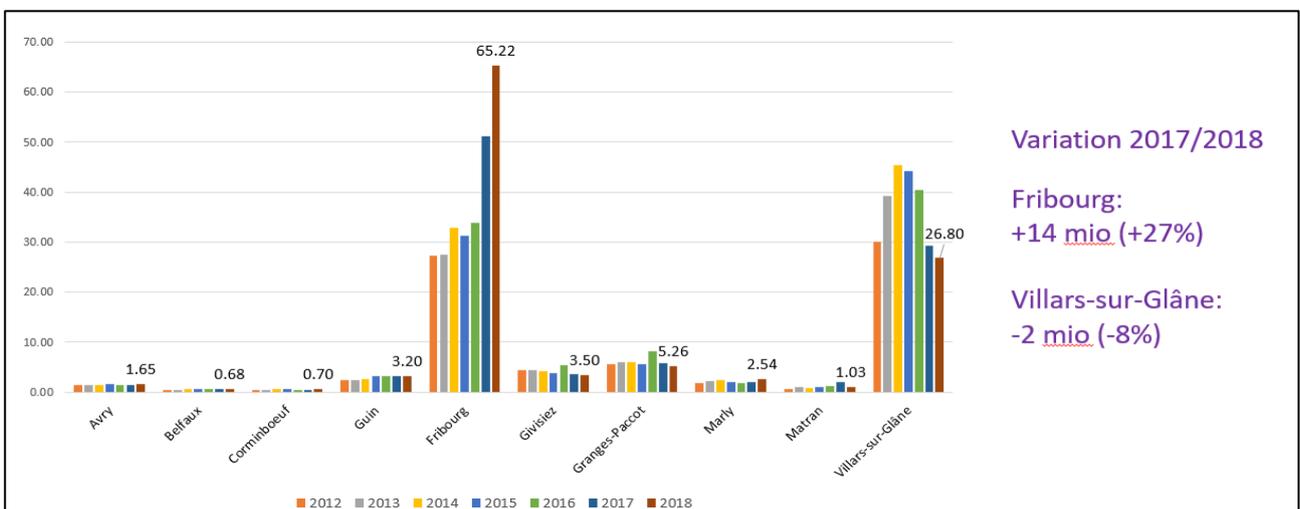
Demandeurs d'emploi 2011-2020 (moyenne annuelle)



Impôt moyen par habitants 2012-2018, en francs



Rendement de l'impôt de base des personnes morales 2012-2018, en millions



1. CONSEIL GÉNÉRAL

1.1 RÉPARTITION DES SIÈGES

Issu des élections communales du 28 février 2016, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti Socialiste Fribourgeois	PS	18 sièges	36 %
Parti Libéral-Radical	PLR	10 sièges	20 %
Parti Démocrate-Chrétien	PDC	9 sièges	18 %
Les Verts et sympathisants	VERTS	5 sièges	10 %
Union Démocratique du Centre	UDC	4 sièges	8 %
Parti Centre Gauche-PCS	Centre Gauche PCS	2 sièges	4 %
Parti Vert'Libéral	PVL	2 sièges	4 %

1.2 LE BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

	2019	2020
Présidence	M. Nicolas Schmidt (Les Verts)	M. Frédéric Clément (PS)
Vice-Présidence	M. Frédéric Clément (PS)	M. Gaël Gobet (PLR)
Scrutateurs	Mme Valentina Marthaler (PS) Mme Sophie Ortner Gaillard (Les Verts) M. Pierre Portmann (PDC) M. Gaël Gobet (PLR)	Mme Valentina Marthaler (PS) Mme Sophie Ortner Gaillard (Les Verts) M. Pierre Portmann (PDC) Mme Irene Bernhard (PVL)
Scrutateurs Suppléants	Mme Véronique Polito Schmidt (PS) M. Claude Monney (Centre gauche PCS) Mme Colette Teixidor-Tâche (PDC) Mme Irene Bernhard (PVL)	Mme Véronique Polito Schmidt (PS) M. Claude Monney (Centre gauche PCS) Mme Colette Teixidor-Tâche (PDC)
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal

En 2020, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 4 reprises. Ces rencontres ont été consacrées essentiellement à la préparation des séances du Législatif.

1.3 LISTE DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX AU 31.12.2020

NOM	PRENOM	PARTIS
ANDINA-VERMOT	Roseline	PS
BAVAREL	Michel	UDC
BERNHARD	Irene	PVL
BROUCHOUD-BAPST	Marie-Hélène	PDC
BUCHS	Katharina	PS
BUNTSCHU	Marc	UDC
CARNEVALE	Angelo	PS
CHAVAZ	Jacques	PLR
CLEMENT	Frédéric	PS
CLEMENT	Carole	PLR
COMMENT GAUDERON	Isabelle	PDC
DA SILVA SOARES	Augusto Manuel	PS
DEFFERRARD	Francine	PDC
DIETRICH	Jacques	PS
DUCRET	Serge	UDC
DUMONT	Alexandre	PLR
DUPASQUIER	Alexandre	PVL
ETTER	Adrian	LES VERTS
EUGSTER	François	PDC
FIALHO CAETANO COSTA	Luciana	PS
GOBET	Gaël	PLR
GRANGIER	François	PLR
GUGGIARI	Eric	PLR
ILIESCU	Renato	PS
KARATI	Vanya	PDC
KÜTTEL	Dimitri	PDC
MAILLARD RUSSIER	Mélanie	PS
MARTHALER	Valentina	PS
MONNEY	Claude	Centre Gauche PCS
MORET	Pierre-Yves	Centre Gauche PCS
ORTNER GAILLARD	Sophie	LES VERTS
PEREIRA DA COSTA	Albino	PS
PICHONNAZ	Sandra	PDC
POLITO SCHMIDT	Véronique	PS
PORTMANN	Pierre	PDC
PYTHOUD	Jean	PS
REY	Noé	PS
ROHRBASSER	Elsa	PS
ROZAS SAGREDO	Giovana	PS
SCHEUNER	Beat	UDC
SCHMIDT	Nicolas	LES VERTS
SCHNEUWLY	Jean-Claude	PLR
SCHNYDER	Peter	LES VERTS
SLUGA	Matthias	PLR
TEIXIDOR-TÂCHE	Colette	PDC
UEHLINGER	Marie-Lucie	LES VERTS
VORLET	Maxime	PLR
WICHT	Alexandre	PLR
ZAUGG	Reginah	PS
ZAUGG	Michael	PS

1.4 MUTATIONS

Le Conseil général a enregistré, en 2020, les mutations suivantes :

24.01.2020	Mme Roseline Andina-Vermot (PS) a remplacé M. Giovanni Antonio Colombo
27.08.2020	M. Maxime Vorlet (PLR) a remplacé M. Ian Peiry

1.5 SÉANCES

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances sont disponibles sur le site internet de la Commune (www.villars-sur-glane.ch).

En 2020, le Conseil général a tenu 4 séances. Les 24 juin, 1^{er} octobre ainsi que les 9 et 10 décembre. Le 1^{er} octobre, il a approuvé les comptes 2019 et a pris connaissance du rapport de gestion 2019. Le 9 décembre, il a accepté le budget 2021.

En raison du Covid-19, la séance du 11 mars 2020 a été annulée. La séance prévue le 4 juin a été, quant à elle, reportée au 24 juin. Cette dernière s'est déroulée dans la salle du Centre sportif du Platy ainsi que celles des 9 et 10 décembre 2020 afin de respecter toutes les mesures sanitaires de l'OFSP.

En 2020, le Conseil général a approuvé les messages suivants :

- le crédit d'investissement relatif à la TransAgglo pour les secteurs Avry-Croset, Croset-Platy et le passage inférieur du Grand Clos ;
- le règlement communal sur l'aide directe au logement ;
- le remplacement de postes informatiques et d'un serveur ;
- le crédit d'acquisition du logiciel de gestion de dossiers d'aide sociale KISS ;
- l'adaptation des tarifs de facturation d'intervention – Annexe 3 du règlement pour le service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels ;
- les comptes 2019 ;
- le nouveau règlement communal des finances ;
- le crédit d'investissement pour les études pour le réaménagement du carrefour de Belle-Croix ;
- le règlement communal sur l'aide au logement ;
- le projet d'externalisation des transports scolaires ;
- le budget 2021 ;
- la reconduction de l'organe de révision
- la modification de l'art.30 al. 2 let. a des statuts du Réseau Santé Sarine RSS

En 2020, le Conseil général a traité les postulats suivants :

019. de Mmes Marie-Hélène Brouchoud (PDC) et Francine Defferrard (PDC) au sujet de l'élaboration d'un « plan lumière » (plan de l'éclairage) et réalisation de l'extinction nocturne de l'éclairage public.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 10 décembre 2020.
Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
020. de MM. Pierre Portmann (PDC) et Vanya Karati (PDC) au sujet de la mise en œuvre des conclusions de la Commission de politique sociale – construction d'un immeuble avec des logements à loyer modéré sur un terrain communal avec les locaux nécessaires pour une crèches communale et un centre d'animation.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 10 décembre 2020.
Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
021. de M. François Grangier (PLR) au sujet d'un soutien complémentaire aux associations culturelles et sportives.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 10 décembre 2020.
Celui-ci l'a rejeté par 20 non, 19 oui et 5 abstentions.

En 2020, le Conseil général a reçu une réponse concernant la proposition suivante :

002. de Mme Francine Defferrard (PDC) et M. François Eugster (PDC) concernant les avantages et désavantages financiers et autres en cas de sortie de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 24 juin 2020.

En 2020, le Conseil général a voté sur la résolution suivante :

- En séance du 24 juin 2020, le Conseil général a accepté la résolution concernant le soutien à la structure actuelle de l'Agglomération de Fribourg avec son mode de communication et de destinataires proposée par M. François Grangier (PLR).

En 2020, le Conseil général a enregistré diverses demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a donné une réponse en ce qui concerne :

- Les mesures à prendre pour la protection des piétons à Villars-sur-Glâne ;

Il a pris acte :

- Des informations données à chaque séance concernant l'avancement du processus de fusion du Grand Fribourg.

1.6 COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL - État au 31.12.2020

Commission financière (7 séances)

1	Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
2	Vice-Président	Dumont	Alexandre	PLR
3		Zaugg	Michael	PS
4		Dietrich	Jacques	PS
5		Schnyder	Peter	Les Verts
6		Küttel	Dimitri	PDC
7		Eugster	François	PDC
8		Guggiari	Eric	PLR
9		Bernhard	Irene	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission de politique sociale (1 séance)

1	Président	Chavaz	Jacques	PLR
2	Vice-présidente	Brouchoud	Marie-Hélène	PDC
3		Dupasquier	Alexandre	PVL
4		Ortner Gaillard	Sophie	Les Verts
5		Rozas Sagredo	Giovanna	PS
6		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
7		Sluga	Matthias	PLR
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

2. CONSEIL COMMUNAL

Mme Erika Schnyder Syndique	PS	Administration, économie et informatique
M. Nicolas Bapst Vice – Syndic	PLR	Service des eaux, énergies et cadastres
M. Olivier Carrel	PLR	Finances
Mme Caroline Dénervaud	PDC	Instruction publique
Mme Alizée Rey	PS	Santé, social et curatelles
M. Marco Aurelio Andina	PS	Génération, intégration et animation
Mme Belkiz Balçin	PS	Patrimoine et constructions
M. Pierre-Emmanuel Carrel	PDC	Services extérieurs, culture et sports
M. Bruno Marmier	Les Verts	Aménagement, environnement et mobilité

2.1 RÉPARTITION DES DICASTÈRES (Législature 2016-2021)

Conseillers Communaux	Dicastère	Activités
Erika Schnyder Syndique Suppléant : Nicolas Bapst	Administration, économie et informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires du personnel • Contrôle des habitants - Police du commerce • Informatique • Economie publique • Naturalisations • Relations publiques et communications • Sécurité au travail • Police intercommunale • OrCoC • Votations et élections
Olivier Carrel Suppléante: Belkiz Balçin	Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Impôts et taxes • Comptabilité • Crédits • Contentieux • Affaires financières du personnel • Agence AVS

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Caroline Dénervaud</p> <p>Suppléante : Alizée Rey</p>	<p>Instruction publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classes enfantines et primaires • Cycles d'orientation • Bibliothèque • ELP • Médecine et dentiste scolaire • Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI) • Ludothèque
<p>Alizée Rey</p> <p>Suppléante : Erika Schnyder</p>	<p>Santé, social et curatelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Curatelles • Aide sociale / MIS • Assurances sociales <ul style="list-style-type: none"> - PC, AVS, assurance maladie • Office communal du travail <ul style="list-style-type: none"> - Programme de réinsertion • Réseau Santé Sarine (RSS) <ul style="list-style-type: none"> - Soins à domicile - Aide familiale - Ambulances • Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
<p>Marco Aurelio Andina</p> <p>Suppléante : Caroline Dénervaud</p>	<p>Génération, intégration et animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ème} âge <ul style="list-style-type: none"> - Foyer de jour - Association aide aux personnes âgées - RSS (EMS) • Ecoles maternelles • FAEF • Puériculture • Intégration des migrants • Cohésion sociale
<p>Belkiz Balçin</p> <p>Suppléant : Pierre-Emmanuel Carrel</p>	<p>Patrimoine et constructions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception directrice <ul style="list-style-type: none"> - Enseignes et réclames • Bâtiments communaux <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et conciergerie - Comptabilité énergétique - Gestion des immeubles - Transformations - Constructions • Police des constructions <ul style="list-style-type: none"> - Demandes préalables - Procédure, permis de construction - Contrôle des constructions, bâtiments - Certificats de conformité - Chauffages - Enseignes et réclames • Forêts / Agriculture • Coriolis Infrastructures

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Pierre-Emmanuel Carrel</p> <p>Suppléant : Marco Aurelio Andina</p>	<p>Services extérieurs, culture et sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voirie et routes • Parcs et jardins • Cimetière • Ordures ménagères • Culture <ul style="list-style-type: none"> - Commission culturelle - Conservatoire • Signature • Sport • Protection incendie • Protection civile
<p>Bruno Marmier</p> <p>Suppléant : Olivier Carrel</p>	<p>Aménagement, environnement et mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> - Gestion PAL et RCU - PAD-PAP-PS-PED-PDMS - Planifications directrices - Examens préalables • Environnement <ul style="list-style-type: none"> - Protection du sol - Lutte contre le bruit - Protection de l'air - Risques chimiques et technologiques - OPAM - Eaux souterraines - Biotopes, protection des espèces • Mobilité <ul style="list-style-type: none"> - Zones 30 - Cheminements piétons et 2 roues - Transports publics - Plan de mobilité - Stationnement • Cité de l'énergie
<p>Nicolas Bapst Vice-Syndic</p> <p>Suppléant : Bruno Marmier</p>	<p>Eaux, énergies et cadastre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Eaux usées <ul style="list-style-type: none"> - Evacuation - Epuration (STEP) - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Energie <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du plan directeur énergétique • Cadastre • Conduites industrielles <ul style="list-style-type: none"> - Télécommunication - Énergie • Dangers naturels <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements terrains et crues

2.2 RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Mme la Syndique Erika Schnyder

- est députée au Grand Conseil
- est présidente de la Commission interparlementaire du contrôle « détention pénale » (CPI)
- est présidente du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est présidente du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est présidente du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est présidente du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est présidente de l'Association Fribourgeoise Aide et Soins à domicile (AFAS)
- est présidente de la Fondation pour la Recherche d'Enfants Disparus, International (FREDI)
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes
- est membre du Comité de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E, jusqu'au 30.06.2020
- est membre du Comité de direction du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)
- est juge suppléante auprès du Tribunal cantonal.

M. le Vice-Syndic Nicolas Bapst

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est vice-président du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E Celsius
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est suppléant à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG).

M. Olivier Carrel

- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre de la Commission de gestion de la STEP

Mme Caroline Dénervaud

- est présidente de la Commission de gestion du SLPPI
- est vice-présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est vice-présidente du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de la Commission scolaire pour l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est membre à l'Assemblée des délégués des communes pour l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol).

Mme Alizée Rey

- est présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission des indemnités forfaitaires (CIF)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français.

M. Marco Aurelio Andina

- est président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-président de la Fondation Louis Koerber
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Conseil d'Agglomération
- est membre de la Commission de gestion du SLPPI.

Mme Belkiz Balçin

- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre du Conseil de Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre à l'Assemblée des délégués de la Corporation Forêts-Sarine
- est membre à l'Assemblée des délégués du plan de gestion du lac de Pérolles et ses abords
- est déléguée à l'Assemblée constitutive de la fusion du Grand Fribourg
- est membre du Comité de pilotage de la fusion du Grand Fribourg.

M. Pierre-Emmanuel Carrel

- est membre de la Commission de gestion du SLPPI
- est membre du Conseil de fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Conseil de l'Agglomération
- est membre de la Commission financière de l'Ecole libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Groupe E Celsius
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN).

M. Bruno Marmier

- est député au Grand Conseil
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de l'Agglomération
- est membre à l'Assemblée du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG).

2.3 SÉANCES

En 2020, le Conseil communal a tenu 32 séances en présentiel et 12 séances en visioconférence suite aux mesures sanitaires liées au Covid-19. Les séances se sont tenues tous les lundis à 17 heures.

2.4 REPRÉSENTATIONS ET DÉLÉGATIONS

En raison du Covid-19, bon nombre d'assemblées, évènements et manifestations ont dû être reportés ou annulés. Toutefois, le Conseil communal a assisté, in corpore ou en délégation, à quelques assemblées et évènements, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur, dont notamment :

- concert annuel de la Lyre de Fribourg
- l'assemblée générale des Jardins familiaux de Fribourg
- l'inauguration de la passerelle de Villars-Vert
- Fête du sentier des incroyables comestibles

2.5 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL - État au 31.12.2020

Commission administrative (3 séances)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Dénervaud	Caroline	PDC
5		Rey	Alizée	PS
6		Maillard	Valérie	Responsable RH
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission économique (- séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Marmier	Bruno	Les Verts
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission de sécurité au travail (- séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2		Dénervaud	Caroline	PDC
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal
	Secrétaire	Poste vacant		Coordinateur de sécurité

Commission de gestion de la STEP (2 séances)

1	Président	Bapst	Nicolas	PLR
2		Carrel	Olivier	PLR
3		Marmier	Bruno	Les Verts
4		Balçın	Belkiz	PS
5		Chassot	Bernard	Conseiller communal, Matran
6		Kolly	Bernard	Conseiller communal, Neyruz
7		Page	Charles	Conseiller communal, Avry
8		Zamofing	Dominique	Syndic, Hauterive FR
9		Montel-Cambou	Jasmine	Voix délibérative
10		Rolle	Charly	Voix consultative
	Secrétaire	Zehnder	Sylvain	Responsable conduites industrielles et cadastre

2.6 COMMISSIONS COMMUNALES – État au 31.12.2020

Commission informatique (1 séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-président	Carrel	Olivier	PLR
3		Rey	Alizée	PS
4		Zaugg	Michaël	PS
5		Gehring	Philippe	PLR
6		Python	Aurélien	PDC
7		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
8		Serras	Sergio	Voix consultative
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission des naturalisations (2 séances)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
3		Burri	Jean-Denis	Les Verts
4		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
5		Andina	Roseline	PS
6		Gobet	Gaël	PLR
7		Dupasquier	Alexandre	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission des affaires culturelles (2 séances)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Clément	Frédéric	PS
3		Spicher	Méloé	PS
4		Andina	Roseline	PS
5		Fässler	Corinne	PLR
6		Sluga	Matthias	PLR
7		Pichonnaz	Sandra	PDC
8		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission sociale (11 séances)

1	Présidente	Rey	Alizée	PS
2		Marmier	Bruno	Les Verts
3		Andina	Marco Aurelio	PS
4		Dénervaud	Caroline	PDC
5		Carrel	Olivier	PLR
6		Rérat	Nicolas	Conseiller communal Matran
7		Progin Liatti	Mélanie	Cheffe du Service social
	Secrétaire	Krauskopf	Stéphanie	Juriste

Commission générations, intégration et animation (- séance)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2		Rey	Alizée	PS
3		Dénervaud	Caroline	PDC
4		Condé Lateltin	Vera	Responsable de l'accueil
5				Une personne de l'Animation
6		Carnevale	Angelo	PS
7		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
8		Anciaes	Andreia	PDC
9		Vacant		Les Verts
10		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
11		Von Mühlénen	Walo	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission d'aménagement (6 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Balçin	Belkiz	PS
5		Rey	Noé	PS
6		Buchs	Katharina	PS
7		Pythoud	Jean	PS
8		Marthaler	Valentina	PS
9		Etter	Adrian	Les Verts
10		Moret	Pierre-Yves	Centre Gauche-PCS
11		Defferrard	Francine	PDC
12		Teixidor-Tâche	Colette	PDC
13		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
14		Clément	Carole	PLR
15		Bernhard	Irene	PVL
16		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions

Commission du feu et protection de la population (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Corpataux	Nicolas	Cdt Corps Sapeurs-pompiers
3		Andina-Vermot	Roseline	PS
4		Heiniger	Jamal	PS
5		Chavaz	Jacques	PLR
6		Chassot	Jean-Louis	PDC
7		Baffert	Pascal	Centre Gauche-PCS
8		Scheuner	Beat	UDC
	Secrétaire			

Commission des Services techniques, environnement et énergie (- séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Balçin	Belkiz	PS
5		Pythoud	Jean	PS
6		Wicht	Alexandre	PLR
7		Comment Gauderon	Isabelle	PDC
8		Ortner Gaillard	Sophie	Centre Gauche-PCS
9		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable transport, environnement et sport

Commission des sports (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Marthaler	Valentina	PS
3		Iliescu	Renato	PS
4		Zaugg	Michaël	PS
5		Dupasquier	Alexandre	PLR
6		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
7		Diez Reyero	Juan	PDC
8		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
9		Burri	Jean-Denis	Les Verts
10		Rueger	Bruno	Maître de sport
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable transport, environnement et sport

Commission du cimetière (- séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Balçin	Belkiz	PS
3		Laine	Arnaud	Paroisse
4		Chardonnens	Roger	Paroisse
	Secrétaire	Eraslan Osman	Ali	Responsable des services extérieurs

Conseil des parents (1 séance)

1	Président	Membrez	Julien	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
2	Vice-présidente	Dubey-Guillaume	Céline	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
3		Bereket	Fanus	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
4		Rondo	Elda	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
5		Guisolan	Marie-Claude	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
6		Barrelet	Sophie	Repr. Parent d'élève - Ecole Rochettes
7		Martins	Paula	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
8		Vésy	Laurent	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
9		Gumy	Catherine	Resp. établissement - Ecole Villars-Vert
10		Borcard	Nicole	Resp. établissement - Ecole Cormanon
11		Jenny	Stéphane	Resp. établissement - Ecole Platy
12		Hostetller	Ghislaine	Resp. établissement – Ecole Rochettes
13		Ranger	Anaïs	Repr. corps enseignant - Ecole Rochettes
14		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
	Secrétaires	Schmutz	Vanessa	Cheffe de bureau au Service des écoles
		Pillet	Chantal	Coll. admin. au Service des écoles

2.7 COMMISSIONS TEMPORAIRES - État au 31.12.2020**Commission de bâtisse pour la construction de l'école du Platy** (1 séance)

1	Présidente	Balçin	Belkiz	PS
2		Dénervaud	Caroline	PDC
3		Pythoud	Jean	PS
4		Wicht	Alexandre	PLR
5		Brouchoud-Bapst	Marie- Hélène	PDC
6		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
7		Borcard	Nicole	Resp. école de Cormanon
8		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
9		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
10		Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions

2.8 NATURALISATIONS COMMUNALES

12 nouveaux dossiers de demande de naturalisation ont été déposés en 2020.

L'octroi du droit de cité communal est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission communale des naturalisations.

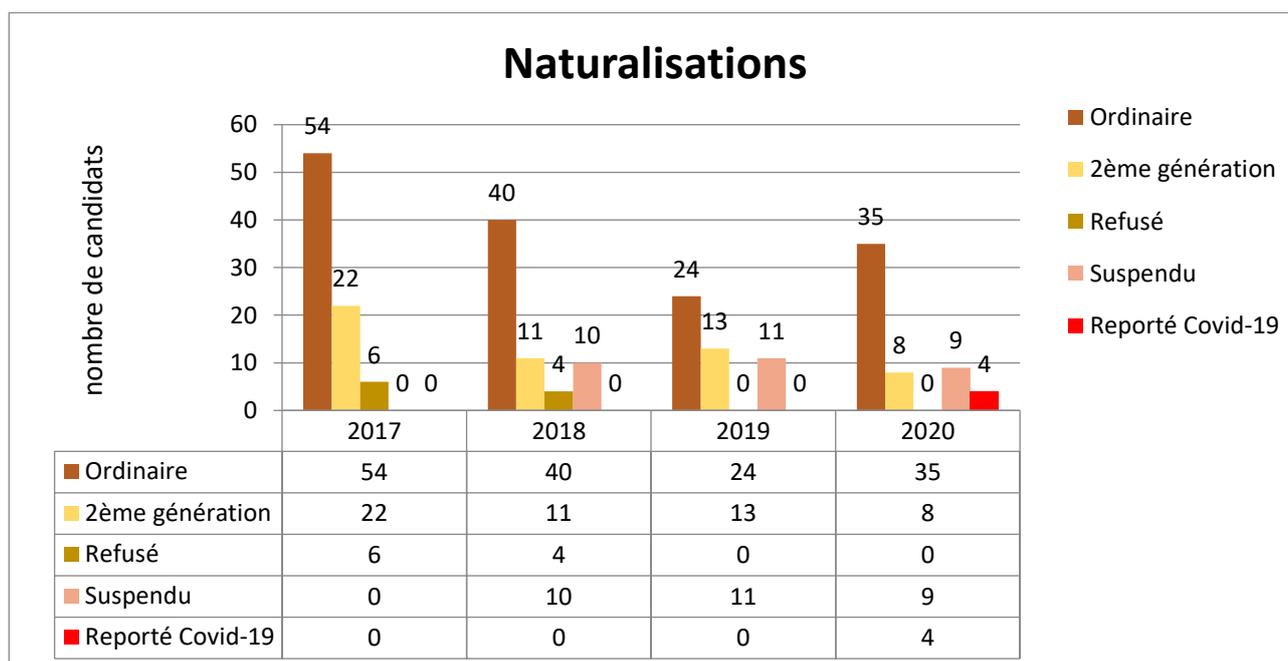


En raison de l'épidémie du Covid-19 et des recommandations fédérales y relatives, la Commission communale des naturalisations s'est vue dans l'obligation de repousser ses séances. De ce fait, le traitement de plusieurs dossiers a été retardé et certains d'entre eux ont dû être reportés dans l'attente de l'assouplissement des mesures liées à la crise sanitaire.

La Commission communale des naturalisations, composée de 7 membres et présidée par Mme Erika Schnyder, Syndique, s'est alors réunie à 2 reprises seulement, durant l'année 2020 :

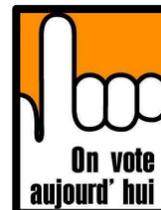
- 43 personnes (dossiers déposés en 2020 et avant) ont obtenu le droit de cité communal ;
- 9 personnes ont vu leur requête suspendue pour une année (2 dossiers) ;
- 4 personnes (1 dossier) n'ont pas pu se présenter devant la Commission en raison d'une mise en quarantaine. Leur dossier a alors été reporté à la prochaine séance, cette dernière étant fixée pour début 2021 ;
- Aucun refus n'a été prononcé.

Les dossiers traités ont bénéficié soit du régime de l'ancienne législation sur le droit de cité (demandes déposées avant le 1^{er} janvier 2018 au SAINEC) soit de celui de la nouvelle loi sur le droit de cité fribourgeois renforçant les exigences notamment linguistiques, plus précisément, atteindre au minimum le niveau B1 oral / A2 écrit dans une des langues officielles ainsi que des connaissances générales de la Suisse et de ses institutions politiques. De plus, désormais seuls les titulaires d'un permis C ont la possibilité de déposer une demande de naturalisation.



3. VOTATIONS ET ÉLECTIONS

En 2020, les électeurs et électrices ont été appelés **trois** fois aux urnes. Les votations fédérales et cantonales prévues le 17 mai 2020 n'ont pas pu avoir lieu en raison du Covid-19.



3.1 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 9 FÉVRIER 2020

a) Initiative populaire du 18 octobre 2016 « Davantage de logements abordables »

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'694	2'783	56	2'727	1'490	1'237

b) Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'694	2'788	50	2'738	2'103	635

3.2 VOTATIONS CANTONALES DU 9 FEVRIER 2020

a) La loi du 25 juin 2019 portant adhésion au concordat sur la modification territoriale résultant du transfert de la commune municipale bernoise de Clavaleyres au canton de Fribourg

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'694	2'643	103	2'540	2'479	61

3.3 VOTATIONS FEDERALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

a) Initiative populaire du 31 août 2018 «Pour une immigration modérée (Initiative de limitation) »

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'699	4'114	38	4'076	930	3'146

b) Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'699	4'109	117	3'992	1'658	2'334

- c) Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'699	4'097	126	3'971	1'952	2'019

- d) Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérales sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'699	4'114	54	4'060	3'181	879

- e) Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat.

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'699	4'118	71	4'047	1'557	2'490

3.4 VOTATIONS FEDERALES DU 29 NOVEMBRE 2020

- a) Initiative populaire du 10 octobre 2016 « Entreprises responsables- pour protéger l'être humain et l'environnement ».

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'663	3'376	24	3'352	2'154	1'198

- b) Initiative populaire du 21 juin 2018 « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre.

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'663	3'465	78	3'387	1'787	1'600

3.5 VOTATIONS CANTONALES DU 29 NOVEMBRE 2020

- a) Loi du 26 juin 2020 modifiant la loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (passage à la primauté des cotisations.

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'663	3'305	150	3'155	2'133	1'022

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 SECRÉTARIAT COMMUNAL

Le Secrétariat communal, sous la responsabilité de M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal et de Mme Martine Stritt-Dubey, Secrétaire communale adjointe, assume le rôle d'organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil communal et le Conseil général. En 2020, il a notamment effectué les tâches suivantes :

- assuré l'ouverture et la distribution de l'ensemble du courrier adressé à l'administration communale
- délivré des attestations et des déclarations de prise en charge ainsi que des légalisations de signatures
- liquidé les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 44 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi ainsi que l'archivage
- rédigé les procès-verbaux des 4 séances du Législatif et assuré tout le suivi
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux
- assuré la rédaction du bulletin communal qui paraît deux fois par an
- assuré la mise en page et la rédaction partielle du rapport de gestion
- organisé les votations fédérales du 9 février, 27 septembre et 29 novembre 2020
- organisé les votations cantonales du 9 février et du 29 novembre 2020
- assumé le secrétariat des Commissions financière, des affaires culturelles, des naturalisations et de la politique sociale
- géré le stock de tout le matériel de bureau de l'ensemble des services de l'administration

4.2 RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines, rattaché au Secrétariat communal, s'occupe de gérer toutes les affaires concernant le personnel. Relevons notamment :

- le recrutement des collaborateurs en partenariat avec les services concernés
- l'engagement des stagiaires en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des apprentis de commerce CFC
- la gestion de la formation continue des collaborateurs
- l'élaboration des budgets pour la formation et le personnel
- la participation à la révision salariale
- la rédaction des certificats de travail
- la gestion des départs du personnel (démission, licenciement, retraite)

- la gestion des absences maladie/accident en partenariat avec les assurances, l'AI et le care management
- la gestion des conflits et la participation aux enquêtes administratives en lien avec les affaires du personnel
- le soutien RH pour les services intercommunaux (CSVV, FAEF, ACoPol, SLPPI)
- la participation aux séances de la Commission administrative ainsi qu'en assumer tout le suivi

4.3 PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel communal au 31 décembre 2020			
Services/Secteurs	Nbre de pers. à plein temps	Nbre de pers. à temps partiel	EPT
- Secrétariat communal	3	1	3.60
- Apprentis/es	4		4.00
- Ressources humaines	1		1.00
- Support informatique	1		1.00
- Contrôle des habitants		4	2.70
- Réception		1	0.90
Total	9	6	13.20
- Service des finances	4	3	5.90
- Agence AVS	1		1.00
Total	5	3	6.90
- Service des écoles	2	1	2.50
- Bibliothèque	1	3	3.00
- Maîtres de sport	1	3	2.83
- Intégration des migrants		1	0.70
- Chauffeurs scolaires, Cours de français pour migrants, Accueils extrascolaires, Théâtre scolaire et Infirmière scolaire		14	0.80
Total	4	22	9.83
- Service social	1	12	8.20
- Service officiel des curatelles	1	6	4.30
- Cohésion sociale		6	3.40
Total	2	24	15.90
- Services techniques	7	4	9.30
- Services extérieurs	19		19.00
- Concierges	8	2	8.94
- STEP	5		5.00
Total	39	6	42.24

4.4 ÉTAT DU PERSONNEL EPT au 31.12.2020

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
Plein temps	46	13	59	5'900.00	59.00
Temps partiel	9	52	61	2'907.56	29.07
Total	55	65	120	8'807.56	88.07

Statistique équivalent plein temps EPT

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
2016	60	51	111	8'107.14	81.07
2017	57	56	113	8'244.14	82.44
2018	57	60	117	8'564.14	85.64
2019	56	62	118	8'699.14	86.99
2020	55	65	120	8'807.56	88.07

4.5 SUPPORT INFORMATIQUE-TECHNIQUE

La personne responsable de l'informatique, rattachée au Secrétariat communal, gère tous les problèmes liés à l'informatique, à la téléphonie et aux divers appareils techniques de l'administration communale. Elle assure également le bon fonctionnement des différents systèmes et réseaux informatiques. Relevons notamment :

- la gestion complète des droits d'accès dans le parc informatique
- la maintenance et le dépannage des équipements informatiques
- le monitoring et la surveillance continue du parc informatique
- le contrôle quotidien du bon déroulement des sauvegardes
- la mise en service de nouvelles solutions informatiques
- la gestion et la planification de projets informatiques
- la coordination et le suivi des intervenants externes
- la formation et le conseil auprès des collaborateurs
- la sensibilisation des collaborateurs sur les risques liés à l'informatique
- la résolution des pannes ou dérangements tant au niveau de l'informatique que de la téléphonie
- la gestion informatique des mutations des collaborateurs
- la gestion du site internet de la Commune
- la gestion des imprimantes, copieurs et consommables.



Cette prestation informatique-technique constitue un point d'entrée pour les prestataires externes. Elle permet également de centraliser toutes les demandes informatiques internes et d'imposer un

cadre sur l'utilisation de l'informatique. Les dérangements informatiques sont résolus dans l'immédiat afin de minimiser leurs impacts, le cas échéant, le bon prestataire externe est mandaté. La personne responsable est sollicitée quotidiennement par les collaborateurs de l'administration pour répondre aux différentes questions liées à l'informatique, la téléphonie ou aux divers appareils techniques.

L'année 2020 a été particulièrement remplie. En effet, le département informatique a modernisé le « parc informatique » avec le remplacement de cinquante nouveaux postes de travail. La migration de Windows 7 (fin de vie du support Microsoft) vers Windows 10 a été complètement terminée. De plus, un serveur physique de virtualisation a été remplacé pour offrir des performances optimales.

Suite à la situation exceptionnelle résultant de l'épidémie du Covid-19, le service informatique a dû s'adapter et mettre en place un système sécurisé de télétravail. La Commune a ainsi continué d'offrir à sa population un service de qualité tout en protégeant la santé de ses employés.

Pour terminer, afin d'améliorer le trafic interne et externe, toutes les connexions internet de chaque bâtiment ont été doublées.

4.6 CONTRÔLE DE L'HABITANT ET RÉCEPTION

Le Contrôle de l'habitant ainsi que la Réception se composent d'une préposée, trois collaboratrices administratives et d'une réceptionniste pour 3.6 EPT. Ces deux services sont rattachés au Secrétariat communal. Le Contrôle de l'habitant s'occupe de gérer les tâches suivantes :

Accueil des nouveaux habitants et départ

- saisie de **1'111** arrivées et de **1'135** départs dans le Registre des habitants conformément à la LCH
- communication des informations générales sur la Commune (gestion des déchets, etc.)
- suppléance de la réception de la Commune

Gestion et tenue du registre des habitants

- mise à jour des adresses et logements en collaboration avec l'ACoPol et les régies
- correspondance et mise à jour des événements touchant les résidents (dépôt de papiers, majorité, changements d'état civil, de nom, de permis de séjour pour les étrangers, de religion, naturalisations et curatelles) ainsi que les rappels y relatifs
- établissement de **97** cartes d'identité
- vérification de l'identité d'une personne en vue de la délivrance de diverses attestations (**6** certificats de bonnes mœurs, **1'211** attestations de domicile, **113** attestations de séjour, **68** de départ, de vie, etc.)
- réponses à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement) et de demandes

d'institutions publiques (Confédération, cantons et communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants

- informations aux unités administratives des événements touchant les résidents via la plateforme cantonale FriPers
- transmission aux différents services les bases statistiques en vue d'une planification (rentrée scolaire, nombre d'habitants par quartier, Suisses de l'étranger)
- collaboration avec le Service de la population et des migrants ainsi qu'avec la Préfecture.

Gestion du registre civique

- tenue du registre civique
- gestion des adresses des **146** Suisses de l'étranger
- impression des certificats de capacité, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, participation aux journées de votations, organisation du dépouillement des bulletins
- contrôle de **1'853** signatures pour **15** initiatives et référendums (1'632 valables et 221 non-valables).

La tenue à jour de la base de données AMICUS

- **457 chiens inscrits sur la Commune**
- enregistrement des nouveaux détenteurs de chien
- saisie de l'arrivée, départ, déménagement et décès de l'animal.

Tâches liées à la Réception

La réceptionniste a pour mission de recevoir, identifier et transmettre les appels téléphoniques. Elle accueille les visiteurs, les renseigne et les oriente dans les divers services de l'administration. Elle s'occupe également de :

- la vente des cartes journalières CFF. En 2020, **2'536** cartes ont été vendues. En baisse de 1000 cartes par rapport à 2019, en raison du Covid-19
- la gestion des entrées de spectacles pour le théâtre Equilibre-Nuithonie, le Théâtre des Osses et la société des Concerts de la Ville de Fribourg
- la vente de **27** abonnements famille de la piscine de la Motta
- la vente des sacs à poubelles officiels
- l'affranchissement et l'acheminement de tout le courrier communal
- la mise en place de prospectus, affiches et tenue du panneau d'affichages
- la réservation des salles de conférence du bâtiment administratif pour les besoins communaux.
- pas de gestion ni de vente du passeport vacances en 2020 en raison de la situation sanitaire.

Statistiques 2020

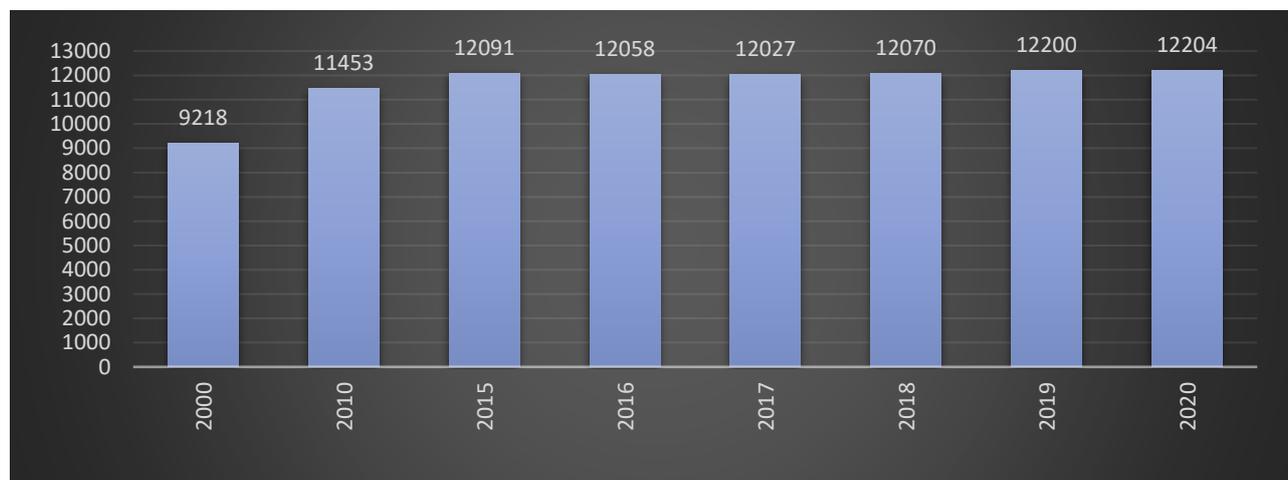
Statistique de l'état civil

	2019	2020
Naissances	154	144
Mariages	92	80
Partenariats enregistrés	0	1
Partenariats dissous	1	0
Divorces	56	28
Décès	123	166
Naturalisations (obtention de la nationalité suisse)	70	60
Majorités	134	135

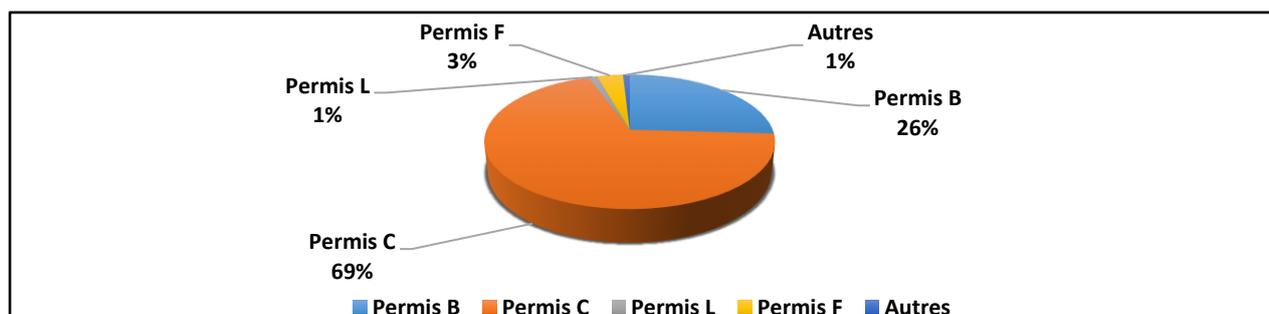
Arrivés-départs

	2019	2020
Arrivées - nationalité suisse	635	636
Arrivées - nationalité étrangère	497	485
Départs - nationalité suisse	545	732
Départs - nationalité étrangère	454	485

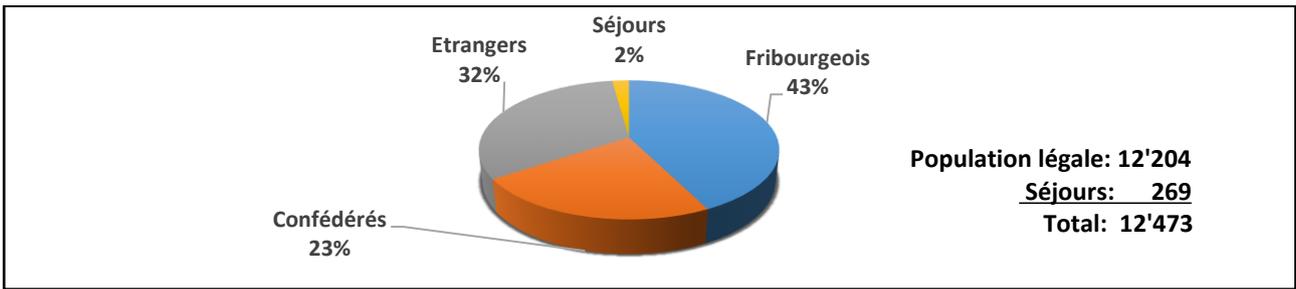
Evolution de la population totale établie



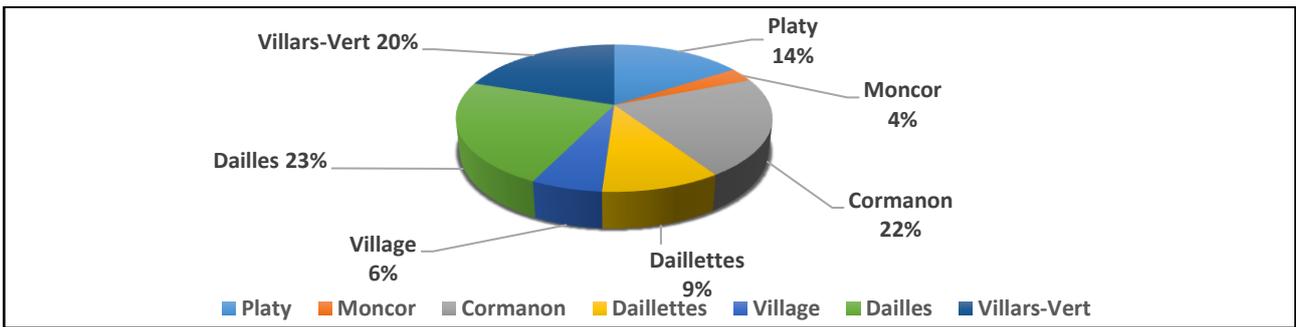
Population étrangère par permis de séjour



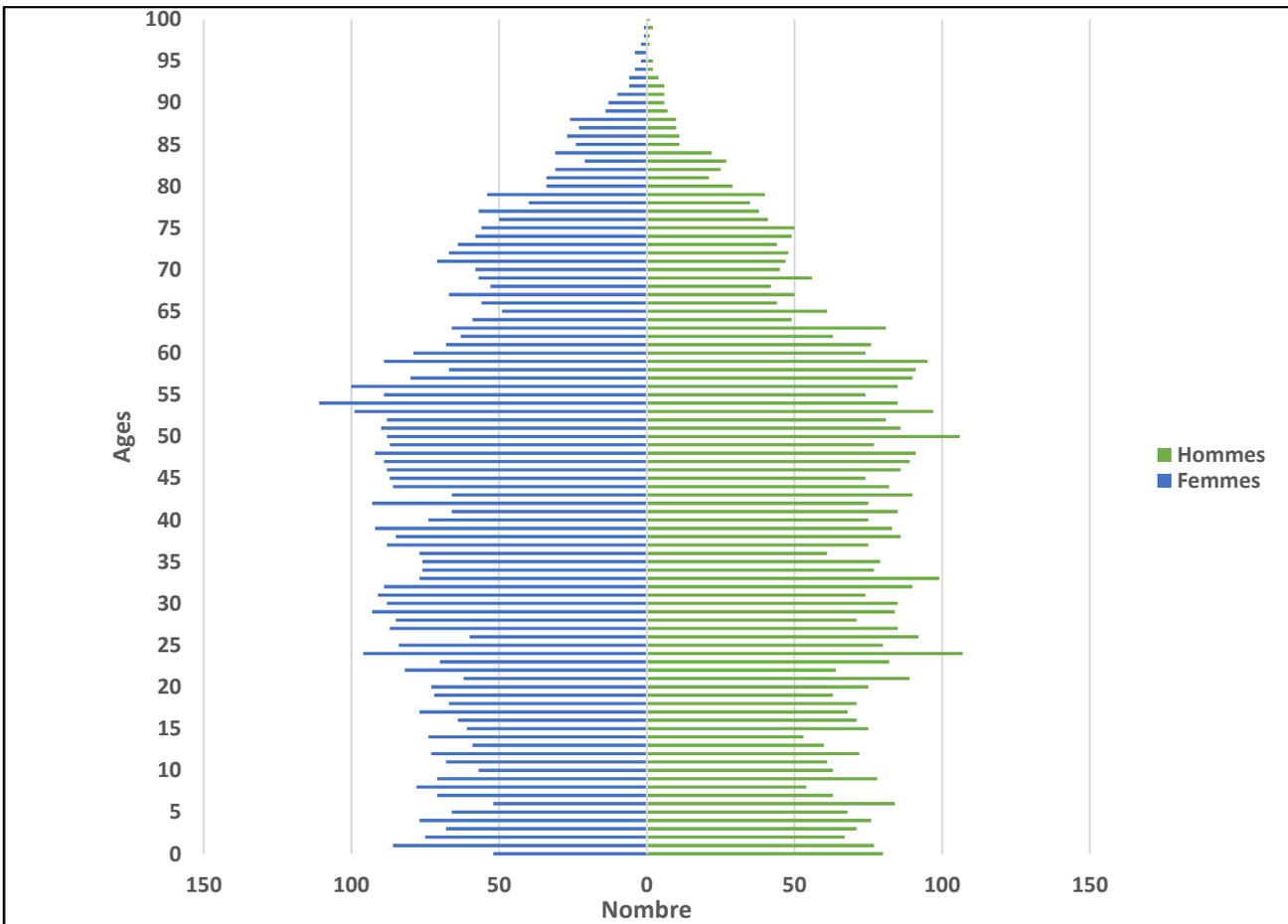
Population par origine



Population par quartier



Pyramide des âges



5. FINANCES

5.1 COMPTES 2020

Récapitulation des comptes de fonctionnement 2020

No	Intitulé du compte	Charges	Produits
0	Administration	Fr. 6'520'579.94	Fr. 1'696'123.85
1	Ordre public	Fr. 1'230'259.70	Fr. 127'660.55
2	Enseignement et formation	Fr. 17'932'063.33	Fr. 3'256'902.12
3	Culture, sports et loisirs	Fr. 3'454'871.65	Fr. 778'317.70
4	Santé publique	Fr. 5'223'676.78	Fr. 114'879.65
5	Affaires sociales	Fr. 13'056'492.64	Fr. 4'702'199.86
6	Transports et communications	Fr. 5'762'735.83	Fr. 1'325'766.70
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	Fr. 8'929'372.74	Fr. 8'409'737.16
8	Economie	Fr. 123'602.40	Fr. 300.00
9	Finances et impôts	Fr. 14'271'850.40	Fr. 56'842'849.71
	TOTAL	Fr. 76'505'505.41	Fr. 77'254'737.30
Bénéfice de l'exercice 2020		Fr. 749'231.89	

Commentaires sur les comptes 2020

Le budget 2020 prévoyait un déficit de **CHF 534'709.85** pour un total de charges de CHF 81'559'429.00. Les comptes laissent apparaître un bénéfice net de **CHF 749'231.89** pour un total de charges de CHF 76'505'505.41, après amortissements financiers obligatoires de CHF 3'025'741.25, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement du réseau d'eau potable de CHF 472'694.43, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement des canalisations de CHF 1'514'039.55, attribution à la réserve intercommunale pour le renouvellement des installations de la STEP de CHF 300'000.00, attribution à la provision pour pertes sur débiteurs de CHF 2'780.00, prélèvement sur la réserve d'aide au logement de CHF 390'000.00 et dissolution partielle de la provision pour la réforme fiscale des entreprises (PF17) de CHF 2'000'000.00, telle que budgétisée. Cet exercice cumule à la fois l'introduction de la réforme fiscale des entreprises et l'effet de la pandémie, qui a débuté en mars 2020. Le confinement ajouté aux restrictions sanitaires ont eu moult effets sur les actions communales : un certain nombre de manifestations ont été annulées et du retard a été accumulé dans le planning des travaux. Par conséquent, les dépenses

courantes 2020 ont été globalement inférieures au budget dans tous les chapitres. Le seul chapitre qui présente un dépassement est celui de la Santé publique (chapitre 4), dont les surcoûts sont en lien direct avec les dépassements des charges liées aux homes médicalisés du canton (rubrique 410) (+ CHF 189'361.55) et du matériel sanitaire pour lutter contre le COVID-19 (rubrique 450) (+ CHF 33'369.08).

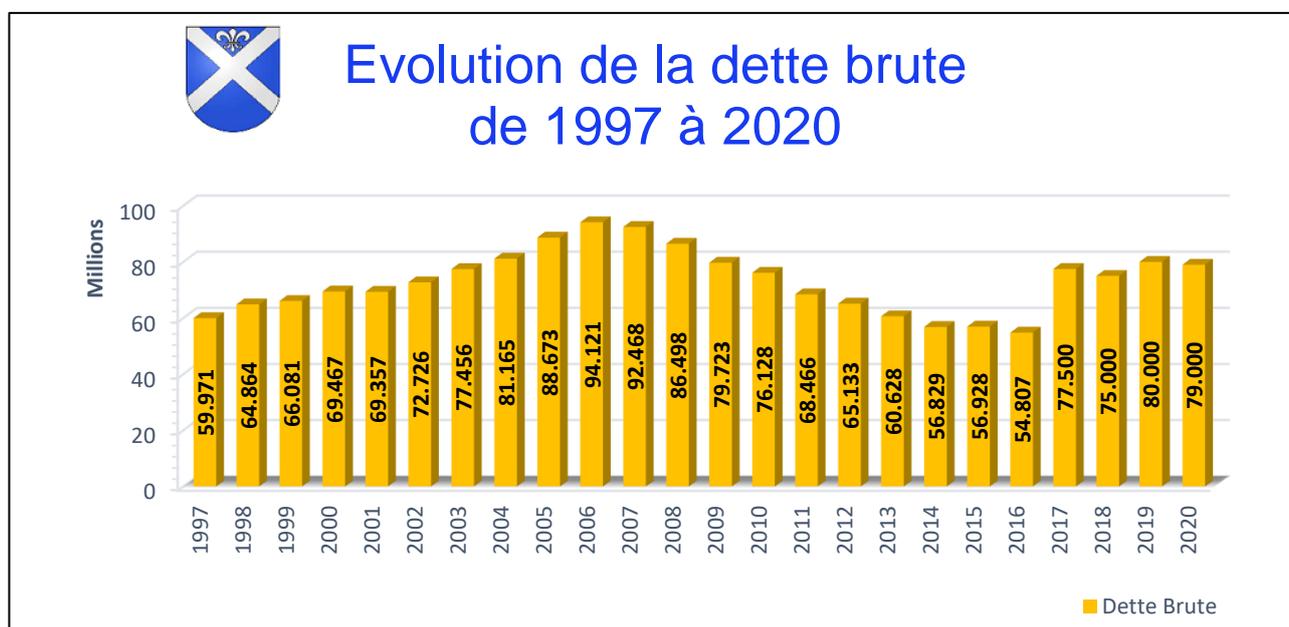
La difficulté a été d'estimer les recettes fiscales 2020, n'ayant pas de recul par rapport d'une part à l'impact du COVID-19 et d'autre part par rapport à la nouvelle réforme fiscale des entreprises entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Après analyse, nous avons chiffré les recettes fiscales 2020 des personnes physiques avec une réduction COVID de 10% par rapport au budget 2020 et celles des personnes morales avec une réduction COVID de 16%. Ces estimations tiennent compte de tous les éléments portés à notre connaissance au moment du bouclage des comptes et se situent dans la fourchette utilisée par l'Etat.

A noter que les recettes fiscales des années précédentes présentent un manque à gagner pour les impôts des personnes physiques de CHF 106'334.55, mais un gain de CHF 1'659'041.70 pour les personnes morales. En globalité, les recettes fiscales personnes physiques et morales comptabilisées dans l'exercice 2020 représentent CHF 41'286'013.26 au total pour un montant budgétisé de CHF 45'370'000.00, soit un manque à gagner de CHF 4'083'986.74, partiellement compensé par le prélèvement de CHF 2'000'000.00 sur la provision PF17-Réforme fiscale des entreprises, constituée ces dernières années, qu'il est prévu de dissoudre dégressivement sur trois exercices, à savoir 2020, 2021 et 2022.

Il convient de relever les bons résultats des impôts dits conjoncturels, à savoir l'impôt sur les gains immobiliers de CHF 1'057'745.30 et l'impôt sur les mutations immobilières de CHF 2'704'988.20.

Durant cet exercice, les emprunts bancaires à court, moyen et long terme ont diminué de CHF 1'000'000.00, pour atteindre un total de CHF 79'000'000.00 au 31.12.2020. La dette nette, qui comprend les emprunts à court, moyen et long terme diminués des disponibilités ainsi que des prêts, selon le calcul du Service des Communes, est passée de CHF 69'581'282.99 au 31.12.2019 à CHF 68'646'017.83 au 31.12.2020, soit **une diminution de CHF 935'265.16**, après investissements nets de CHF 960'894.35.

Enfin, les intérêts des dettes payés en 2020 se sont élevés à CHF 639'215.95, soit 27,39 % de moins que le budget. Cela est dû à des investissements réduits à cause du COVID et à des bonnes conditions d'intérêts obtenues lors du renouvellement de certains crédits bancaires.



5.2 TABLEAU DES TAUX DES IMPÔTS ET TAXES

Impôts ordinaires

- sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base 63.9 %
- sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base 69.0 %

Impôts spéciaux

- contribution immobilière 2.50 %
- sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat Fr. 0.667
- sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat Fr. 1.00
- sur le gain réalisé dans les transactions immobilières 60 % de l'impôt cantonal
- taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers Fr. 0.00
- sur les chiens Fr. 80.00
- sur les appareils de divertissement (par an et par appareil) Fr. 100.00 à Fr. 200.00
- sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil) Fr. 100.00 à Fr. 200.00

Taxe d'épuration des eaux (tarif hors TVA de 7,7 %)

Taxe fixe

- immeubles à usage d'habitation Fr. 0.38 par m³
x volume du bâtiment
- immeubles à usage commercial, artisanal, industriel et public Fr. 0.20 par m³

Taxe selon la consommation

- prix unitaire d'eau consommée Fr. 1.00 par m³

Taxe spéciale

Selon la base de calcul de la clé de répartition des frais d'exploitation, d'entretien et d'amortissement de la plus-value de la station d'épuration des eaux.

Taxe pour l'eau potable (Tarif hors TVA de 2.5 %)

Taxe fixe

- pour les immeubles à usage d'habitation Fr. 0.10 par m³
x volume du bâtiment
- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel Fr. 0.06 le m³

Taxe selon la consommation (par m³ d'eau consommée)

- pour les immeubles à usage d'habitation et public Fr. 1.00 par m³
- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel Fr. 1.00 par m³

Taxe sur les déchets (Taux de TVA de 7,7 %)

- taxe de base sur la valeur fiscale des immeubles Fr. 0.25 ‰ H.T.
- taxe au sac, sacs officiels oranges :
 - 17 litres (1 rouleau de 10 sacs) Fr. 16.00 TTC
 - 35 litres (1 rouleau de 10 sacs) Fr. 29.00 TTC
 - 60 litres (1 rouleau de 10 sacs) Fr. 46.00 TTC
 - 110 litres (1 rouleau de 5 sacs) Fr. 43.00 TTC
 - 1 clip pour conteneurs de 800 litres Fr. 50.00 TTC
- sacs pour le recyclage des déchets en plastique :
 - 60 litres (1 rouleau de 10 sacs) Fr. 24.90 TTC

5.3 AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du Service des finances.

Différentes tâches lui sont attribuées, dont notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- Recevoir et transmettre la correspondance à la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires pour fixer les rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la Commune tenues de payer des cotisations. Veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec le service du Contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

Age de la retraite 2020

L'âge ordinaire de la retraite des femmes s'élève à 64 ans et des hommes à 65 ans. Une anticipation à partir de 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes est possible, moyennant réduction

de la rente. Cette réduction se monte à 6,8% pour une année et à 13,6% pour deux ans d'anticipation.

Prestations de l'AVS 2020

	Rente minimale	Rente maximale
Rente de vieillesse	CHF 1'185.00	CHF 2'370.00
Montant maximal des deux rentes d'un couple		CHF 3'555.00
Rente de veuve ou de veuf	CHF 948.00	CHF 1'896.00
Rente complémentaire pour l'épouse née en 1941 ou avant, ou pour le conjoint en faveur duquel l'AI octroyait précédemment une rente complémentaire	CHF 356.00	CHF 711.00
Rente d'orphelin et rente pour enfant	CHF 474.00	CHF 948.00
Montant maximal en cas de droit simultané à deux rentes pour enfant ou à une rente pour enfant et à une rente d'orphelin pour le même enfant		CHF 1'422.00

Allocation pour impotent de l'AVS 2020

- Pour une impotence faible, le montant s'élève à CHF 237.-
- Pour une impotence moyenne, le montant s'élève à CHF 593.-
- Pour une impotence grave, le montant s'élève à CHF 948.-

Prestations de l'AI 2020

	Rente entière		Trois quarts de rente		Demi-rente		Quart de rente	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Rente d'invalidité	1'185.-	2'370.-	889.-	1'778.-	593.-	1'185.-	297.-	593.-
Rente pour enfant	474.-	948.-	356.-	711.-	237.-	474.-	119.-	237.-

Allocation pour impotent de l'AI 2020

Le montant de l'allocation pour impotent diffère si la personne assurée réside dans un home ou si elle vit à domicile. Ainsi il se monte pour une impotence :

	dans un home	à la maison
Faible	CHF 119.- par mois	CHF 474.- par mois
Moyenne	CHF 296.- par mois	CHF 1'185.- par mois
Grave	CHF 474.- par mois	CHF 1'896.- par mois

Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI 2020

Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux sont fixés comme suit :

- pour les personnes seules CHF 19'450.-
- pour les couples CHF 29'175.-

- 1^{er} et 2^{ème} enfants, chacun CHF 10'170.-

Les montants des frais de loyer sont relevés comme suit :

- pour les personnes seules CHF 13'200.-
- pour les couples CHF 15'000.-

Cotisations dues sur les salaires 2020

Le taux global des cotisations AVS/AI/APG est de 10,55%*. La cotisation de l'assurance-chômage est de 2,2%* du salaire annuel jusqu'à concurrence de CHF 148'200.-. Sur la partie du salaire au-delà de CHF 148'200.-, la cotisation s'élève à 1%* supplémentaire.

(*50% à charge de l'employé et 50% à charge de l'employeur)

La cotisation minimale AVS/AI/APG doit atteindre CHF 496.- par année.

Adaptation des montants-limites de la prévoyance professionnelle 2020

Salaire AVS annuel maximum déterminant	CHF 85'320.-
Montant de coordination	CHF 24'885.-
Seuil d'accès	CHF 21'330.-
Salaire coordonné maximum	CHF 60'435.-
Salaire coordonné minimum	CHF 3'555.-

Allocations familiales dans le Canton de Fribourg 2020

Allocation pour enfant*	CHF 265.-
Allocation pour enfant (dès le 3 ^{ème} enfant)	CHF 285.-
Allocation de formation (jusqu'à 25 ans)*	CHF 325.-
Allocation de formation (dès le 3 ^{ème} enfant)	CHF 345.-
Allocation de naissance	CHF 1'500.-

*Dès le 1^{er} août 2020, l'allocation de formation (supplément de CHF 60.-) est octroyée à partir du début du mois au cours duquel l'enfant commence une formation post obligatoire, mais au plus tôt à partir du début du mois au cours duquel il atteint l'âge de 15 ans. Si l'enfant accomplit encore sa scolarité obligatoire lorsqu'il atteint l'âge de 16 ans, l'allocation de formation est octroyée à partir du mois qui suit ses 16 ans. L'allocation de formation est versée jusqu'à la fin de la formation de l'enfant, mais au plus tard jusqu'à la fin du mois au cours duquel il atteint l'âge de 25 ans. Le droit à l'allocation est supprimé lorsque le revenu propre de l'enfant est supérieur à la rente de vieillesse complète maximale de l'AVS (CHF 2'390.- par mois).

Salaire en nature 2020

Petit déjeuner	CHF 3.50
Repas de midi	CHF 10.00
Repas du soir	CHF 8.00
Logement	CHF 11.50
Total par jour	CHF 33.00
Total par mois	CHF 990.00

6. INSTRUCTION PUBLIQUE

6.1 INTRODUCTION

Le Dicastère de l'instruction publique est placé sous la responsabilité de Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale, avec l'appui du Service des écoles sous la conduite de M. Joël Pochon et du Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité Intercommunal (SLPPI) sous la direction de M. Ismaël Jordan.

Il traite les dossiers en lien avec : l'organisation de l'école, les services médicaux scolaires, le sport scolaire, les

activités extrascolaires, l'accueil des familles migrantes, la bibliothèque, la ludothèque, les services auxiliaires scolaires et les autorités scolaires cantonales.

Le Service des écoles a pour mission de garantir les conditions cadres nécessaires au bon fonctionnement des écoles en déchargeant les directeurs d'école primaire qui peuvent ainsi se consacrer davantage à la conduite pédagogique et au suivi des élèves.

6.2 LES POINTS FORTS DE 2020

L'année 2020 aura été marquée par la pandémie mondiale liée au Covid-19 avec un impact fort sur le fonctionnement du système scolaire.

L'enseignement en présentiel a été interdit dès le 16.03.2020. Parallèlement, toutes les activités extrascolaires ont été stoppées, la bibliothèque et la ludothèque fermées. L'activité communale a ralenti mais le Service a étroitement collaboré avec les directions des établissements pour assurer le lien entre les enfants et l'école grâce à l'envoi postal des travaux à réaliser à domicile.

Une reprise progressive en classe a été autorisée à partir du 11.05.2020 accompagnée d'un plan de protection ad hoc lequel a également été reconduit à la rentrée scolaire 2020/21.

L'ensemble des collaborateurs du Service a été impliqué d'une manière ou d'une autre dans la gestion de cette crise. Que chacun, ici, soit

remercié pour son investissement en faveur des citoyens villarois, petits et grands.

2020 est aussi marqué officiellement par la prise en charge par le Canton des frais liés aux fournitures scolaires, les communes, quant à elles, devant assumer les frais liés aux activités sportives et culturelles organisées dans le cadre de l'école.

2020 a également vu se réaliser la 1^{ère} étape du renouvellement du parc informatique des écoles, la mise en œuvre d'un guichet virtuel pour la gestion des activités extrascolaires et l'installation d'un nouveau logiciel pour les activités de la ludothèque.

Arrivée-départ

Le 01.03.2020, le Service des écoles accueillait Mme Chantal Pillet en qualité de collaboratrice administrative à 50% en remplacement de Mme Jessica Pürro.

Joël Pochon, chef de service

6.3 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET EFFECTIF LÉGAL

Lors de sa séance du 15 septembre 2020, le Grand Conseil a décidé d'octroyer le titre de « directeur-trice d'école primaire » en lieu et place du titre de responsable d'établissement.

Ecole de Cormanon



La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Nicole Borcard.

Ecole du Platy



La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de M. Stéphane Jenny.

Ecole des Rochettes



La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Ghislaine Hostettler.

Villars-Vert



La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Catherine Gumy.

Effectif légal

En 2020/21, le seuil des 1'000 élèves est à nouveau franchi avec 1'018 élèves répartis dans les quatre établissements scolaires.

Classes enfantines (1^H à 2^H)

Écoles	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	Différence
Cormanon	120 élèves 6 classes	116 élèves 6 classes	86 élèves 4 classes	81 élèves 4 classes	0
Platy	-	-	41 élèves 2 classes	49 élèves 3 classes	+ 1
Rochettes	91 élèves 5 classes	101 élèves 5 classes	68 élèves 4 classes	65 élèves 3 classes	- 1
Villars-Vert	64 élèves 4 classes	62 élèves 4 classes	53 élèves 3 classes	45 élèves 3 classes	0
Totaux	275	279	248	240*	0

Classes primaires (3^H à 8^H)

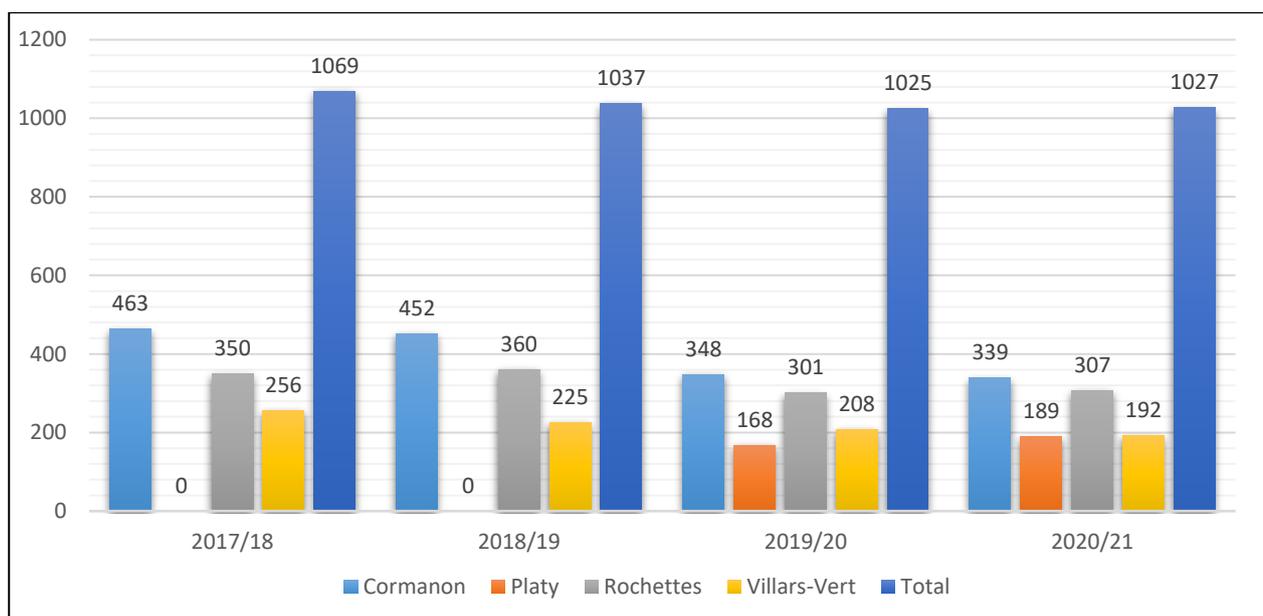
Écoles	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	Différence
Cormanon	343 élèves 17 classes	336 élèves 17 classes	262 élèves 13 classes	258 élèves 13 classes	0
Platy	-	-	127 élèves 6 classes	140 élèves 7 classes	+ 1
Rochettes	259 élèves 13 classes	259 élèves 13 classes	233 élèves 12 classes	242 élèves 12 classes	0
Villars-Vert	192 élèves 11 classes	163 élèves 10 classes	155 élèves 8 classes	138 élèves 8 classes	0
Totaux	794	758	777	778*	+ 1

Villars-Vert - classes « Passerelle » et « soutien »

Type	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	Différence
Passerelle	14 élèves	15 élèves 2 classes	-	-	0
Soutien (Élèves intégrés)	-	-	7 élèves 1 classe	9 élèves* 1 classe	0

*effectif au 31.12.2020

Evolution de l'effectif légal des élèves par bâtiment et par année scolaire



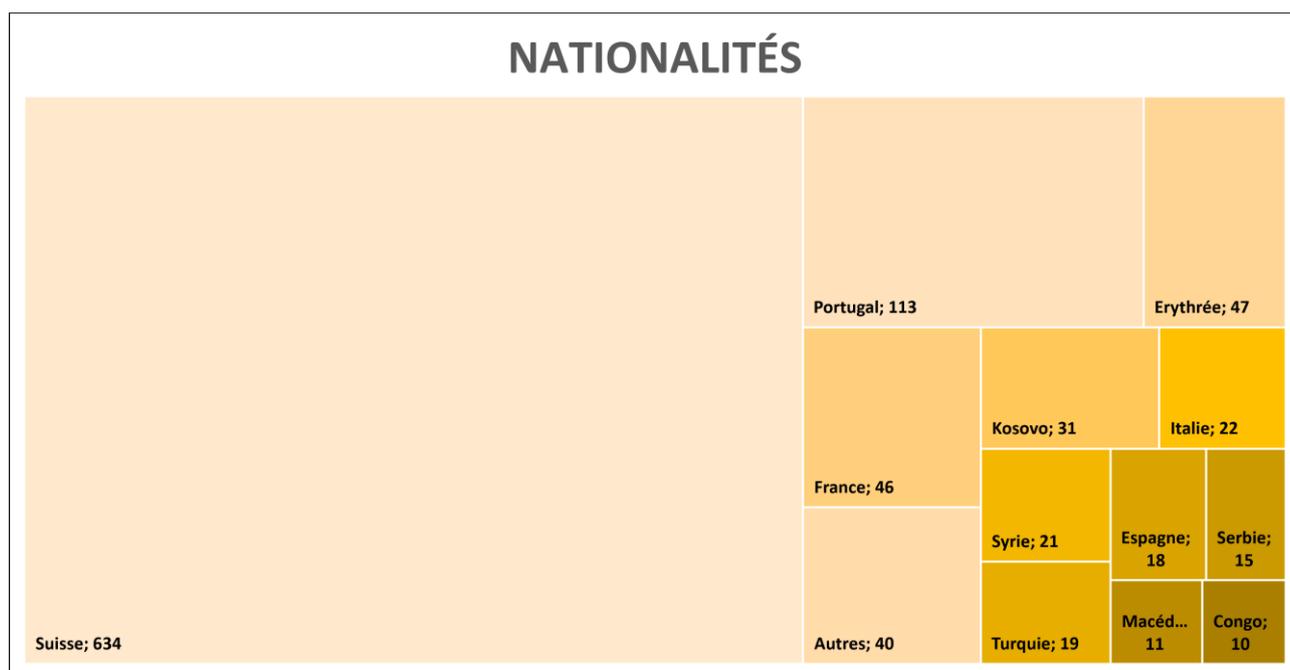
Données au 31.12.2020

En comparant l'évolution des effectifs de ces quatre dernières années, l'école de Cormanon est toujours le bâtiment à l'effectif global le plus important. D'une manière générale, nous pouvons constater des effectifs qui restent stables. En termes de fluctuation, nous relevons une ouverture de classe enfantine et une ouverture de classe primaire pour l'école du Platy mais une fermeture de classe primaire à l'école des Rochettes.

Multiculturalité

Nous recensons 49 nationalités et près de 62% des élèves sont de nationalité suisse. Le tableau ci-après référence toutes les nationalités comptant plus de 10 élèves et qui représentent 11 pays.

Dans le segment « Autres », nous trouvons les pays suivants : l'Afghanistan, l'Angola, l'Autriche, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, le Cambodge, le Cameroun, le Canada, le Cap-Vert, le Chili, la Chine, Chypre, la Corée du Sud, l'Ethiopie, la Grèce, la Guinée équatoriale, la Hongrie, l'Irak, l'Irlande, le Liban, le Luxembourg, le Maroc, l'Île Maurice, la Mongolie, le Pakistan, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, le Rwanda, le Soudan, le Sri-Lanka, le Togo, la Tunisie et le Vietnam.

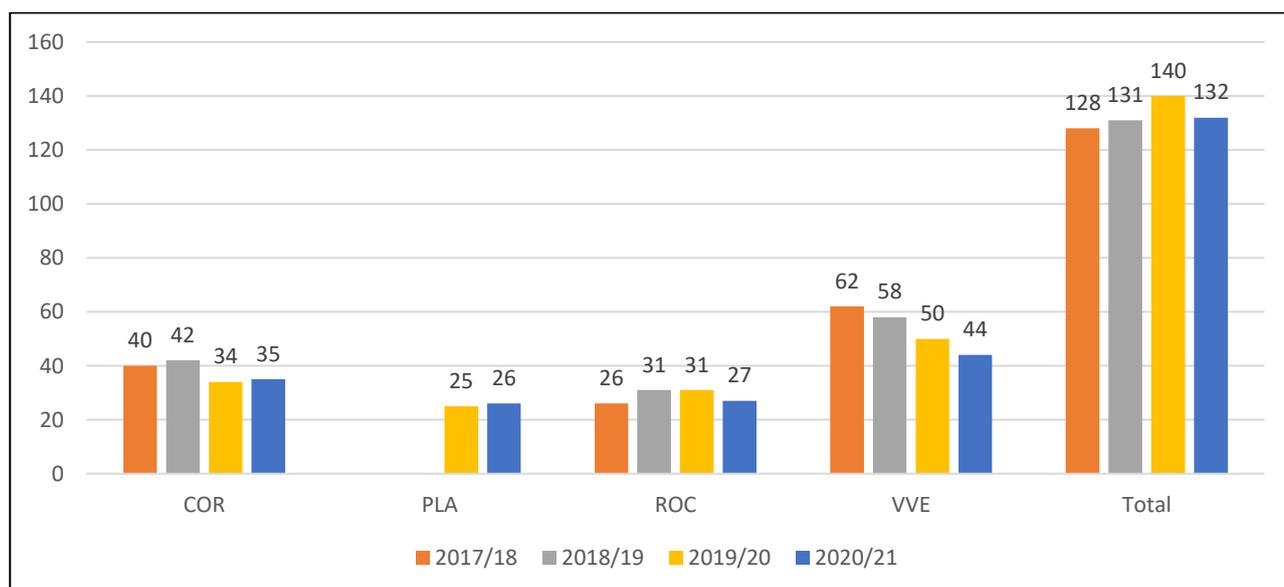


6.4 DEVOIRS SURVEILLÉS

La surveillance des devoirs est organisée, sur inscription, trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis, pour les élèves de 3^H à 8^H sur les quatre sites.

Durant l'année scolaire 2020/21, 5 responsables et 84 surveillants encadrent 132 élèves soit 17.75% des effectifs de 3^H à 8^H.

Elèves inscrits aux devoirs surveillés par bâtiments



Données au 31.12.2020

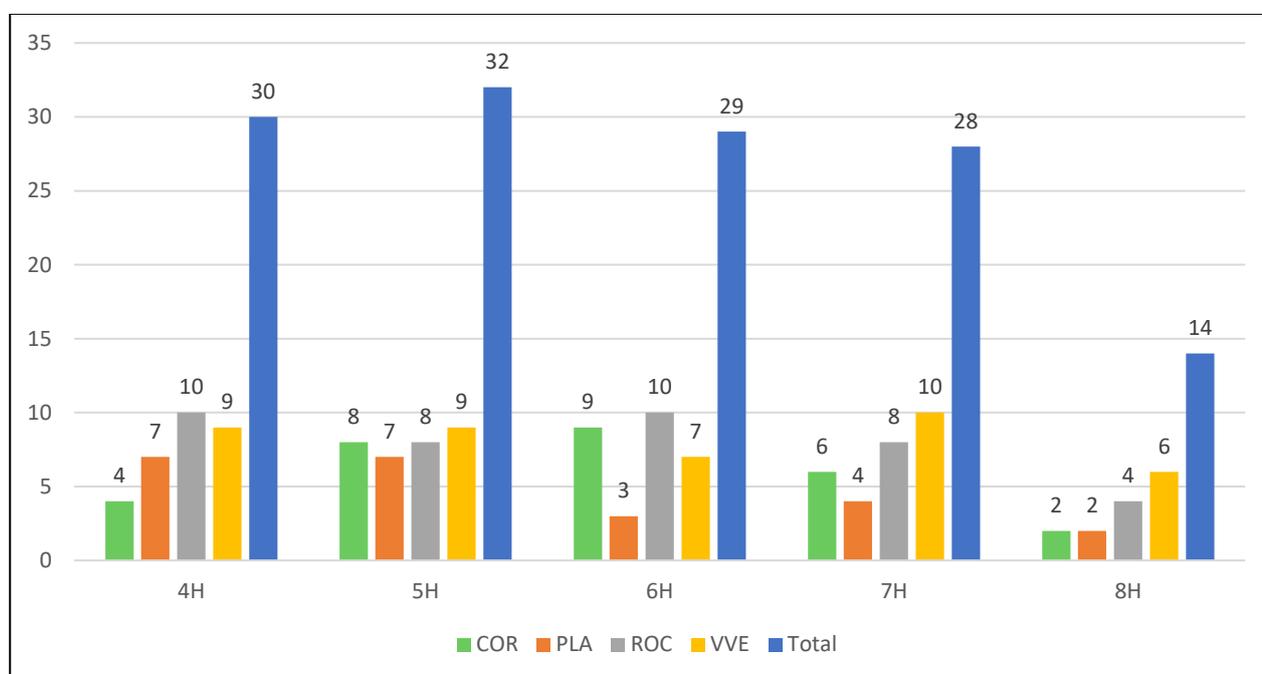
6.5 ALLEMAND EXTRASCOLAIRE

Des cours d'allemand extrascolaires ont à nouveau été proposés et organisés pour les élèves de 4^H à 8^H dans les quatre établissements.

En termes d'effectif, cela représente 133 inscriptions réparties de la manière suivante :

Cormanon	: 29 élèves – enseignantes	: Mmes Laura Dafflon et Vanessa Cardoso ;
Platy	: 23 élèves – enseignante	: Mme Angela Torricelli ;
Rochettes	: 40 élèves – enseignante	: Mme Claudine Gauch ;
Villars-Vert	: 41 élèves – enseignante	: Mme Angela Torricelli.

Elèves inscrits aux cours d'allemand extrascolaires par degré de scolarité



Données au 31.12.2020

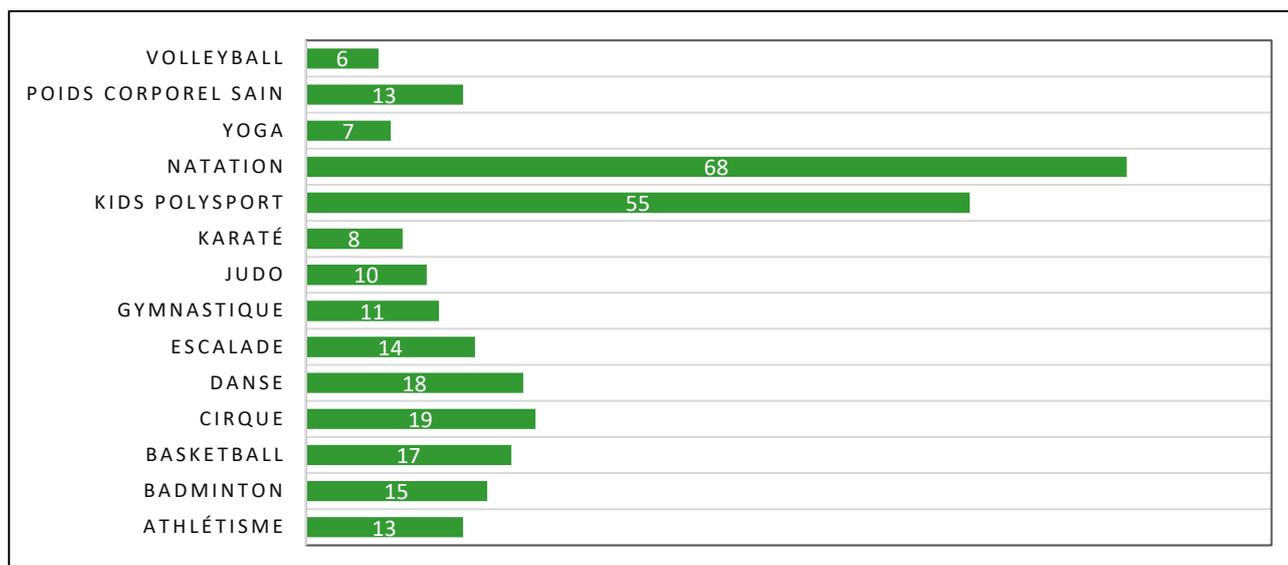
6.6 SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

Le programme du sport scolaire facultatif s'adresse aux élèves de 2^H à 8^H domiciliés à Villars-sur-Glâne. 14 activités sont proposées représentant 36 choix possibles selon le degré de scolarité.

Certains cours sont proposés en collaboration avec des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne (judo, et karaté) et l'école du Cirque Toamême de Fribourg.

Pour l'année scolaire 2020/21, 274 enfants étaient inscrits dans les diverses activités proposées encadrés par 16 moniteurs.

Élèves inscrits au sport scolaire facultatif



Données au 31.12.2020

6.7 SPECTACLES SCOLAIRES

Dans le cadre des activités culturelles soutenues par la Commune, les élèves ont assisté aux spectacles suivants :

1-2H : Les trois petits cochons (février 2020)

3-4H : Nils, le merveilleux voyage (mars 2020)

7-8H : Panopticum curiosum (prévu en mai 2020 / reporté en mai 2021)

Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale est chargée, en collaboration avec un(e) enseignant(e) délégué(e) par établissement, d'établir la programmation de ces spectacles qui se déroulent principalement à Nuithonie. Un spectacle par année scolaire et par classe est soutenu par le programme « culture-école » sous la supervision de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

6.8 LES OMBRES DE SHAKESPEARE

Atelier de théâtre pour enfants

« Les Ombres de Shakespeare » est une troupe de théâtre pour enfants. Soutenue par la Commune de Villars-sur-Glâne dès ses débuts en 1987, elle s'inscrit dans les activités extrascolaires offertes aux enfants domiciliés dans la commune de Villars-sur-Glâne.

Le trajet des Ombres de Shakespeare est marqué par une volonté de présenter des spectacles de haute qualité, en encadrant les enfants par des professionnels du spectacle et de la pédagogie artistique sans effectuer une sélection de comédiens. L'enjeu est dès lors

double : premièrement, un véritable travail artistique autour d'une pièce à monter avec tout ce que cela implique d'engagement et de rigueur et, deuxièmement, un travail pédagogique mobilisant des ressources importantes chez les enfants au niveau social et cognitif.

L'année 2020 a été particulière car, en raison de la covid-19, les Ombres de Shakespeare n'ont pu présenter leur spectacle annuel.

Néanmoins, pour réaliser un travail artistique autour de la pièce écrite cette année par un jeune auteur - Marc-Adrien Coen - la troupe a décidé de proposer une mise en ondes de « DanJEUreux ».

Le podcast est disponible sur le site de la troupe. www.ombres-de-shakespeare.ch

6.9 SERVICES MÉDICAUX SCOLAIRES

Médecine scolaire FRIMESCO

Compte tenu de la situation sanitaire, la mise en œuvre de FRIMESCO a été déplacé, par le Service du médecin cantonal, à la rentrée scolaire 2022/23. Le Service des écoles avait anticipé une mise en œuvre partielle à la rentrée 2019/20 déjà en ce qui concerne le bilan préscolaire. Le contrôle des 8^H aura lieu pour la dernière fois durant l'année scolaire 2020/21. Par la suite, il sera organisé en 9^H.

Contrôle dentaire scolaire

Chaque année scolaire, un contrôle dentaire est organisé pour tous les élèves du cercle scolaire.

Cet examen a lieu dans un but de dépistage et est obligatoire. Sur présentation d'une attestation de son médecin-dentiste, un enfant peut être dispensé de ce contrôle dans le cadre scolaire.

6.10 COURS DE PREVENTION

PAMFRI www.pamfri.ch

Par la loi sur la détention des chiens, il incombe au canton d'organiser des cours de sensibilisation dans les écoles primaires sur le comportement à adopter en présence d'un chien, les signes d'un comportement agressif chez le chien, la prévention des agressions et le comportement à adopter en cas d'agression. Depuis l'année scolaire 2013/14, la Fondation PAMFri intervient avec un chien dans les classes de 3^H.

Cette Fondation, reconnue d'utilité publique, a pour but d'organiser et de superviser des cours de sensibilisation en matière de prévention des accidents par morsure de chien dans les écoles fribourgeoises.

Ces cours ont pour objectif de contribuer à faire diminuer le nombre d'accidents par morsure de chien, en enseignant aux enfants de façon ludique à se comporter de manière adéquate en présence d'un chien, connu ou inconnu, dans plusieurs situations de la vie quotidienne.

Education sexuelle www.fr.ch/dsas/cfss

Les interventions en éducation sexuelle font partie intégrante des programmes cantonaux de prévention et de promotion de la santé et sont en adéquation avec les objectifs du Plan d'Etudes Romand (PER). Les contenus des cours varient tout au long de la scolarité de l'enfant et visent, entre autres, à développer

ses compétences psychosociales et à renforcer des valeurs telles que le respect de soi et d'autrui, le respect des différences et du libre-choix.

Ces interventions sont organisées par le Centre fribourgeois de santé sexuelle, secteur du Service du médecin cantonal (SMC) et sont réalisées en 2^H, 6^H et 8^H.

6.11 COORDINATION ÉCOLE – PARENTS MIGRANTS

Accueil des migrants

Le bureau de coordination « école-parents migrants » a comme objectif principal de tisser des liens entre les deux acteurs responsables de l'éducation de l'enfant (école et parents migrants). Il accompagne et aide les parents migrants à découvrir et intégrer les divers réseaux sociaux dans leur nouveau lieu de vie (école, quartier, commune).

Il n'y a aucune différenciation faite entre les familles de réfugiés ou des migrants pour raison économique, sociale ou écologique.

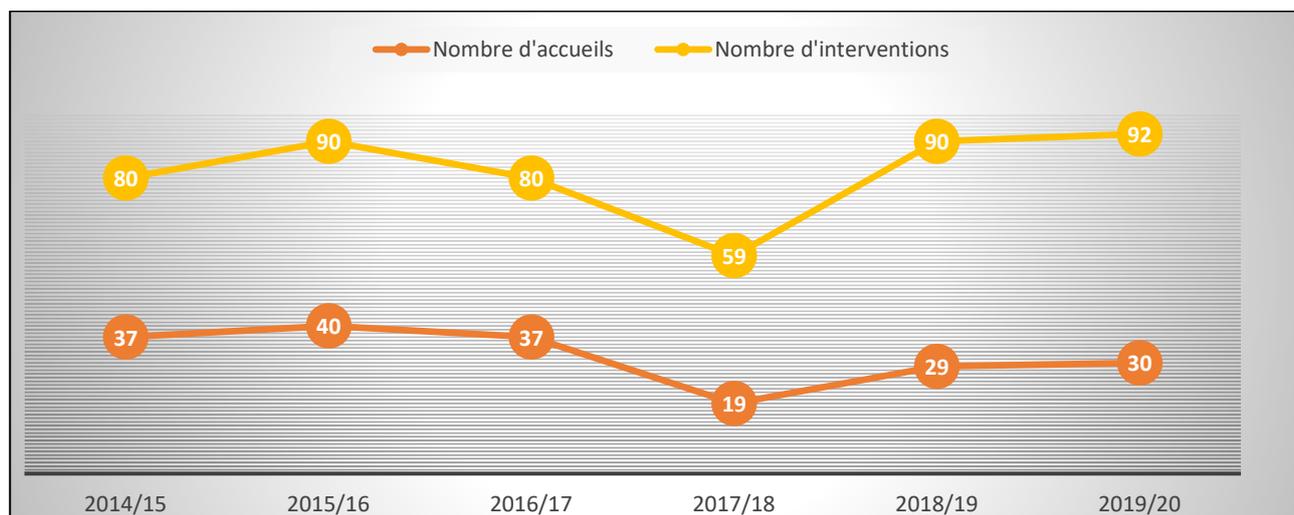
Toutes les familles accueillies sont considérées comme des familles migrantes. Les accueils ont lieu au domicile de la famille,

en général, durant le premier semestre de l'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2019/20, il y a eu au total 30 accueils et 92 interventions dont les demandes proviennent de sources différentes telles que les enseignants, les thérapeutes scolaires, les parents d'élèves, etc.

27 demandes en lien direct avec les semi-confinements et la covid-19 ont été recensées à partir du 2^{ème} semestre dont 8 émanaient du milieu scolaire et 19 des parents.

Ce service d'accueil est actif depuis plus de 20 ans au sein de la Commune.



Nombre d'accueils par quartier

Villars-Vert : 12

Rochettes : 6

Cormanon : 9

Platy : 3

Origine des familles : Afghanistan, Belgique, Brésil, Cap-Vert, Erythrée, Espagne, France, Italie, Irak, Macédoine, Portugal, Roumanie, Serbie, Sri-Lanka, Syrie et Vietnam.

6.12 COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Une offre de cours de français plus élargie est entrée en vigueur en septembre 2008. Ces leçons ne s'adressent plus uniquement aux parents d'enfants en âge préscolaire ou en cours de scolarité obligatoire mais à tout adulte allophone domicilié dans la Commune.

L'Etat de Fribourg, via le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme, subventionne nos cours de français pour adultes spécifiquement adaptés aux migrant-e-s. Ils favorisent considérablement le processus d'intégration et s'adressent notamment aux personnes disposant de moyens financiers modestes.

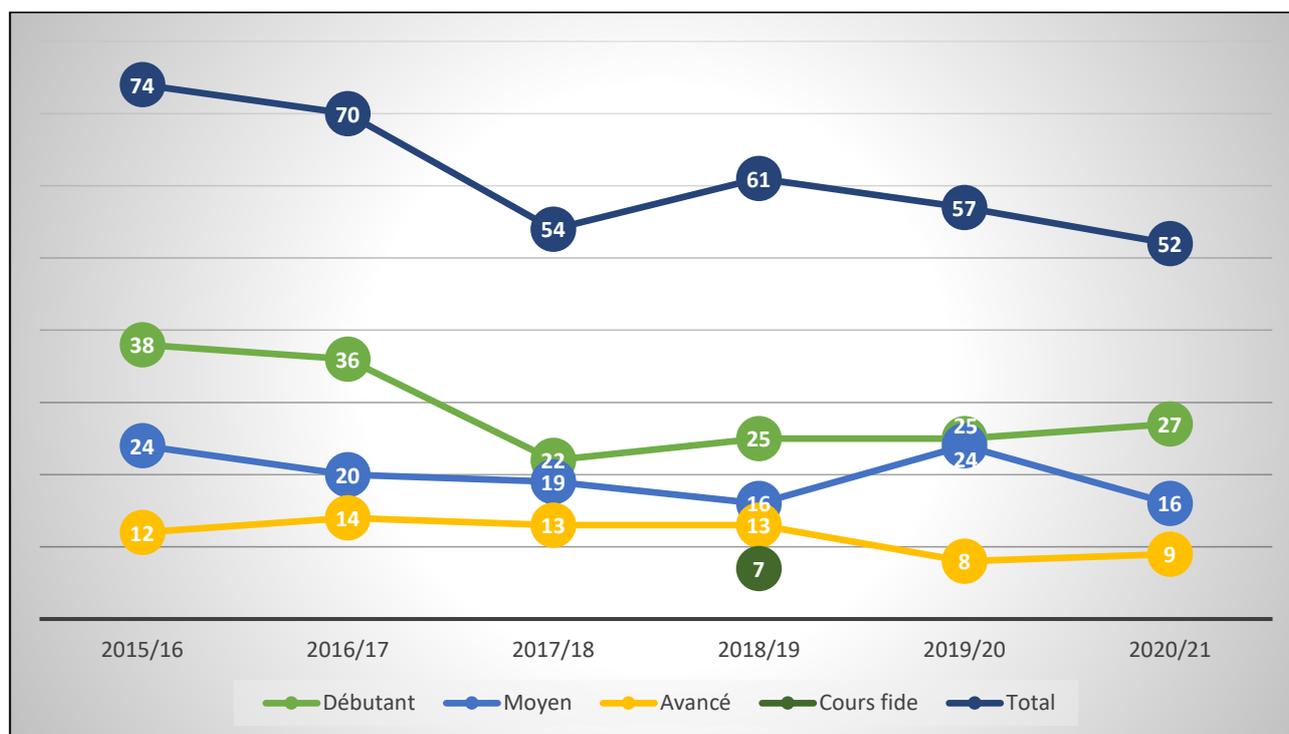
L'enseignement est dispensé en veillant aux besoins en communication réels de la vie quotidienne en Suisse. Cette relation directe avec le monde environnant motive les participants et facilite l'acquisition des

compétences linguistiques, mais aussi des connaissances culturelles essentielles à une bonne intégration sociale et professionnelle

Pour l'année scolaire 2020/21, six cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied soit 3 cours niveau débutant (A1), 2 cours niveau moyen (A2) et 1 cours niveau avancé (B1). Deux cours sont réservés aux "mères de famille – femmes" le lundi après-midi (niveau moyen) et le mardi après-midi (niveau débutant) dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu).

Pour les cours réservés aux mères de famille, une garderie est organisée pour les enfants âgés de 2 à 5 ans. Le local est celui de la salle de l'accueil extrascolaire (Le Milieu) et la surveillance est assurée par une animatrice en garderie.

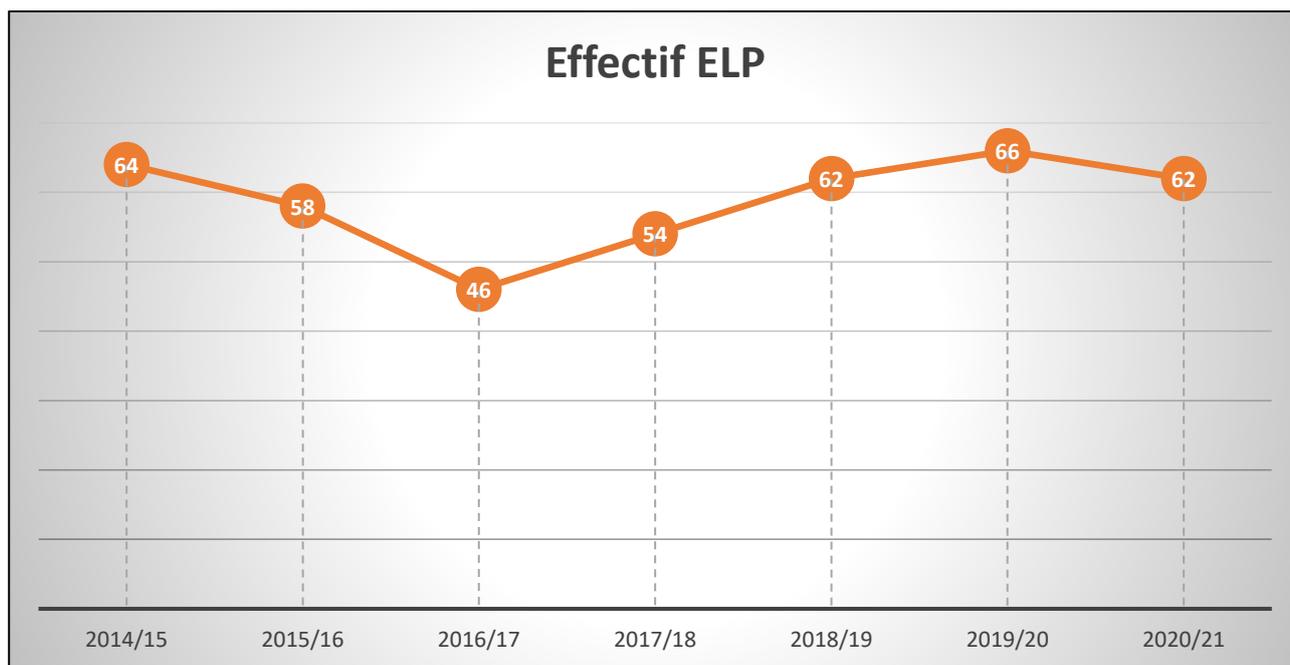
Évolution du nombre de participants



6.13 ÉCOLE LIBRE PUBLIQUE (ELP), CYCLE D'ORIENTATION (CO) ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Ecole Libre Publique de Fribourg

62 élèves de la Commune, dont au moins un des parents est de langue maternelle allemande, fréquentent en 2020/21 les classes enfantines (17) et primaires (45) de la section allemande de l'École libre publique de Fribourg (ELP).



Cycles d'orientation

Les élèves villarois fréquentant les cycles d'orientation de Fribourg en 2020/21 se répartissent de la manière suivante :

- > CO de Pérolles : 404
- > CO du Belluard : 0
- > CO de Jolimont : 4
- > CO de Sarine-Ouest : 0
- > CO de langue allemande DOSF : 18

Formation professionnelle initiale

Pour 2019/20, en termes de formation professionnelle initiale, 213 apprenti-e-s étaient domicilié-e-s sur le territoire communal tandis que 346 apprenti-e-s suivaient un apprentissage auprès d'entreprises villaroises.

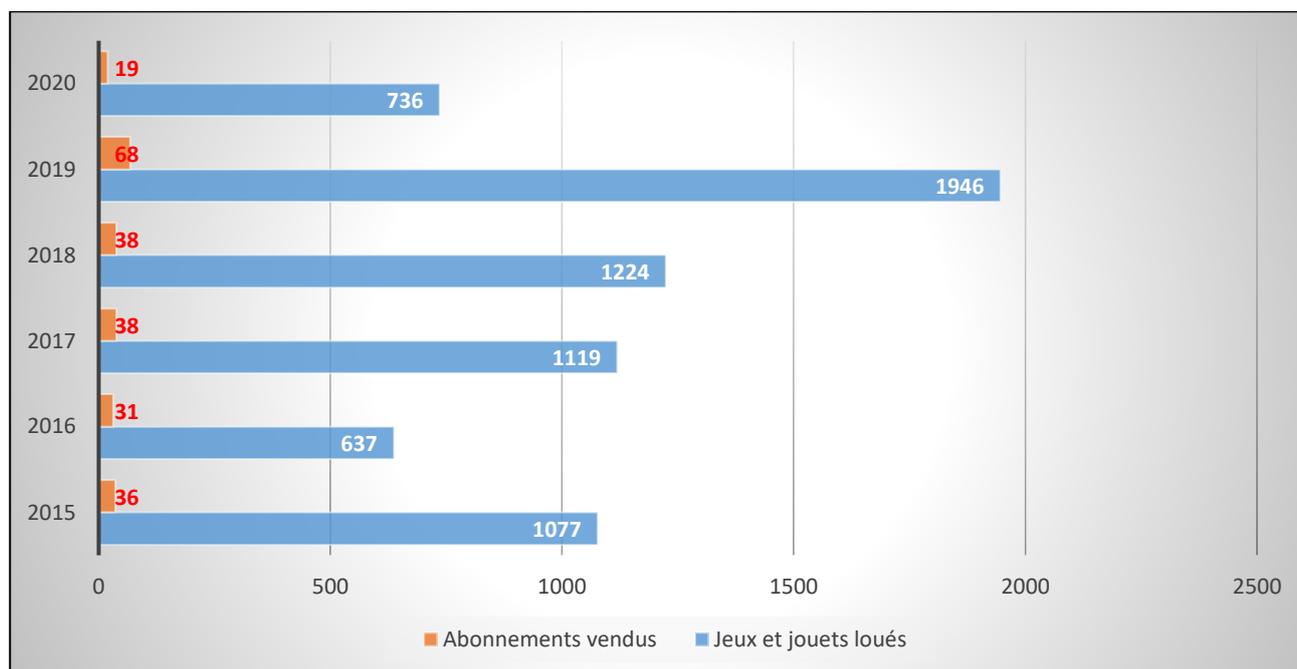
6.14 LUDOTHÈQUE

Jouer n'est pas seulement un loisir c'est également une façon formidable d'apprendre, de communiquer et de s'intégrer.



En 2020, la ludothèque a prêté 736 jeux et jouets et vendu 19 abonnements dont :

- > 8 abonnements à CHF 30. -
- > 6 abonnements à CHF 40. -
- > 1 abonnement à CHF 45. -
- > 4 abonnements à CHF 50. -



3 familles ont emprunté des jeux sans souscrire un abonnement.

Une cinquantaine de jeux ont été offerts par des clients. Une seconde vie pour ces jeux et des heureux !



Fonctionnement

L'activité de la ludothèque a fortement été impactée par la pandémie liée au Covid-19 notamment en raison de sa localisation dans les sous-sols du home des « Martinets ». Dès le mois de mars, elle a dû fermer ses portes pendant plus de quatre mois. Une réouverture partielle a pu être organisée dès le mois de septembre en collaboration avec la direction du home et avec la mise en place de mesures de protection sanitaires ad hoc.

Les heures d'ouverture ont représenté 252 heures de présence, respectivement 28 ouvertures, réparties sur trois collaboratrices.

6.15 BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque en chiffres



Lecteurs actifs en 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Lecteurs actifs	2'035	1'941	1'931	1'850	1'945

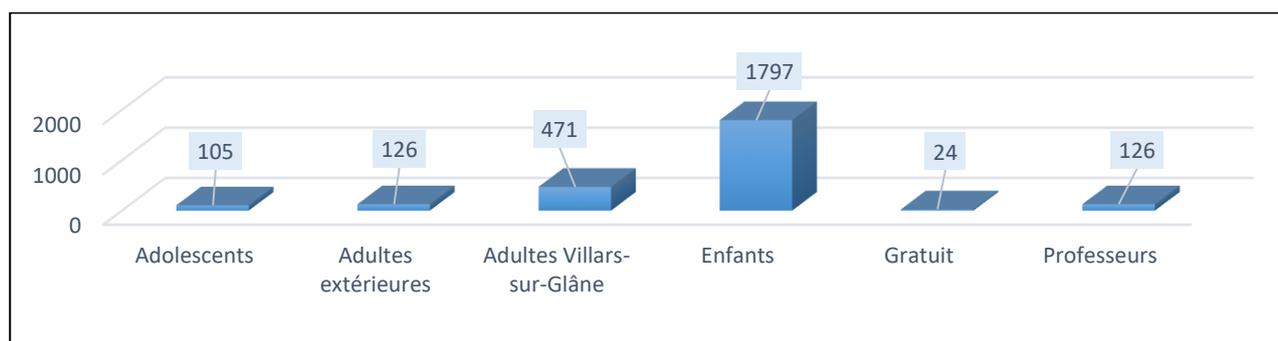
Les lecteurs actifs de Villars-sur-Glâne représentent les 13.7 % de la population de la Commune.

Lecteurs inscrits en 2020

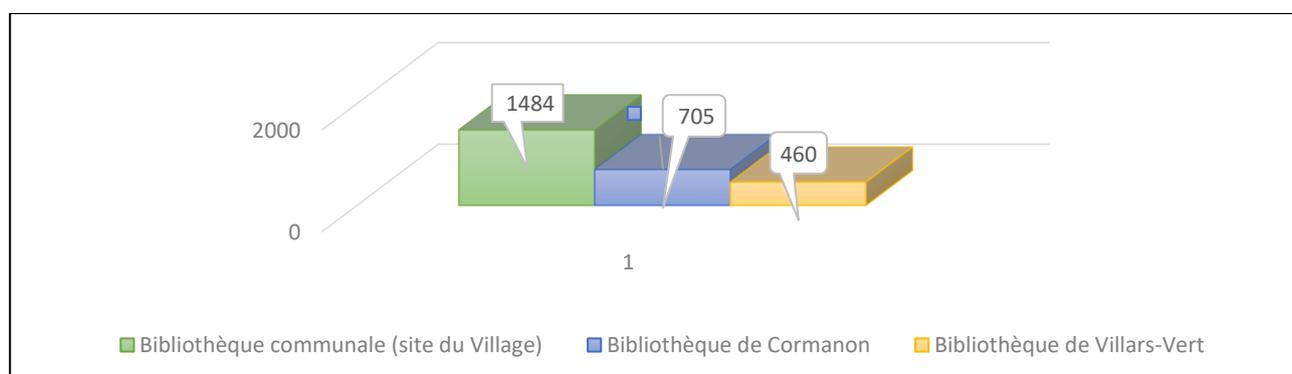
	2016	2017	2018	2019	2020
Lecteurs inscrits	2'792	2'665	2'697	2'569	2'649

En 2020, 284 nouveaux comptes ont été ouverts.

Lecteurs par catégorie d'abonnement en 2020



Lecteurs par sites en 2020



Lectorat adulte 2020

	Inscrit	Actif
Lectorat adulte	747	521

Parmi les lecteurs inscrits, 459 d'entre eux n'habitent pas la Commune. Ils proviennent principalement des communes suivantes :

- Ville de Fribourg
- Neyruz
- Matran
- Marly
- Avry-sur- Matran
- Posieux
- Givisiez
- Corminboeuf
- Ecuwillens

Lectorat jeune 2020

Lectorat jeune	enfants	adolescents
	1'797	105

Ce sont principalement les élèves de Villars-sur-Glâne ventilés en 62 classes, répartis comme suit :

Rochettes	Villars-Vert	Cormanon	Platy
15 classes	20 classes	17 classes	10 classes
285 élèves	236 élèves	334 élèves	178 élèves

Achats en 2020

Type de média	Village	Cormanon	Villars-Vert	Total
Roman	610	111	145	866
Album	188	100	49	337
Bande dessinée	581	135	50	766
Documentaire	274	85	88	447
DVD	109			109
Jeu vidéo	42			42
Livre Audio	11			11
Périodique	340	77	13	430
Total	2'155	508	345	3'008

Le prêt en 2020

La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne a prêté 83'539 documents en 2020 avec une fréquentation de 18'980 utilisateurs.

2016	2017	2018	2019	2020
109'023	97'084	98'325	103'323	83'539

Le prêt par site en 2020

	Site du Village	Site de Cormanon	Site de Villars-Vert	Total
2016	63'293	26'865	18'865	109'023
2017	58'891	24'616	13'577	97'084
2018	60'350	25'336	12'639	98'325
2019	68'526	21'626	13'171	103'323
2020	60'430	13'167	9'942	83'539

Le catalogue

La bibliothèque recense 35'723 ouvrages dans son catalogue, répartis sur les trois sites.

Achats

3'008 documents ont été acquis en 2020.

Livres en d'autres langues

295 livres sont en d'autres langues que le français.

Dons

200 livres ont été généreusement offerts par des lecteurs ou par la Paroisse de Villars-sur-Glâne.

Conclusions

En 2020, face à la crise sanitaire, il a fallu s'adapter, changer, s'arrêter, repartir, etc. Pourtant, malgré les obstacles et les difficultés, le monde du livre en est ressorti étonnamment grand et renforcé.

Les statistiques 2020 laisse apercevoir quelques effets des fermetures ou des limitations de prêts, mais aucun désastre n'est à signaler. Le nombre de prêts journaliers s'est révélé stable malgré tout.

Pensons aussi aux familles qui ont véritablement redécouvert le plaisir de lire. L'absence d'autres loisirs a fait mesurer l'importance du livre, de la bibliothèque et du bénéfice que l'on pouvait en retirer en termes de plaisir.



Nouveau meuble destiné aux livres des tout-petits

7. AFFAIRES SOCIALES

7.1 SERVICE SOCIAL

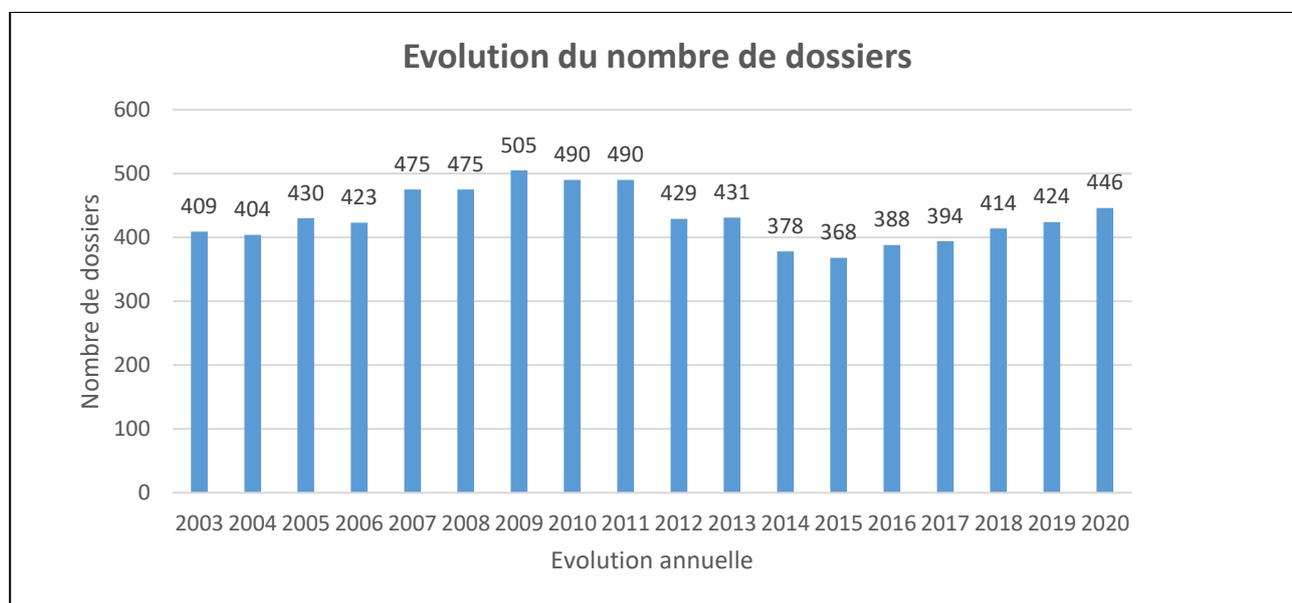
Evolution générale

L'année 2020 aura été une année particulière pour le Service social. En effet, le(s) semi-confinement(s), de même que les diverses mesures de la Confédération et des Cantons, ont eu un effet sur le nombre de dossiers traités par le Service social ainsi que sur son fonctionnement dans l'accueil et les prestations destinés aux usagers.

446 dossiers ont été traités par le Service (424 en 2019), dont 109 nouveaux dossiers (105 en 2019). 225 demandes concernent l'aide économique de 451 personnes (238 demandes pour 552 personnes en 2019). L'aide sociale économique est stabilisée à 4%. Un plus grand nombre de dossiers pour un plus petit nombre de personnes aidées est à relever : les dossiers qui concernent des personnes seules sont en augmentation et représentent une grande majorité des dossiers suivis aujourd'hui par le Service social.

131 dossiers ont pu être fermés, tout type d'aide confondue (128 en 2019).

Statistiques

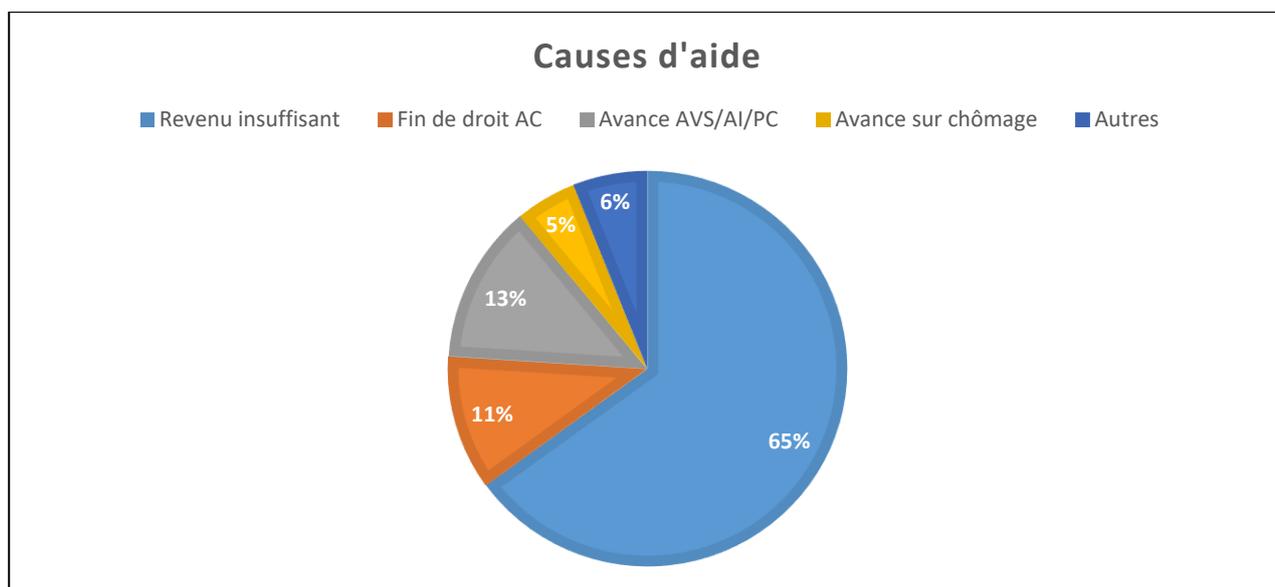


Ces dernières années, une légère baisse du taux d'aide sociale économique a pu être observée au niveau fédéral. Début 2020, l'aide sociale économique de la Suisse atteignait un taux de 3.2%, avec une moyenne cantonale à 2.5% et des taux toujours plus élevés dans les zones urbaines. A fin 2020, il n'est pas observé d'augmentation massive du nombre de demandes d'aide sociale suite à la crise sanitaire. Il convient toutefois de relever que les mesures cantonales et fédérales sont encore en cours.

Causes d'aide

18% de l'aide économique concernent des avances en attendant la décision d'une assurance sociale (AVS/AI/PC, chômage, assurance perte de gain, etc.).

Un grand nombre de bénéficiaires de l'aide sociale travaillent, mais leur salaire ne permet pas d'atteindre le minimum vital de l'aide sociale (65%).



Commission sociale

En 2020, la Commission sociale s'est réunie à 11 reprises. Compte tenu de la pandémie, la majorité des séances a eu lieu en vidéo-conférence. Malgré la crise sanitaire et les mesures économiques prises par le Conseil fédéral, les demandes d'aide sociale n'ont pas sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente.

Toutefois, selon les prescriptions de la Conférence CSIAS, une augmentation des demandes serait envisageable dès l'automne 2021.

Il a été constaté une augmentation des abus d'aide sociale, ce qui a donné lieu à plusieurs dénonciations pénales. En effet, plusieurs bénéficiaires ont caché au Service social avoir perçu des indemnités APG ou RHT. D'une manière générale, la Commission sociale a été contrainte de sanctionner, par des réductions importantes de l'aide sociale, (20-30%), plusieurs situations pour défaut de collaboration.

7.2 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL (OCT)

En 2020, le taux de chômage a augmenté pour arriver à un taux de 3.5% à la fin de l'année en Suisse. Dans le district de la Sarine, les chiffres sont supérieurs et s'élèvent à 4.5%.

Dans notre Commune, 524 personnes étaient inscrites comme demandeurs d'emploi à la fin décembre 2020 dont 282 chômeurs. On note une augmentation par rapport à l'année précédente.

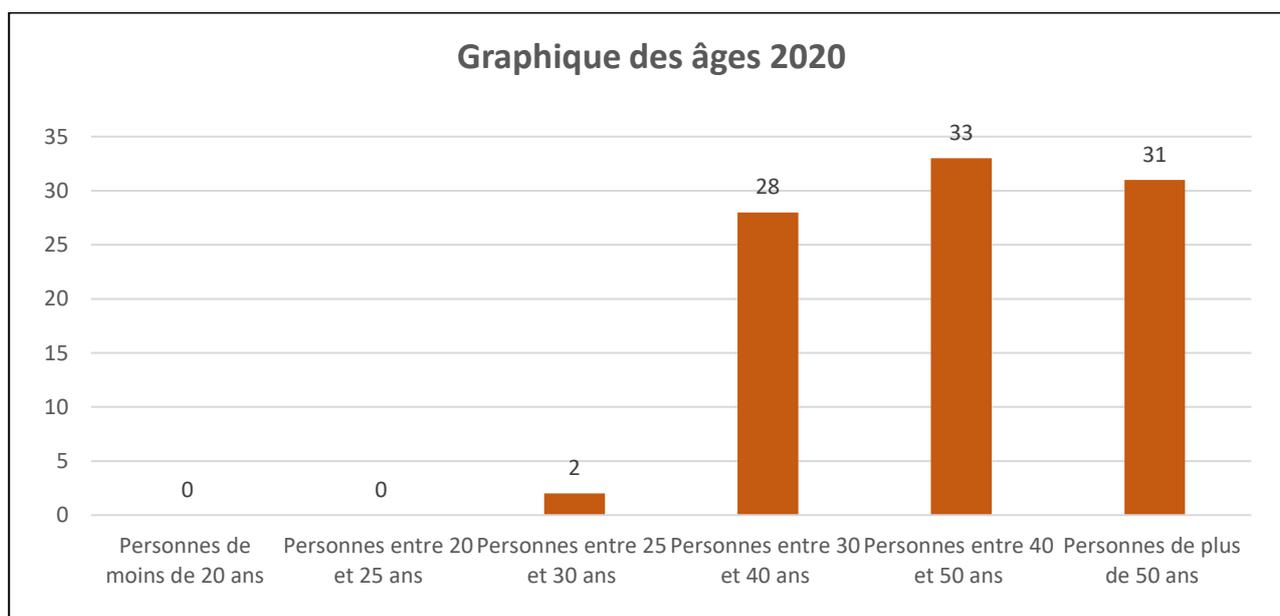
En 2020, la crise sanitaire a impacté lourdement les milieux économiques et a complexifié l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, toujours plus nombreux. Le soutien apporté par l'Office communal du travail est alors de plus en plus légitime dans un monde du travail précarisé.

OCT 30 +

Durant l'année 2020, l'OCT 30+ a rencontré 94 personnes (hommes et femmes à parts égales) pour des raisons diverses, mais tous dans un but d'insertion professionnelle (soutien pour la recherche d'un emploi, création/modification de CV et lettres de motivation, mise en place et suivi des programmes PAR, etc...).

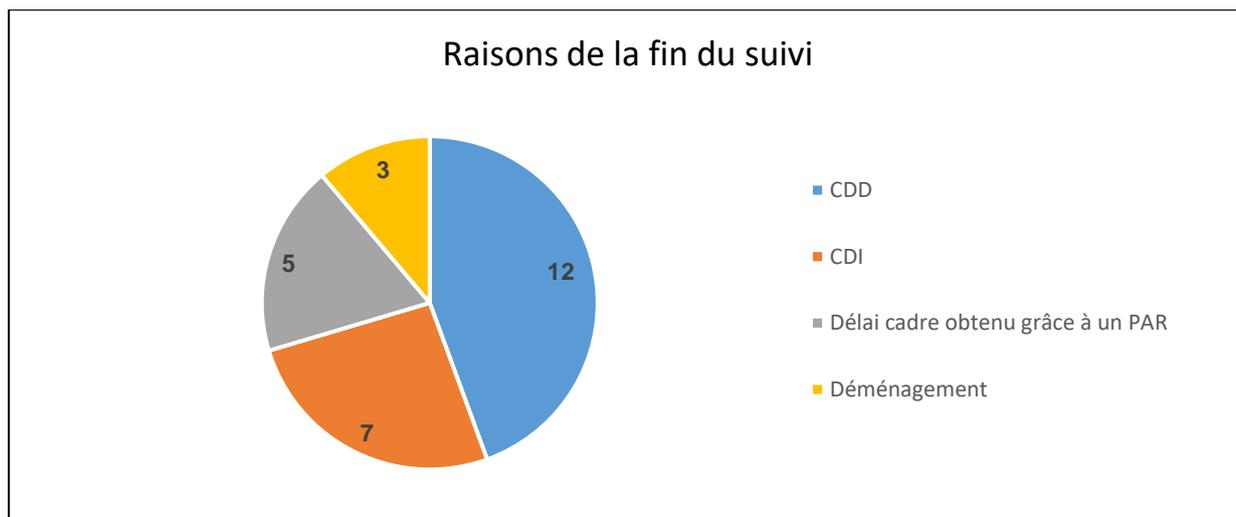
En 2020, 59 contrats de personnel auxiliaire de remplacement (PAR) ont été établis pour des habitants de Villars-sur-Glâne et deux de Matran.

On remarque également un taux élevé de demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans, pour qui la recherche d'un emploi s'avère toujours plus compliquée dans la société actuelle.



(moyenne d'âge des dossiers décembre 2020).

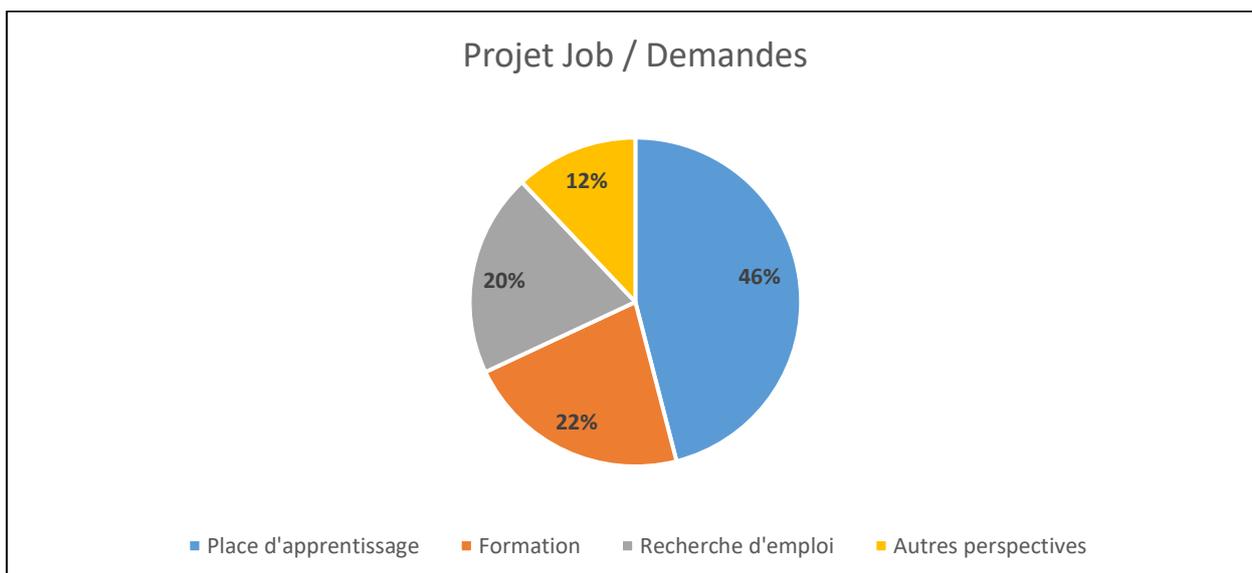
Malgré une année synonyme de crise économique, l'OCT 30+ a (ré)inséré des demandeurs d'emploi sur le premier marché du travail. 19 personnes ont retrouvé un emploi sur le marché du travail, ce qui correspond à un taux de 20% ; contrats à durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDI) confondus. *(voir tableau explicatif ci-après).*



Projet Job

En 2020, 56 jeunes de 15 à 30 ans ont été soutenus par le dispositif de Projet Job. Les besoins et demandes de ces jeunes concernaient des recherches de place d'apprentissage, de formation, d'emploi, ou d'autres solutions ou perspectives professionnelles.

L'absence de formation est un facteur de risque important pour la précarité. Ainsi, on peut se réjouir qu'une majorité des jeunes fréquentant Projet Job envisagent une formation qualifiante. Cela permet également d'assurer que le dispositif octroie des prestations cohérentes avec les connaissances actuelles du système d'aide sociale et des indices de précarité. Les jeunes qui fréquentent Projet Job sont toujours encouragés à se former s'ils ne sont pas au bénéfice d'une formation.



Le public soutenu par Projet Job a entre 15 et 30 ans. La tranche d'âge de 20 à 25 ans est légèrement sur-représentée (46%), devant la tranche d'âge 15-19 ans (30%) et la tranche d'âge 26-30 ans (24%).

A la fin du premier semestre, en juin, et malgré le premier semi-confinement, 11 jeunes avaient trouvé une place d'apprentissage. Au cours du deuxième semestre, 6 jeunes ont trouvé une place de formation ou un emploi. Le résultat moins bon du second semestre peut être mis en lien avec la pandémie et ses effets négatifs sur l'embauche.

7.3 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

En 2020, 173 demandes, dont 99 acceptées, ont été déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement. Parmi les demandes acceptées, 65 concernent les familles, 29 les familles monoparentales et 5 des rentiers AVS/AI. Ainsi, CHF 142'106.40 ont été attribués.

7.4 SERVICE DES CURATELLES

Le nombre de dossiers suivis par le service durant l'année 2020 s'est élevé à 242, soit 11 de plus que pour l'année 2019.

Les mesures confiées par la Justice de Paix se répartissent de la sorte :

- 26 curatelles de portée générale
- 12 curatelles d'accompagnement
- 204 curatelles de gestion administrative et financière

Durant l'année 2020, 6 dossiers ont été transférés dans d'autres services de curatelles et à l'inverse 10 dossiers ont été transmis à notre service en raison du déménagement à Villars-sur-Glâne des personnes concernées. Par ailleurs, il y a eu 6 décès parmi les bénéficiaires.

Comme l'année précédente, 37 personnes dépendantes du service ont bénéficié de manière régulière ou ponctuelle de l'aide sociale. Ainsi, durant l'année, c'est une moyenne mensuelle se situant entre Fr. 55'000.- et Fr. 65'000.- que la Commune a versé à titre de complément de budget aux personnes dépendantes du service des curatelles.

Les nouveaux dossiers confiés au service concernaient en grande majorité des personnes sans activité lucrative ou plus souvent dépassées par les affaires administratives suite à des pertes d'emploi, de séparation dans le couple ou suite à des problèmes psychiques.

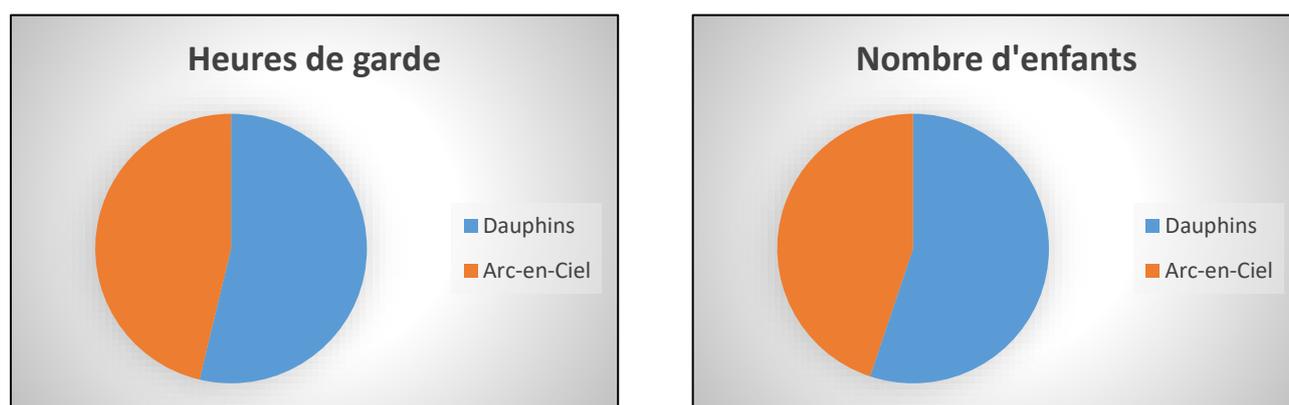
Toutes les personnes au bénéfice de l'aide sociale ponctuelle ou régulière sont suivies par les 3 assistantes sociales du service. En sus, un suivi est également mis en place pour des bénéficiaires vivant souvent seuls et incapables de gérer leur quotidien ou leurs besoins de base.

8. GÉNÉRATIONS, INTÉGRATION ET ANIMATION

8.1 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

En 2020, les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance soutenues par la Commune n'ont pas changé par rapport à l'année précédente. Il s'agit notamment de la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), créée en 2013 par décision du Conseil communal, de trois crèches privées avec lesquelles la Commune a passé une convention, de deux écoles maternelles et de « famiya » (ex-Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine). À noter que les crèches de la FAEF ainsi que les crèches privées bénéficient également des subventions de l'Etat et des employeurs.

Au cours de l'année 2020, les crèches de la FAEF « Arc-en-Ciel » (Cormanon Est) et « Les Dauphins » (Villars-Vert) ont accueilli, pour des périodes variables, respectivement 78 (61'283 heures de garde) et 102 enfants (68'987 heures de garde).



La FAEF ne disposant pas d'un nombre suffisant de places en crèche, la Commune collabore avec des crèches privées au moyen de conventions par lesquelles elle s'engage à réserver un nombre déterminé de places et à verser une participation aux frais des parents. Il s'agit des crèches suivantes :

- « Cap Canaille » quartier des Dailles (la Commune subventionne 30 places occupées à 100%)
- « Pop e Poppa Fribourg » (places réservées aux enfants du personnel du HFR habitant la Commune et ayant des horaires irréguliers)
- « Le Bosquet » à Givisiez (7 places à 100%).

En 2020, la Commune a également participé financièrement aux frais de placement de 2 enfants à la crèche « Le Château des enfants » en Ville de Fribourg.

Pour toutes les structures d'accueil de la petite enfance, la Commune a continué le subventionnement tout au long de l'année 2020. En effet, faisant suite aux mesures fédérales et cantonales prises pour contenir la pandémie du Coronavirus, le 17 avril 2020 le Conseil communal a répondu favorablement à la requête de l'Organe cantonal de conduite demandant aux communes

de verser aux structures d'accueil extrafamilial les subventions pour les heures non fournies, afin de contribuer aux efforts conjoints déployés pour assurer leur pérennité en préservant les places d'accueil et de travail.

Bien que fermées lors du premier semi-confinement entre mars et mai 2020, les crèches de la FAEF tout comme les crèches conventionnées, ont dû assurer une offre de garde minimum des enfants de parents contraints de travailler dans les branches indispensables à la population ou qui n'avaient aucune solution de garde autre que les grands-parents, sans qu'ils ne puissent effectuer du télétravail dans leurs entreprises. Même si les crèches et les AES (cf. chapitre 8.2.) ont dû fermer, la FAEF ainsi que famiya ont continué à recevoir des subventions sur la base du placement contractuel des parents.

Au cours de la même période, faisant preuve de solidarité, le personnel de la crèche de la FAEF « Les Dauphins » a accueilli pour quelques jours des enfants des employées de la crèche Cap Canaille qui avaient dû quitter temporairement leurs locaux suite à la fumée engendrée par un incendie ayant eu lieu au Centre commercial des Dailles.

La Commune a poursuivi son soutien aux écoles maternelles « Scou-Bi-Doux » et « Au Coffret Magique » sises sur son territoire. Gérées par des associations privées, en 2020 « Scou-Bi-Doux » et « Au Coffret Magique » ont accueilli respectivement 68 et 57 enfants âgés de 2 à 4 ans. Lors de la première vague de Covid-19, les écoles maternelles ont été totalement fermées. À la réouverture, elles ont fait preuve d'initiative. Un groupe de 8 enfants de l'école maternelle du Coffret Magique a ainsi pu bénéficier d'un apprentissage du français en jouant. À son tour, l'école maternelle Scou-Bi-Doux a mis en place gratuitement des ateliers supplémentaires pour les enfants, afin de permettre aux parents qui avaient dû les garder à plein temps pendant la fermeture, de se ressourcer.

L'Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine (AAFJS), également soutenue par la Commune, a changé de raison sociale et s'appelle désormais « famiya, service de garde d'enfants ». En 2020, 69 familles villaroises ont utilisé les services de famiya bénéficiant du soutien de la Commune. 97 enfants ont été confiés aux accueillantes, dont 58% étaient en âge préscolaire. L'Association a offert l'équivalent de 22 places d'accueil pour la Commune, soit la capacité d'une petite crèche. Sur les 140 accueillantes salariées de l'association, 11 habitent à Villars-sur-Glâne.

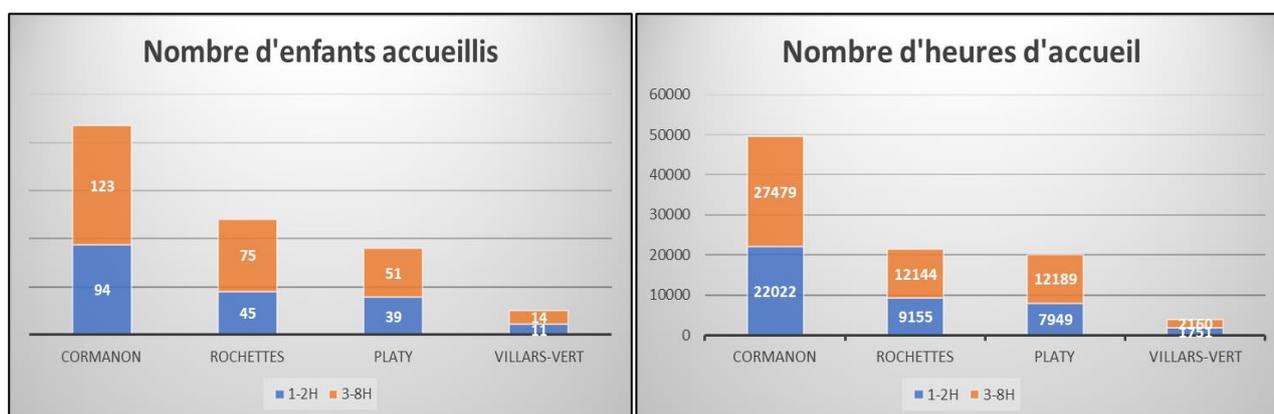
Enfin, la Commune a versé une contribution de CHF 3.- par habitant à l'Office Familial Fribourg, afin de continuer à soutenir ses activités en matière de puériculture à Villars-sur-Glâne voire dans le Grand Fribourg, ainsi qu'une contribution financière à l'Association « Maison de la Petite Enfance » à Fribourg en relation avec la fréquentation de cette structure par des enfants villarois (0 à 4 ans) et leurs parents.

8.2 ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

En 2020, les accueils extrascolaires (AES) pour les enfants d'école enfantine (1^H à 2^H) et primaire (3^H à 8^H), également gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), ont comptabilisé 181 jours d'ouverture. Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires scolaires, dès l'inscription de cinq enfants. Lorsque le nombre d'enfants est insuffisant dans une

structure, il est possible de réunir les enfants de différents groupes. Exception faite pour certaines plages horaires qui n'ont pas pu être ouvertes faute d'un nombre minimal d'enfants. En 2020, les besoins ont été majoritairement couverts.

Les revenus de la FAEF sont assurés par les subventions communales et la participation des parents selon un système de tarifs dégressifs en fonction de leur capacité financière. Une subvention de l'Etat et des employeurs est accordée pour les enfants des degrés 1^H à 2^H.



En 2020, malgré le peu d'enfants inscrits, l'AES de Villars-Vert a ouvert les périodes de midi. Les enfants placés après l'école et sur les plages de la matinée ont pu être accueillis dans les locaux de l'AES de Cormanon. L'AES de Villars-Vert a accueilli 11 enfants de 1-2^H (1'751 heures de garde) et 14 enfants de 3-8^H (2'160 heures de garde). 42 enfants allophones ont, par ailleurs, continué à bénéficier, les mardis matin et les jeudis matin, d'une animation préscolaire (groupe de jeux) organisée par la FAEF. Le groupe-jeux de Villars-Vert a, par ailleurs, connu un succès tel que l'ouverture a été étendue au lundi et mercredi matin.

En 2020, l'AES de Cormanon a accueilli 94 enfants de 1-2^H (22'022 heures de garde) et 123 enfants de 3-8^H (27'479 heures de garde).

Aux Rochettes, l'AES a accueilli 45 enfants de 1-2^H (9'155 heures de garde) et 75 enfants de 3-8^H (12'144 heures de garde).

L'AES du Platy a accueilli 39 enfants de 1-2^H (7'949 heures de garde) et 51 enfants de 3-8^H (12'189 heures de garde).

En 2020, la FAEF a maintenu l'offre d'accueil durant les vacances scolaires comme suit : 1^{ère} semaine de Pâques (annulée à cause du Covid-19) ; deux premières semaines de juillet (du 6 au 17 juillet 2020) ; trois jours précédant la rentrée (24 au 26 août 2020) ; 1^{ère} semaine des vacances d'automne (du 19 au 23 octobre 2020). L'accueil a été centralisé dans les différents AES de la Commune. Les horaires d'ouverture, 07h00-18h00, ont bien répondu aux attentes des familles. Au total, les « AES-vacances » ont concerné 41 enfants de 1-2^H (2'189 heures de garde) et 50 enfants de 3-8^H (3'146 heures de garde). L'AES a ouvert 18 jours durant les vacances scolaires, 91 enfants ont participé aux diverses activités.

8.3 PERSONNES ÂGÉES

« Coronavirus » ou « Covid-19 » : sous ces deux dénominations, une seule et même pandémie qui, à Villars-sur-Glâne comme partout ailleurs, a bouleversé la vie des gens et en particulier celle des aînés. Elle a également été synonyme d'une mobilisation et d'une solidarité sans précédent envers les seniors que ce soit de la part de bénévoles, des institutions d'aide ou des services communaux, en particulier de la part du personnel et des animateurs de la Cohésion sociale auxquels se sont associés les maîtres de sport et les bibliothécaires, que ce soit par la livraison de courses ou par la réactivation de la permanence téléphonique pour les aînés lors du premier confinement. C'est également au cours de cette période particulière, à savoir entre le 19 février et le 3 avril 2020, que la Cohésion sociale a envoyé à 1830 villarois âgés de plus de 65 ans un questionnaire pour définir leurs besoins en vue de l'élaboration d'un concept communal pour les seniors (cf. chapitre 8.4.).

Le 13 mars 2020, en application des directives émanant de la Confédération et du Canton, la Présidente du Conseil de fondation et le Directeur de la Résidence « Les Martinets » annonçaient que l'institution devait être fermée au public et que les visites aux résidents étaient interdites. Afin d'éviter un contact avec les résidents, pour les écoliers qui prenaient les repas de midi à l'EMS, la FAEF a trouvé une solution alternative, devenue entretemps définitive, à l'école de Cormanon. Grâce à ces mesures, le home des Martinets a pu passer pratiquement indemne à travers la première période de confinement. Le 11 mai 2020, la Résidence a de nouveau ouvert ses portes aux familles, tout en encadrant les visites de manière très stricte.

Suite à la « deuxième vague », le 12 octobre 2020 le Directeur du home « Les Martinets » annonçait que des résidents d'une unité étaient touchés par le Covid-19. Malgré le confinement de cette unité, d'autres résidents et membres du personnel ont été contaminés et malheureusement des décès ont été déplorés, ce qui a conduit à une nouvelle fermeture de l'institution et l'interdiction des visites familiales dès le 4 novembre 2020. Dès le 1^{er} décembre 2020, la Résidence « Les Martinets » a rouvert ses portes aux visites, moyennant des conditions très strictes.

Au niveau du Réseau Santé Sarine (RSS), lors de la « première vague », une cellule de crise a été constituée le 9 mars 2020, afin mettre en place les mesures indispensables pour contenir l'épidémie de Coronavirus au sein du Home médicalisé de la Sarine (HMS), du service des ambulances et du service des aides et soins à domicile (SASD). Dès le 13 mars 2020, toutes les visites aux résidents du HMS ont été interdites et l'institution a été fermée au public. À la fin mai 2020, le HMS a rouvert ses portes aux visites et le 3 juin 2020 a également rouvert le Foyer de jour. À la mi-octobre 2020, lors de la deuxième vague, le HMS a à nouveau été contraint de fermer ses portes aux visites jusqu'au début décembre 2020. Au cours de ces deux vagues, le HMS a malheureusement dû déplorer des décès parmi ses résidents dus au Covid-19.

À la mi-2020, sur la base de la loi cantonale du 12 mai 2016 sur les prestations médico-sociales, le RSS a transmis aux EMS du district, parmi lesquels la Résidence « Les Martinets », un projet de contrat de mandat de prestations pour la période 2021-2025. Le Conseil de fondation de la Résidence « Les Martinets » a analysé le projet de contrat et a soumis ses observations au RSS. Une réunion entre le Conseil de fondation et le RSS prévue à la fin 2020 pour discuter des détails du mandat a dû être reportée au début 2021 suite à la deuxième vague de la pandémie.

Malgré la situation, au cours de l'année 2020 la Commission de bâtisse (COBAT) du RSS a poursuivi ses travaux de planification pour la rénovation, la transformation et l'extension du HMS et

du Service des ambulances. Afin de pouvoir financer ces travaux, ainsi que l'achat et la reprise du « Foyer la Rose d'automne » au 1^{er} janvier 2020, le RSS a notamment demandé aux communes d'accepter la modification des statuts du RSS visant à augmenter la limite d'endettement pour les investissements à CHF 60 millions, contre CHF 30 millions auparavant, telle que décidée par l'Assemblée des délégués le 25 septembre 2019. Le 10 décembre 2020, le Conseil général de Villars-sur-Glâne a accepté cette modification à l'unanimité.

Le 2 septembre 2020, les professeurs MM. Bickel et Maggiori de la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR) ont présenté à l'Assemblée des délégués du RSS le Rapport concernant l'« Étude préalable et prospective aux concepts de politique pour les seniors des communes du Réseau Santé de la Sarine » finalisé en juin 2020. L'étude peut servir aux communes sarinoises en tant que base pour élaborer leur concept communal pour les seniors tel qu'exigé par l'article 4 alinéa 1 de la loi sur les seniors (LSen) datant de 2016.

En 2020, 22 personnes de notre Commune ont eu nonante ans. Suite à la situation sanitaire, la traditionnelle fête des nonagénaires organisée par la Paroisse et la Commune à la Résidence les Martinets n'a pas pu avoir lieu. Au mois de novembre 2020, ces personnes ont néanmoins reçu à leur domicile ou à de l'EMS où elles résident, une corbeille garnie avec les compliments des autorités paroissiales et communales. Le 14 octobre 2020, notre Commune a fêté un centenaire résidant au home des Martinets en lui transmettant un cadeau et une lettre de félicitations.

Le traditionnel repas de Noël, organisé par le Groupement des Aînés, n'ayant pas pu se dérouler comme d'habitude au Foyer des Préalpes, la Commune a décidé d'offrir une boîte de chocolat aux aînés qui avaient participé au repas de Noël l'année précédente.

8.4 COHÉSION SOCIALE

Focus 2020

L'être humain doit son succès sur terre à sa forte capacité d'adaptation : ce fut le moment pour la Cohésion sociale d'en faire la démonstration.

Face à la pandémie, durant l'année 2020, plusieurs actions ont été menées pour répondre aux besoins de la population en apportant des services adaptés. L'assouplissement des mesures en juin 2020 a favorisé la reprise du programme avec les adaptations requises.



Seniors

- Soutien psychologique avec la permanence téléphonique et mise en lien de services d'aide
- Service de courses
- Programme d'activités sportives, créatives et de Bien-Être pratiquées à l'extérieur
- Accompagnement individuel de développement de projet de bénévolat
- Tout Ménage
- Réseautage régulier avec les partenaires locaux et associatifs permettant la mise à jour des informations (sport en ligne, transports, livraison de repas, accompagnement dans la maladie et le deuil)
- Collaboration avec la Paroisse et les bénévoles de la Cohésion sociale
- Permanence téléphonique "Un été pour les Aînés"

Jeunesse



- Plateforme virtuelle de rencontre et de jeux pendant le confinement
- Distribution de denrées alimentaires dans les centres d'Animation avec la collaboration REPER
- Adaptation des normes sanitaires dans les centres avec des accueils sur inscription
- Renforcement des interventions avec les travailleurs sociaux de rue
- Suivi en vidéo conférence avec les acteurs locaux et cantonaux de la Plateforme Jeunesse
- Programme d'activités densifié pendant toute la période estivale
- Camp
- Synergie avec le Service social , l'OCT, les travailleurs sociaux dans l'accompagnement des jeunes

Intergénérationnel



- Manifestations extérieures au printemps et en automne
- Adaptation des événements avec les différents partenaires et groupes de travail (Nuithonie, Notre-Dame de la Route et les bénévoles)
- Recherche de fonds et appels à projets

Intégration



- Adaptation des prestations de l'espace Parents-Enfants Tilou
- Synergie avec l'association de quartier de Villars Vert
- Contact et mise en lien des familles en difficulté avec l'Association des "Cartons du coeur"
- Collaboration avec Vera Condé, coordinatrice de l'Ecole-parents migrants
- 1ère journée multiculturelle de rencontre et d'échanges
- Bibliothèque en plein air avec Livr'Echange
- Développement d'un projet de diffusion radiophonique par l'Association de Villars Vert

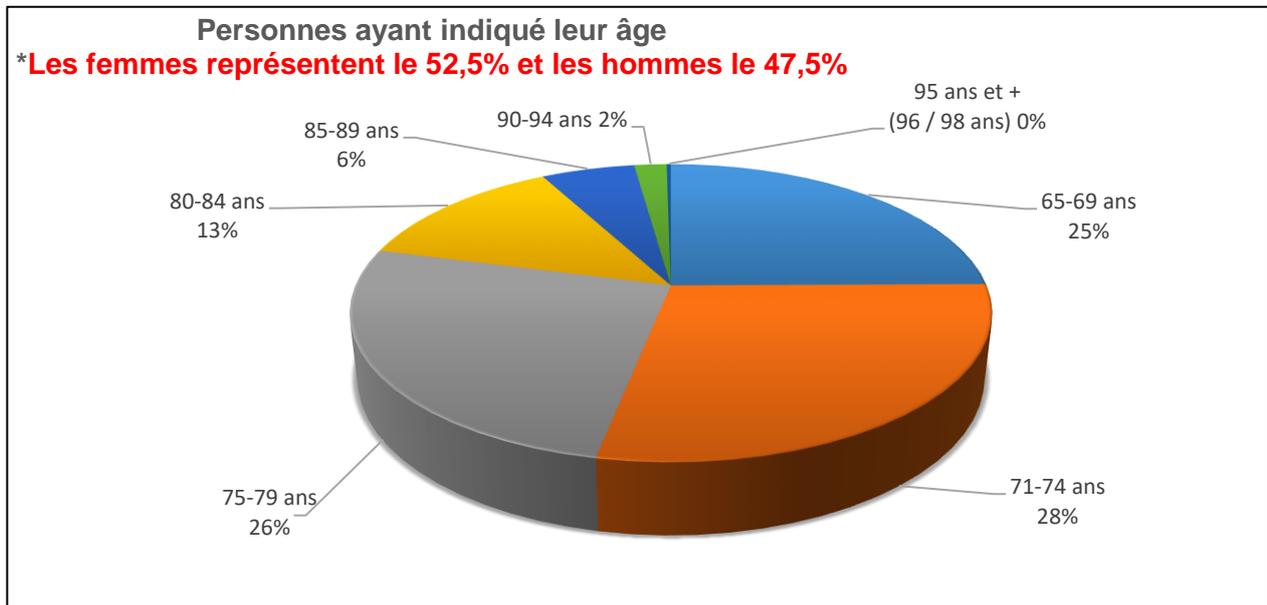
Concept Senior + - 1^{ère} phase

Le 19 février 2020, un questionnaire « Vivre et participer dans ma commune », basé sur le questionnaire développé par la HETS-FR pour le Réseau Santé Sarine, a été adapté et transmis aux seniors de plus de 65 ans habitant à Villars-sur-Glâne. Le terme de renvoi des questionnaires avait été fixé au 3 avril 2020.

L'envoi de ces questionnaires avait pour but de définir les besoins des seniors de notre Commune en vue de l'élaboration d'un **concept communal pour les seniors**, tel que défini par les articles 4 et 5 de la loi du 12 mai 2016 sur les seniors (LSen) précisant que : « dans les 5 ans suivant l'entrée en vigueur de la loi, les communes définissent dans un concept les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre pour favoriser, entre autres, le maintien dans la vie active des seniors, la mise en valeur de leurs compétences, le maintien de leur santé ainsi que la promotion d'un habitat adapté à leurs besoins. »

Sur 1830 questionnaires (64 questions) transmis, 832 ont été retournés à la Cohésion sociale. Ceci démontre un taux de participation significatif. Ce sont les personnes entre 65 ans et 79 ans qui ont en majorité répondu.

La situation sanitaire a certainement joué un rôle quant à ce succès, mais pas que. En effet, le questionnaire lance un signal clair concernant notre volonté de donner la parole aux Aînés et de répondre à leurs besoins par des actions concrètes, pouvant être développées dès 2022.



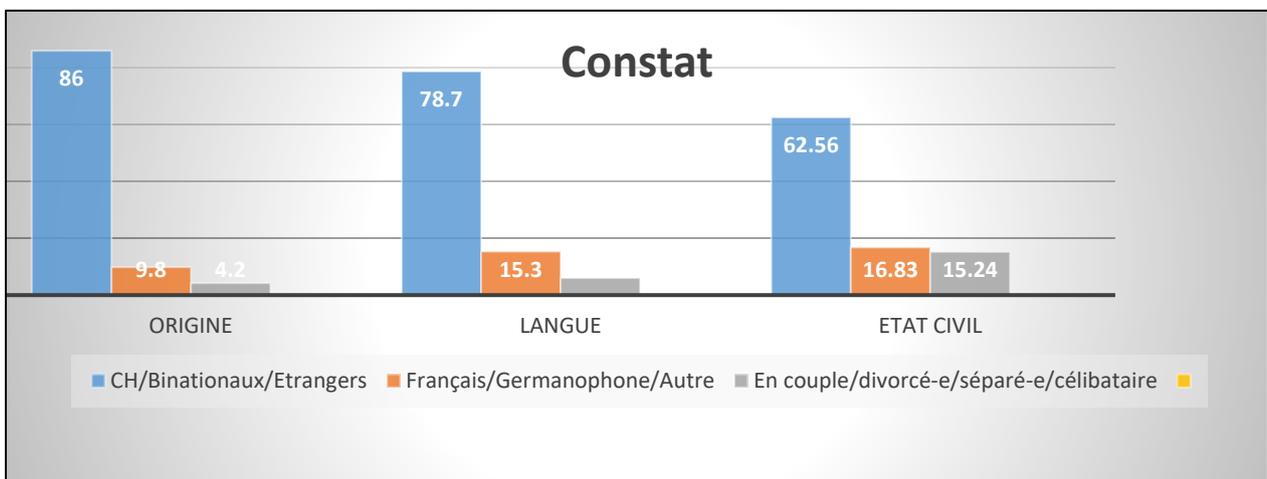
Les relevés ci-après ont deux angles d'interprétation.

Un fort pourcentage des personnes ayant répondu au questionnaire était de langue française mais également allemande, ce qui témoigne de sa présence significative et de l'envie de faire entendre sa voix.

Par contre, la population possédant un statut de binational ou étranger de plus de 65 ans ne semble pas avoir pu ou voulu répondre à notre enquête.

Espérons que les rencontres intergénérationnelles et multiculturelles, démarrées en février dernier, puissent apporter des éléments de réponse et créer le lien avec cette partie de la population restée silencieuse.

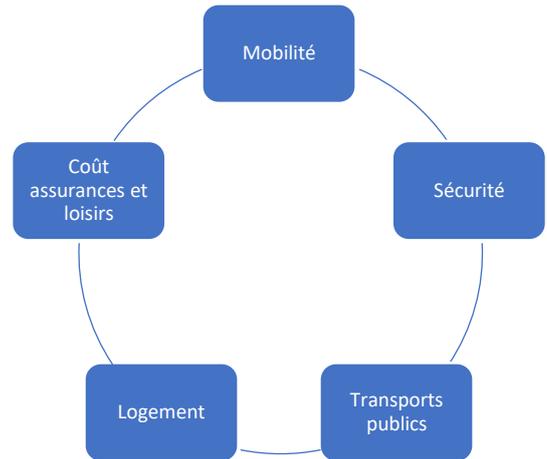
De plus, en analysant ces données, il est plaisant de constater qu'il y a autant d'habitants vivant à deux. Mais qu'en est-il des personnes vivant seules ?



Ces domaines ont pu être synthétisés grâce à un espace de réponse libre et anonyme dans le sondage. Ils constituent depuis décembre notre base de travail, dans le but de développer dans plusieurs services, les futures axes d'intervention du Concept Senior+.

Les deux points centraux des préoccupations peuvent être ramenés à deux mots-clés : l'autonomie et le lien. L'autonomie nous parle de santé (physique et mentale), de liberté (financière et d'action) et de mobilité.

Lorsque toutes les conditions sont réunies, elles donnent accès aux loisirs et permettent de prendre part à la collectivité.



Une équipe polyvalente toujours prête !



**Pour la réalisation de ce portrait, toutes les personnes ayant bénéficié de livraisons ont été contactées par téléphone. Voici celles qui ont posé fièrement pour nous et nous les en remercions chaleureusement.*

A l'annonce du confinement en mars 2020 et de la fermeture des magasins, la Cohésion sociale, a dans un premier temps, « réouvert » la permanence téléphonique (numéro utilisé pendant l'été pour les Aînés) permettant de répondre aux inquiétudes de la population, puis elle a rapidement proposé un service de courses à domicile. Le succès fut immédiat.

Notons que notre équipe a été renforcée dans un deuxième temps par les maîtres de sport et les bibliothécaires témoignant d'une synergie interservices efficace à la hauteur d'un tel dispositif d'urgence.

La Paroisse

La chapelle, silencieuse et fermée, a rappelé l'importance de former une communauté de vie où chacun peut trouver sa place et se sentir participer.

La Paroisse et la Cohésion sociale ont continué d'échanger et de collaborer tout au long de l'année 2020 afin d'être réactives en matière d'intervention auprès de la population (identification des personnes seules, courses, etc.) et de diffusion d'informations utiles pendant la pandémie. Leur soutien financier annuel permet de fidéliser des prestations très appréciées comme le TUK TUK (transport gratuit piloté par des jeunes en recherche de formation en collaboration avec Projet Job et REPER) mais également d'en développer de nouvelles en fonction des demandes et des besoins dont nous discutons ensemble.

La Conférence de Saint Vincent de Paul n'était pas en reste dans cette crise. Elle répond « présent » lors d'urgence et de situations inextricables. Cela nous offre la possibilité de proposer une solution quand il ne semble plus avoir d'issue.

Le Club de Midi n'a pu être proposé qu'une seule fois en début d'année à l'occasion du « Petit Nouvel An » avec un dîner de fête digne de l'événement, fort apprécié des gourmands. Il est vrai que les menus sont toujours apprêtés avec soin et savoir-faire.

Ce projet magnifique réunit fidèlement en quinzaine entre 20 et 40 personnes. Après 3 ans et 22 repas en moyenne annuelle préparés par les groupes des bénévoles sous la houlette de Mme Brouchoud et de la Déléguée.

Comment se rencontrer vraiment et construire une unité dans les quartiers pour aller au-delà d'une simple cohabitation ? L'année 2020 aura permis de prendre du temps pour y réfléchir et d'imaginer d'autres formes de repas intergénérationnels.



L'heure du bilan

L'année 2020, nous a offert l'opportunité de vivre des périodes uniques en démontrant notre polyvalence et notre capacité à nous réinventer auprès des jeunes, des Aînés mais au bout du compte auprès de tous et même de la nature.

Un autre aspect positif et marquant de l'année 2020 aura été d'avoir du temps. En effet, le flux de mails, d'appels, de projets et de séances s'est apaisé et a ouvert un espace intérieur de réflexion et d'analyse.

Les bénévoles

Le développement de la Cohésion sociale tient une partie de son succès grâce au travail engagé des bénévoles de la Commune qui permettent à la population d'accéder à des activités gratuites dans de nombreux domaines tels que :

- Le sport
- Le bien-être
- La culture

Il faut reconnaître au bénévolat ses forces. Il permet à l'initiative citoyenne de s'exprimer, ouvre un espace de liberté, instaure d'autres rapports que les rapports marchands et offre un champ d'épanouissement possible à ses acteurs.

Mais 2020 nous a confrontés aux limitations d'une telle équipe, en effet, la majeure partie d'entre elle représentait la population à risque contrainte à l'isolement. Certes, la situation est inédite mais elle vient questionner notre fonctionnement et le financement des projets.

Les activités ralenties voire stoppées ont permis d'avoir du temps pour repenser le bénévolat et poser des pistes de réflexion quant à des partenariats plus élargis avec par exemple la collaboration du Réseau Bénévolat Fribourg ou le Service social avec les mesures d'insertion socioprofessionnel offrant aux plus de 50 ans ou au moins de 25 ans une nouvelle expérience professionnelle, la coanimation d'activités avec des partenaires locaux voire cantonaux et même la création de collectifs pouvant financer différents projets participatifs.

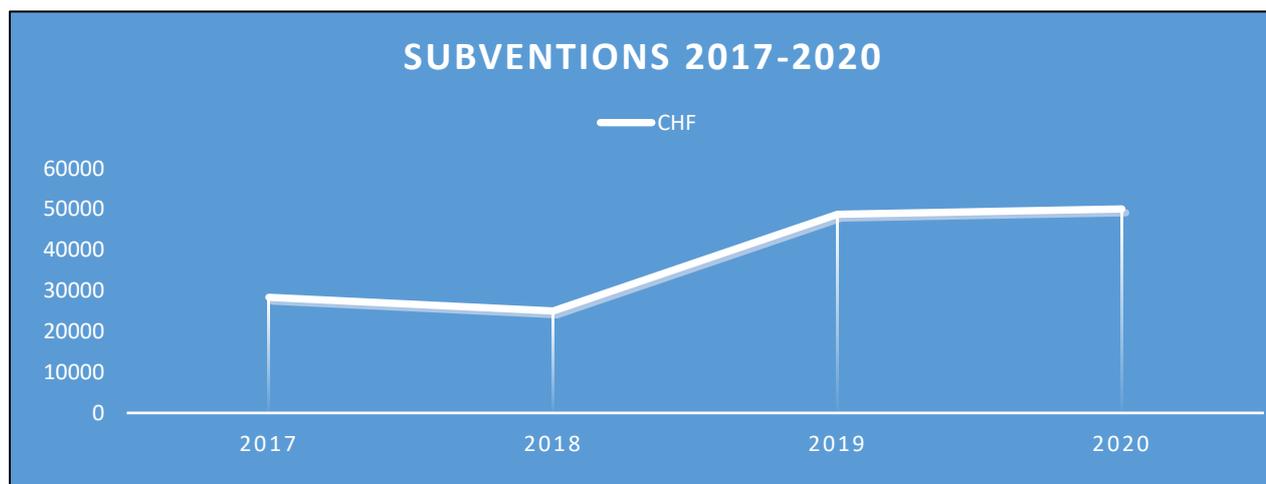
Pour que les plus motivés ne s'essouffent pas et que la stabilité soit assurée, il nous faut évoluer vers une approche du bénévolat diversifiée et les idées sont prêtes à être présentées.

Les subventions

La recherche de subventions est une tâche qui demande du temps tant sur le plan administratif que sur le plan humain. En effet, il y a la demande, le suivi, les rapports et les bilans qui s'organisent avec les porteurs de projets tout au long de l'année.

Depuis trois ans, cette tâche est réalisée à 90% par une seule personne avec toute la partie « développement » du secteur et les autres missions inhérentes à sa fonction.

Notons une nette différence entre l'année 2017, où le montant obtenu était de CHF 25'032.- et l'année 2020, où le montant était de CHF 50'173.- incluant la subvention du travail social de rue.



Nos partenaires ont continué de croire en notre engagement tant sur le plan professionnel qu'humain, ils nous témoignent leur confiance par leurs appuis financiers mais pas seulement.

En effet, ces soutiens sont rendus possible grâce aux personnes engagées dans ces structures, qui comme nous, croient aux changements des sociétés sur un plan collectif, solidaire et humain.

La Paroisse, le SEJ, l'IMR et la DSAS sont partenaires depuis 2017.

Les financements extérieurs sont utilisés sous forme de levier pendant une durée déterminée, ce qui amène à faire de la recherche de fonds de manière permanente.

Intergénérationnel : un défi pour la cohésion sociale

Des générations qui ont besoin les unes des autres

Dans quelle ville les baby-boomers, les jeunes retraités et les plus âgés ont-ils envie de vivre demain ? Les aspirations sont les mêmes pour tous et toutes : la santé, la possibilité d'avoir des navettes gratuites, des transports faciles, la sécurité, la présence de commerces de proximité, la protection de l'environnement, la qualité d'une alimentation saine et locale, la possibilité de conserver du lien social et d'être en contact avec des personnes de toutes les générations. Face à cette demande de lien social, l'offre d'actions intergénérationnelles a le vent en poupe.

Répondre à la multiplication des initiatives



La vie associative est de plus en plus plébiscitée et les nouvelles technologies semblent devenir incontournables pour nous aider à communiquer et à réunir. Les événements de l'année 2020 ont révélé le besoin d'améliorer notre communication afin de rendre l'information instantanée et accessible à tous et à toutes et cela sous des formes adaptées à chaque utilisateur. Un plan innovant d'information via des contenus multimédias et autres supports a pris forme dans nos bureaux. Il est prêt à être présenté.

Nous avons dit « merci » à la nature

Proposer le Sentier des Incroyables comestibles ou coordonner le travail des Jardins Partagés ne va pas de soi. Grâce à l'équipe de la Cohésion sociale, nos bénévoles et les habitants engagés, les projets « Verts » se sont maintenus tout au long de l'année.



Le parcours didactique et intergénérationnel du Sentier des Incroyables comestibles a subi quelques modifications avec un départ et une arrivée au Domaine de Notre-Dame de la Route.



Brochure spéciale « déchets » de Villars-sur-Glâne

La collaboration avec les Services Techniques s'est révélée très fructueuse.

En effet, en fédérant nos forces et le savoir-faire de notre spécialiste « Multimédia Webdesigner » la création d'une brochure spéciale « déchets », simple et innovante, a vu le jour. Celle-ci a été publiée pour sensibiliser la population et éviter le littering.



Les Jardins partagés ont quelques années derrière eux et un bel avenir devant eux



Projet intergénérationnel, interculturel et pédagogique par excellence, les Jardins partagés se transforment saison après saison et apportent aux jardiniers/ères en herbe des moments de convivialité et d'échanges de connaissances.

Travail parfois très physique, la répartition égale des tâches ainsi qu'un règlement d'utilisation ont donné naissance à des discussions constructives. Des idées d'agrandissement ont pris forme suite à la demande toujours plus importante. La crise sanitaire a réveillé chez beaucoup le besoin de se reconnecter à la nature et le souhait de reprendre des habitudes ancestrales oubliées.

« La forêt n'est pas un endroit à visiter, c'est chez nous », Gary Snyder

En collaboration avec Almighty Tree, l'équipe de la Cohésion sociale a planté 14 arbres dans la Forêt de Moncor avant l'arrivée de l'hiver. Fiers d'être actifs dans la protection de la biodiversité de notre Commune, cette première expérience nous laisse deviner une suite...



Animation jeunesse

Entre le 6 janvier et le 13 mars 2021, des activités régulières ont été proposées aux enfants et aux adolescents de Villars-sur-Glâne du lundi au samedi, répartis sur les trois centres avec notamment :

- Du Hip-hop le lundi (20 enfants en moyenne)
- Des ateliers de recherches d'apprentissage le mardi (4 adolescents en moyenne)
- Des ateliers créatifs ou culturels le mercredi (33 enfants en moyenne)
- Des accueils goûter le jeudi (42 enfants en moyenne)
- Des accueils libres pour les enfants le vendredi (68 enfants en moyenne)
- Des accueils libres pour les adolescent-e-s le vendredi (28 ados en moyenne)

		SEMAINES RÉGULIÈRES	
		DAILLES	VILLARS-VERT
LUNDI	FERMÉ		HIP-HOP DÈS 7 ANS 17H00 - 18H00 DÈS 10 ANS 18H00 - 19H00 <small>Inscription en début d'année</small>
MARDI	PROJET JOB AU PLATY		
MERCREDI	ATELIERS CRÉATIFS / CULTURELS 14H00 - 16H00 DÈS LA 3H	ATELIERS CRÉATIFS / CULTURELS 14H00 - 16H00 DÈS LA 3H	
JEUDI	ACCUEIL GOÛTER 16H30 - 18H30 DÈS LA 3H	ACCUEIL GOÛTER 16H30 - 18H30 DÈS LA 3H	
VENDREDI	ACCUEIL ENFANTS 16H30 - 18H30 DÈS LA 3H	ACCUEIL ENFANTS 16H30 - 18H30 DÈS LA 3H	
	ACCUEIL ADOS 18H30 - 22H00 DÈS LE CO	ACCUEIL ADOS 18H30 - 22H00 DÈS LE CO	
SAMEDI	FERMÉ		SAMEDI GOÛTER 12H30 - 16H30 DÈS LA 3H <small>1 samedi sur 2</small>

Toutes les activités régulières sont gratuites et offertes par la commune de Villars-sur-Glâne

En moyenne, 195 enfants et adolescents ont fréquenté les trois centres d'animations chaque semaine.

En plus des activités régulières, le 25 janvier et le 1^{er} février 2021, deux journées de ski ont été organisées en collaboration avec le ski-club de VSG et l'Association des parents d'élèves. 40 enfants ont pris part à ces sorties.

Le 29 janvier 2020, l'animation a proposé une activité en collaboration avec l'ECG sur le thème du recyclage : 57 enfants y ont participé.

Le 29 février 2020, une sortie à ski a été proposée aux adolescents dont 9 y ont participé.

Pour les vacances de Carnaval, l'animation jeunesse a proposé un programme diversifié et varié :

- Ateliers masque de carnaval, ateliers pâtisserie, sortie patinoire, sortie luge, accueils.

En tout, 71 enfants ont participé à ces animations.

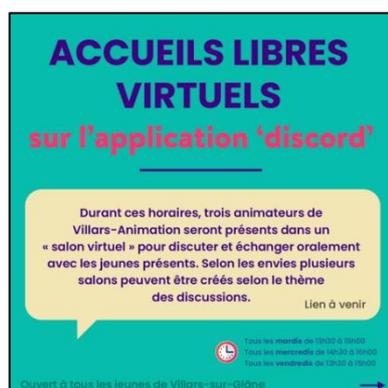


A partir du 13 mars 2020, suite aux directives fédérales concernant le COVID-19, toutes les activités physiques de l'animation ont dû fermer jusqu'au 15 juin 2020. Durant cette période compliquée l'animation jeunesse a participé au programme de livraisons de courses à domicile pour les personnes vulnérables. En parallèle, afin de garder le lien avec les enfants, pour effectuer du travail de prévention sociale et pour pouvoir les divertir, l'animation jeunesse a été très active sur les réseaux sociaux et a mis en place différentes activités virtuelles telles que :

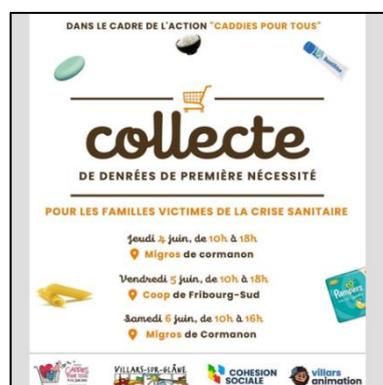
- Des post réguliers sur Facebook et Instagram
- Une permanence de messagerie sur Instagram tous les jours pour les jeunes
- Des accueils virtuels sur l'application DISCORD les mardis, mercredis et vendredis
- Une radio sur l'application DISCORD avec la possibilité pour les jeunes de proposer des chansons.

En moyenne, 48 jeunes par semaine ont participé à ces activités ou conversaient avec les animateurs à travers la permanence de messagerie.

De plus, l'équipe de Projet Job a continué à encadrer et aiguiller les jeunes pour les recherches d'apprentissage grâce au mailing et à l'application whats app.



En plus des activités virtuelles et des livraisons à domicile effectuées durant le semi-confinement, Villars-Animation a été contacté afin de participer à l'action « Caddies pour tous » les 4-5 et 6 juin. En effet, la pandémie a accéléré la situation de précarité de beaucoup de familles. C'est pourquoi, une action au niveau romande a été mise en place afin de collecter et redistribuer des aliments de première nécessité aux personnes dans le besoin. Durant ces trois jours, les animateurs ont collecté 1 tonne de bien de première nécessité ainsi que CHF 1695.45 avec lesquels ils ont achetés des aliments. Ils ont pu remplir 160 cabas en papier qui ont été redistribués le 10 juin 2020 simultanément à Villars-Vert et aux Dailles. Suite à cette action qui a mis en lumière la précarité produite par la pandémie, et avec l'accord du Conseil communal, les animateurs ont renforcé les centres d'animation de REPER pour distribuer des sacs de denrée alimentaires tous les vendredis durant les mois de juillet et d'août 2020.



Le 15 juin 2020, les activités ont pu reprendre avec les jeunes de Villars-sur-Glâne en appliquant un concept de sécurité rédigé par l'AFAJ (l'Association suisse pour l'animation socioculturelle) et validée par l'OFSP, l'OCC de Fribourg et la Commune de Villars-sur-Glâne. Ce concept de sécurité prévoyait notamment :

- Un système de traçabilité pour tous les participants aux activités
- Une désinfection des mains pour tous à l'entrée du Centre
- Le maintien constant de 2 mètres de distance entre les animateurs et les enfants.

Les activités régulières ont repris jusqu'aux vacances d'été. Durant ces trois semaines, en moyenne, 144 enfants et adolescents ont participé aux activités chaque semaine.

Durant les vacances d'été, afin de répondre aux besoins croissants d'activités pour les enfants, notamment pour les familles qui n'ont pas pu partir en vacances à cause de la situation sanitaire, l'animation a intensifié ses prestations en proposant chaque semaine 4 à 5 activités gratuites.

- Un camp d'été de 5 jours, 2 journées en forêt, 2 sorties à la piscine, 2 soirées grillade, 1 sortie à la chocolaterie, 1 après-midi escape-game, 2 ateliers percussions, 4 matinées jardinage, 1 atelier de danse, 1 après-midi karaoké, 5 ateliers théâtre, 1 nuit sous tente, 2 sorties en bateau, 1 journée promenade, 1 tournoi poly-sportif, 2 tournois de foot, 5 accueils ados, 4 accueils enfants.

Au total, 387 enfants ont participé aux activités de l'été proposées par Villars-Animation.



Du 7 septembre au 4 novembre 2020, les activités ont pu se dérouler normalement, avec toutes les mesures de protection. Pour le programme de la rentrée, suite aux nombreux problèmes qui se sont déroulés dans la Commune durant l'été (incivilités, vandalismes, littering, etc.), notamment dans le quartier des Dailles, il a été décidé d'augmenter l'offre d'animations pour les adolescents. Le Centre d'animation des Dailles a ouvert 4 soirs par semaine pour les adolescents. Le but était que les jeunes ne traînent pas dans l'espace public afin d'éviter qu'ils ne consomment de l'alcool et des stupéfiants, laissant des déchets partout et déranger le voisinage en faisant du bruit, mais surtout pour permettre aux animateurs de créer un lien avec les jeunes et de travailler avec eux.

		VILLARS-VERT	LES DAILLES
MERCREDI	HIPHOP Dès 10 7h 17H30-18H30	ACCUEIL LIBRE STUDIO / PS4 Dès le C.O. 18H30-19H30	
JEUDI	ACCUEIL LIBRE STUDIO / PS4 Dès le C.O. 18H00-19H30	ACCUEIL LIBRE STUDIO / PS4 Dès le C.O. 18H00-19H30	
VENREDI	ACCUEIL LIBRE STUDIO / PS4 3 vendredis sur 4 Dès le C.O. 19H30-22H00	ACCUEIL LIBRE STUDIO / PS4 3 vendredis sur 4 Dès le C.O. 19H30-22H00	
SAMEDI	ACCUEIL LIBRE STUDIO / PS4 3 samedis sur 4 Dès le C.O. 19H30-22H00	ACCUEIL LIBRE STUDIO / PS4 3 samedis sur 4 Dès le C.O. 19H30-22H00	

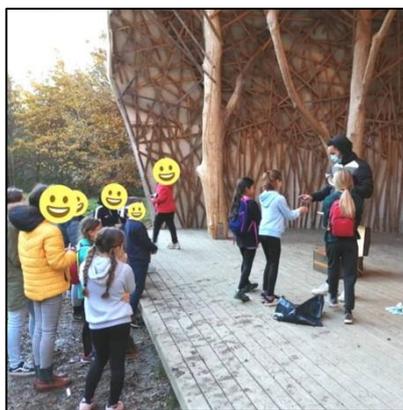
Durant cette période, en moyenne 142 enfants et 68 adolescents ont fréquenté les centres d'animation chaque semaine.

Le 12 septembre 2020, un tournoi FIFA suivi de grillades a été organisé avec les adolescents au Centre d'animation de Villars-Vert. 23 jeunes ont pris part à ce tournoi.

Durant les vacances d'automne, plusieurs activités ont été proposées aux enfants de la Commune :

- Un clip sur l'écologie de 3 jours, une initiation au théâtre sur 2 jours, la réalisation d'un court-métrage, une initiation à la danse classique, une chasse au trésor dans la forêt, 2 accueils ados, 1 accueil enfant.

101 enfants et 23 adolescents ont participé à ces animations.



Le 4 novembre 2020, suite à la situation sanitaire qui s'est détériorée, les activités d'animation ont été suspendues. Elles ont pu reprendre le 24 novembre 2020 en appliquant un nouveau plan de protection plus strict :

- Désinfection des mains à l'entrée, traçabilité, distance de 1m50 à partir de 16 ans, port du masque obligatoire dès 12 ans, limitation maximale de 10 personnes dans le centre, ou 6 à partir de 12 ans.

Ces restrictions ont amené une baisse considérable de la fréquentation des centres d'animation. Le marché de Noël a dû être annulé. En revanche, en collaboration avec l'Association du quartier de Villars-Vert, les enfants ont réalisé des dessins pour la fête de St-Nicolas qui ont été affichés à l'entrée des immeubles afin d'égayer un peu le quartier.

Durant cette période, 102 jeunes ont fréquenté les centres d'animations en moyenne chaque semaine.

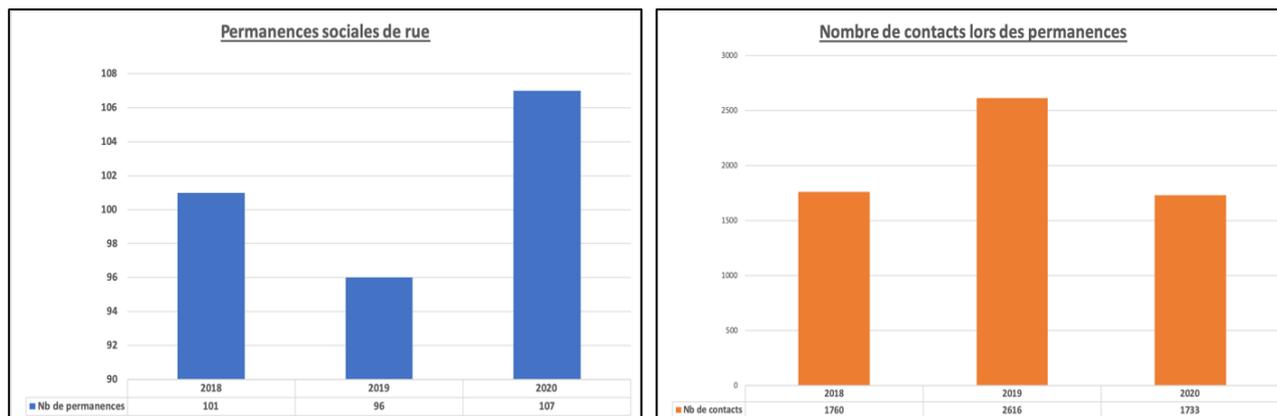


Mandat travail social de rue REPER à Villars-sur-Glâne

En 2020, le travail social de rue (TSR) à Villars-sur-Glâne et le pourcentage de 70% qui y est dévolu ont été répartis entre deux personnes, Pascal Jungo ayant été rejoint par Margaux Amstutz en février. Rapidement, l'arrivée du Covid-19 a eu des répercussions importantes dans la pratique du TSR, qui seront détaillées dans les différentes rubriques.

Permanences sociales de rue

En 2020, 107 permanences sociales de rue ont été réalisées. Elles ont permis d'établir 1733 contacts significatifs avec des jeunes.



Par rapport à 2019, les permanences sociales de rue sont en légère augmentation, alors que le nombre de contacts établis a nettement diminué.

L'arrivée d'une nouvelle professionnelle explique l'augmentation du nombre de permanences sociales de rue, celles-ci représentant la principale mission lors d'une immersion dans cette fonction. Malgré une suspension des permanences sociales de rue durant quatre semaines lors du semi-confinement au printemps et une reprise progressive par la suite, le nombre de permanences sociales de rue a été supérieur à celui de l'année précédente.

En revanche, suite aux différentes mesures visant à limiter la propagation du Covid-19, et en particulier lors du semi-confinement du printemps, le nombre de jeunes présents sur l'espace public a nettement diminué, limitant ainsi l'opportunité d'entrer en contact. En effet, de nombreux jeunes ont respecté les mesures, et par un effet d'entonnoir, seule une minorité de ces derniers a continué à occuper l'espace public.

Les jeunes étant parfois seuls dehors et sans autre possibilité d'exutoire, des tensions avec le voisinage ont été exacerbées. Cela a particulièrement été le cas autour de l'école des Rochettes dans le quartier des Dailles, qui a d'ailleurs attiré passablement de jeunes venant d'autres communes.

Approche communautaire

En vue de diminuer les tensions, l'équipe du TSR a régulièrement échangé avec les jeunes du quartier et pris contact avec différents habitants. Lors d'une rencontre en juillet, elle a aussi réuni trois Conseillères et Conseillers communaux ainsi que différents acteurs du réseau (école, service technique, police intercommunale, TSR). Deux jeunes y ont également participé et ont pu exprimer

leurs besoins. Suite à l'action des différentes parties, et notamment de la police, la présence des jeunes venant de l'extérieur a diminué.

La problématique du littering s'étant intensifiée à la rentrée scolaire, et plus spécifiquement dans le quartier de Villars-Vert, une réunion avec différents acteurs (service technique, cohésion sociale, Villars Animation, police intercommunale, TSR) s'est tenue en septembre. Elle a permis de faire évoluer le protocole de communication entre différents services par rapport à cette problématique.

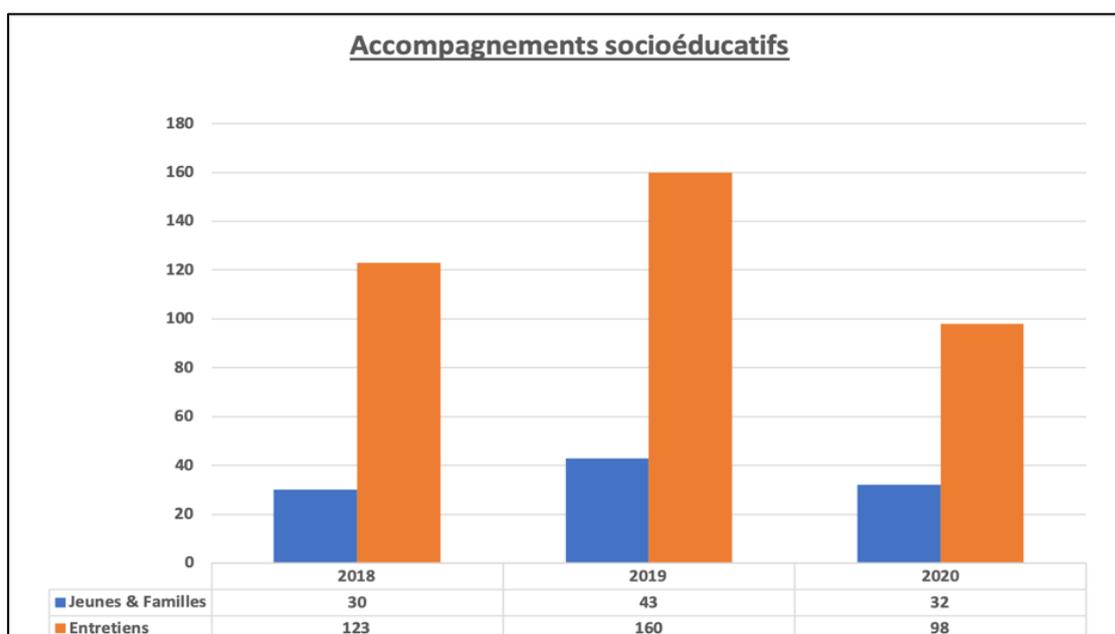
Aux Dailles, de nouvelles tensions entre des habitants et des jeunes se sont manifestées en automne. La collaboration entre les différentes entités (police cantonale, police intercommunale, Villars Animation, TSR), ainsi qu'avec la Syndique et un Conseiller communal a permis d'améliorer rapidement la situation.

Ainsi, l'année 2020 a montré la pertinence de conjuguer différents types d'action lors de situations problématiques, et d'allier au côté notamment répressif de la police l'aspect préventif du TSR, qui échange directement avec les jeunes, mais assure également un travail de coordination et un dialogue indirect entre les jeunes et le reste de la collectivité.

Quant au projet d'amélioration du vivre-ensemble dans le secteur du Coteau, il était prévu d'organiser une Fête des voisins en 2020, qui n'a malheureusement pas pu aboutir en raison de la crise du Covid-19. Cela dit, pour permettre à ce projet de se concrétiser, une reprise de contacts avec les personnes concernées aura lieu au printemps 2021.

Accompagnements socioéducatifs

En 2020, 24 jeunes et 8 familles ont bénéficié d'un accompagnement socio-éducatif, ce qui équivaut à 32 accompagnements. Au total, 98 entretiens ont été réalisés.



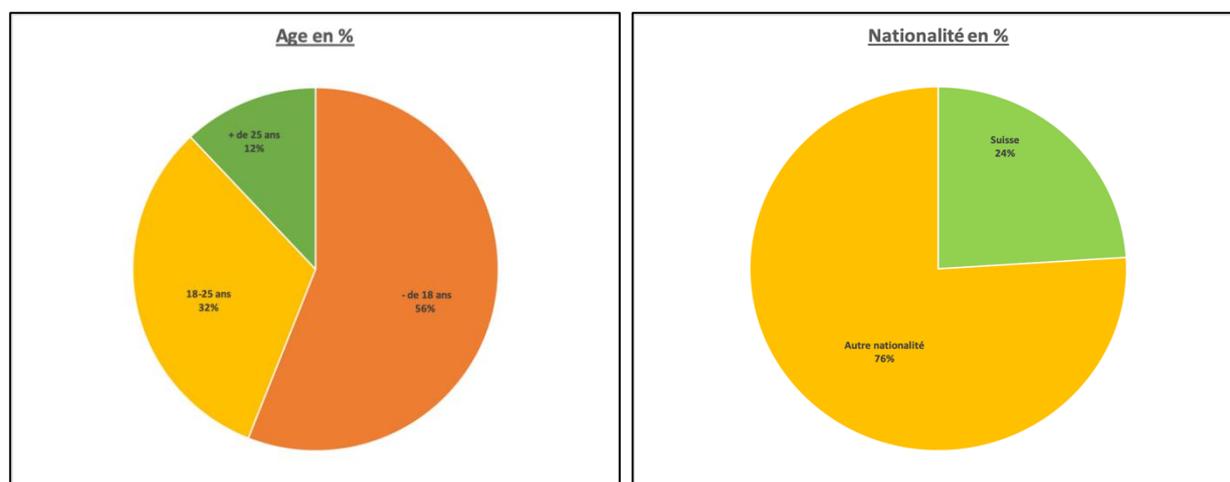
Par rapport à 2019, tant le nombre d'individus accompagnés que le nombre d'entretiens ont diminué. Cette évolution peut s'expliquer par plusieurs phénomènes. D'une part, l'arrivée d'une nouvelle professionnelle nécessite une phase de création de contacts et d'un lien de confiance avec les

jeunes avant de proposer des accompagnements. Il existe ainsi toujours un mouvement balancier entre les permanences sociales de rue et les accompagnements : une présence importante dans l'espace public permet de créer progressivement de nombreux liens avec le public-cible, ce qui débouche à terme sur une augmentation des accompagnements, avec pour corollaire une diminution du temps à disposition pour les permanences sociales de rue. Certains accompagnements socioéducatifs arrivent à leur dénouement, permettant ainsi de réinvestir davantage l'espace public.

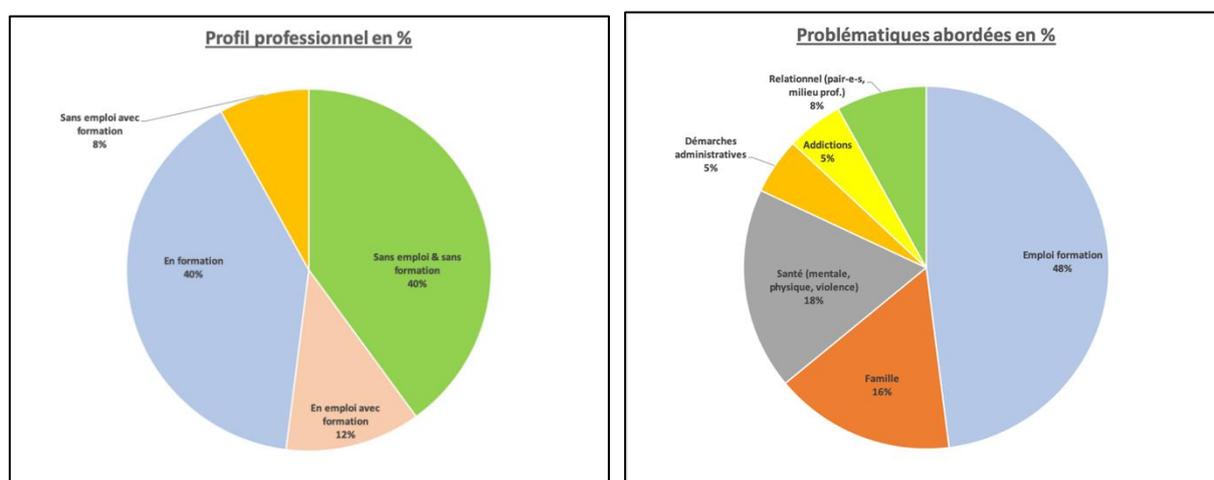
D'autre part, le Covid-19 a bouleversé la vie quotidienne de chacun et en particulier des jeunes, suspendant l'opportunité pour ces derniers de se concentrer sur leurs propres besoins et de formuler de nouvelles demandes de soutien.

Enfin, le Covid-19 semble aussi avoir amené certains jeunes à décrocher des accompagnements déjà en place, d'une manière similaire au décrochage scolaire.

Plus de la moitié des jeunes accompagnés sont mineurs, un tiers a moins de 25 ans, et une minorité est plus âgée. Les trois quarts sont de nationalité étrangère.



Au niveau du profil professionnel, près de la moitié des jeunes accompagnés se trouvent dans une situation de précarité dans leur rapport au monde du travail. Quant aux thématiques abordées dans le cadre des accompagnements socioéducatifs, la principale problématique a été l'emploi et/ou la formation. Elle a concerné près de la moitié des accompagnements, ce qui représente une augmentation par rapport à 2019.



Cela peut être mis en lien avec le Covid-19, qui a fortement entravé la possibilité pour les jeunes d'effectuer un stage en entreprise et ainsi réduit les perspectives d'insertion professionnelle. D'autres problématiques importantes en 2020 ont été la santé, en augmentation par rapport à 2019, et la famille. Enfin, les addictions, l'aspect relationnel et les démarches administratives ont aussi régulièrement fait l'objet d'un accompagnement.

Projet Un Tour En Tuk-Tuk

Ce projet a connu sa 3^{ème} édition en été 2020, soit du 15 juin au 4 septembre. Il a été maintenu malgré la situation sanitaire, avec différentes mesures de protection. Des personnes de tout âge ont été accueillies. Comme l'année précédente, il était possible de se déplacer entre Fribourg et Villars-sur-Glâne. Par ailleurs, une collaboration avec Fribourg Tourisme a été développée. Des garde-fous ont été mis en place pour que ce volet n'empiète pas sur l'offre de base à destination de la population des deux communes partenaires. Le Tuk-Tuk a également véhiculé des groupes de musique dans le cadre de l'édition itinérante de la Fête de la musique de Fribourg et a proposé des tours au public venu à la Fête des abeilles et à la Fête des Incroyables comestibles à Villars-sur-Glâne. Ce projet a une nouvelle fois connu un grand succès, comme le démontrent les quelques chiffres ci-après :

- 60 jours de circulation à Villars-sur-Glâne et à Fribourg.
- Un peu plus de 4'219 km parcourus, soit une moyenne de 70 km par jour.
- 323 courses réalisées, soit une moyenne de 5 par jour, dont 60% au départ de Fribourg et 40% au départ de Villars-sur-Glâne.
- 830 personnes accueillies, dont 28% étaient des aînés, souvent accompagnés de proches (conjoint, amis, enfants ou petits-enfants).
- 6 jeunes ont été engagés dans le cadre de ce projet, dont 2 à Villars-sur-Glâne, dirigés vers le projet via le Service social communal.
- 3 établissements médicaux-sociaux (2 à Villars-sur-Glâne et 1 à Fribourg) et 1 institution pour personnes en situation de handicap ont mobilisé le Tuk-Tuk plusieurs demi-journées pour effectuer des promenades avec leurs résidents.
- 26 courses ont été réservées via Fribourg Tourisme, représentant 81 visiteuses et visiteurs accueillis dans le cadre de cette nouvelle collaboration.



Plateforme Enfance & Jeunesse

Cette Plateforme, qui regroupe 15 entités concernées par l'enfance et/ou la jeunesse de Villars-sur-Glâne, s'est consolidée en 2020. Des personnes représentant les écoles primaires ont notamment rejoint la plateforme. Les membres se sont réunis à 4 reprises.

La thématique des écrans a suscité un vif intérêt de l'ensemble des membres. Le CO de Pérolles se consacrant à la base à un projet de semaine sans écran en 2021, les membres de la Plateforme s'y sont joints avec l'intention de l'étendre à toutes les instances intéressées dans la Commune. Étant donné le contexte actuel, qui donne de l'ampleur au virtuel, cette semaine se centrera finalement sur la question plus large de la place des écrans dans nos vies et de la citoyenneté numérique.

Projet Job

En 2020, Projet Job a connu un changement au niveau de son équipe. Cela a créé l'occasion de repenser certains aspects du projet, notamment l'offre de cours collectif de formation à la recherche d'une formation ou d'un emploi, dont la restructuration est en cours. L'équipe sera à nouveau au complet dès février 2021. Dans l'intervalle, les membres de l'équipe ont continué à se réunir, à échanger autour des situations des jeunes et ainsi à les accompagner au mieux en fonction de leurs besoins.

Résumé

En 2020, le Covid-19 a bouleversé la vie quotidienne de chacun. Les jeunes ont été fortement impactés par les différentes mesures prises par les autorités. Ainsi, la pratique du travail social de rue a elle aussi été modifiée, bien que chacune des prestations ait continué d'être assurée. D'un point de vue quantitatif, notamment en raison de la réduction de l'occupation de l'espace public, le nombre de contacts établis lors des permanences sociales de rue et le nombre d'accompagnements de jeunes ont diminué. En revanche, le nombre de permanences sociales de rue a augmenté, tout comme celui des réunions et autres occasions de collaboration avec les acteurs du réseau. Les jeunes souffrant davantage de la crise actuelle que les autres classes d'âge, il est aujourd'hui absolument nécessaire de les accompagner et de leur permettre d'accéder au soutien dont ils ont besoin, ce pour quoi l'équipe du travail social de rue continuera de s'investir en 2021.

9. SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS

9.1 VOIRIE

Activités courantes

- Entretien général du patrimoine routier communal
- Entretien des trottoirs et des chemins piétonniers communaux
- Service hivernal
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien du mobilier urbain
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien des déchetteries de quartier
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Mise en place de l'éclairage pour les fêtes de fin d'année
- Mise en place de l'affichage pour la sécurité routière
- Creuse de tombes et gestion du cimetière
- Gestion des déchets
- Fauchage des talus routiers
- Encadrement du personnel auxiliaire de remplacement (PAR) travaillant dans l'équipe des cantonniers
- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui touchent les services extérieurs

Soutien logistique aux manifestations communales et de tiers

- Transport, montage de matériel pour la fête de carnaval
- Transport, montage de matériel pour les différentes fêtes de quartiers (fête des voisins et fête des Incroyables comestibles)
- Prêt de matériel et transport de matériel pour des manifestations organisées par des tiers

Réalisations

- Abaissement des trottoirs secteurs Centre commercial de la Coop, garage Honda, route des Préalpes.
- Assainissement de la traversée piétonne en pavés située à la route du Soleil
- Renforcement (avec une coulisse en béton) du chemin pédestre bois de Belle-Croix – route des Préalpes
- Assainissement du trottoir route du Platy
- Réalisation de l'infrastructure pour le Skatepark de Villars-Vert



Abaissement de trottoir - Route de Moncor

- Rénovation des bancs publics
- Entretien du parcours Vita
- Réfection de la piste finlandaise Béda-Hefti du bois de Belle-Croix
- Réfection lourde du réseau routier (PGRR)
- Entretien des coulisses route du Vieux-Moulin
- Contrôle des fondations des candélabres
- Réfection de la place de jeux des Rochettes
- Remplacement de dalles en pierre sur la place minérale de Cormanon
- Marquage d'un passage pour piétons sur la route de Chandolan



Place de jeux des Rochettes

Terrain de basket de Villars-Vert
(avant travaux)Skatepark de Villars-Vert
(après travaux)

Entretien routier

Réseau routier communal

Routes communales	28'210 m
Routes privées	2'400 m
Chemins piétonniers	15'190 m
Trottoirs communaux	31'693 m

L'entretien hivernal de ce réseau a nécessité l'utilisation de :

Années	2017	2018	2019	2020
Sel	239 tonnes	320 tonnes	316 tonnes	46 tonnes
Gravier	0.5 tonnes	1.3 tonnes	0 tonne	0.125 tonne

Gestion des déchets

Mise à jour du dépliant Mémo-Déchets et réalisation d'affiches imagées didactiques pour les nouveaux habitants et les personnes de langue étrangère, en collaboration avec la Cohésion sociale pour la partie graphique.

En 2020, le ramassage des déchets ménagers urbains a été effectué par l'entreprise Gevisier.

Années	2018	2019	2020
Déchets ménagers	1'504 tonnes	1'460 tonnes	1'598 tonnes
Déchets de jardin	1'724 tonnes	1'830 tonnes	1'638 tonnes
Déchets encombrants	506 tonnes	465 tonnes	458 tonnes
Réfrigérateurs/congérateurs	7 tonnes	8 tonnes	6 tonnes
Appareils ménagers	8 tonnes	7 tonnes	6 tonnes
Vieux papiers	872 tonnes	869 tonnes	782 tonnes
Verres usagés	454 tonnes	444 tonnes	499 tonnes
Aluminium et fer blanc	164 tonnes	144 tonnes	152 tonnes
PET	53 tonnes	56 tonnes	55 tonnes
Vieux pneus	8 tonnes	10 tonnes	8 tonnes
Vieux bois	163 tonnes	201 tonnes	140 tonnes

Taux de couverture : (objectif minimum 70%)

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
77.55%	72.22%	77.51%	78.25%	70.33%	76.85%	71.11%	96.46%	92.50%

9.2 PARCS ET JARDINS

Activités courantes

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Entretien des terrains de football du Centre sportif du Platy
- Mise en conformité des places de jeux
- Taille des haies et arbres d'avenue
- Plantation d'arbres, arbustes et plantes vivaces
- Entretien des chemins pédestres notamment du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle
- Entretien des bacs et îlots des zones 30
- Désaffectation des tombes
- Entretien du cimetière
- Réfection des chemins en pavés
- Lutte contre les plantes invasives
- Lutte contre la pyrale du buis
- Entretien des places de sport, cimetière, aménagements extérieurs des écoles
- Végétalisation des ouvrages routiers
- Collaboration au service hivernal

- Collaboration avec les activités de l'animation
- Collaboration avec le service des bâtiments et de l'aménagement pour les nouvelles plantations ou leur remplacement
- Fauchage des surfaces en gazon et en prairies fleuries
- Plantation et entretien des massifs fleuris
- Préparation et ensemencement des pelouses, prairies et plates-bandes de fleurs annuelles
- Entretien des étangs des parcs urbains (Platy et Cormanon)
- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui touchent les services extérieurs

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Élagage des branches mortes des arbres et entretien de l'étang du Platy
- Collaboration à l'entretien de bacs pour l'animation « Sentier des Incroyables comestibles »
- Plantation de 12 chênes dans le secteur de Cormanon Est
- Remise en état des terrains suite aux chantiers communaux
- Encadrement des jeunes pour des stages (institut Seedorf, le Torry et Commune) ainsi que pour les travaux d'été
- Participation au projet « un arbre pour votre enfant » édition 2020
- Réalisation de coupes d'arbre par mesure de sécurité
- Expertise sur les arbres sensibles et suivi des travaux de soins aux arbres
- Plantation d'un sapin au carrefour route de la Glâne – route du Platy



Plantation des chênes à Cormanon



Plantation d'un sapin
Route du Platy

Réalisations

- Entretien du balisage des chemins pédestres
- Réalisation des aménagements extérieurs autour de la passerelle de Villars-Vert
- Réalisation d'un canapé forestier au bois du Platy
- Plantation dans les différentes zones 30
- Tailles d'entretien et de rajeunissement de végétaux dans toute la Commune
- Réfection des abris en bois situé dans le bois de Belle-Croix



Réfection abris en bois
Bois de Belle-Croix



Canapé forestier



Aménagements extérieurs
Passerelle de Villars-Vert

Matériel et véhicules

Achat et remplacement :



Remplacement après 17 années de service, du véhicule des Services techniques (administration communale) par un véhicule électrique.

9.3 CIMETIÈRE

78 personnes décédées ont été annoncées aux Services extérieurs durant l'année 2020.

73 personnes ont été incinérées, ce qui représente 93.59%.

Leurs cendres ont été réparties comme suit :

- 27 dans des cases funéraires
- 0 dans une mini-tombe
- 20 au Jardin du souvenir
- 11 dans d'autres cimetières
- 4 placées dans une tombe
- 11 reprises par les familles



5 personnes ont été inhumées, ce qui représente 6.41%.

Les urnes sont déposées dans le mur cinéraire étape IV, au sud de l'église.

Le nombre de tombes disponibles à la fin décembre 2020 est de :

- 53 cases funéraires
- 1 mini-tombe
- 13 tombes enfants
- 109 tombes sans concession
- 39 tombes avec concession

24 tombes et cases cinéraires ont été désaffectées en 2020 au terme du délai de 20 ans.

9.4 SERVICE DU FEU

Fonctionnement du service

Le Corps des sapeurs-pompiers comptait 76 membres au 1^{er} janvier 2020. Parmi ceux-ci, on dénombrait 11 officiers, 15 sous-officiers et 32 porteurs d'appareil respiratoire.

Au cours de l'année 2020, 12 personnes ont intégré le Corps des sapeurs-pompiers et 7 l'ont quitté.

Interventions

2020, une année plutôt dans la moyenne haute avec une série d'incendies volontaires comme les feux des canapés forestiers illustrés ci-après. Le Corps est intervenu à 86 reprises pour un total de 1'076 heures de travail.

En 2020, le nombre d'appels au 118 se répartit de la façon suivante :

• Feux	22
• Hydrocarbures	2
• Accidents de la circulation	1
• Inondations / dégâts naturels	18
• Détections automatiques	29
• Fausses alarmes	1
• Sauvetages	5
• Services de police	0
• Divers	8



Bois de Mon Cœur – Canapé forestier

Statistiques des heures de travail

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Heures	1283	1006.5	740.5	786.5	745.5	609	718.5	828	1289	747	1076

Instruction et formation

Durant l'année 2020, le Corps des sapeurs-pompiers a également dû s'adapter aux mesures sanitaires liées au COVID-19 tout en garantissant le maintien des prestations pour les demandes d'interventions. Une grande partie de la formation a été annulée. Quelques thèmes ont tout de même pu, entre deux vagues, être abordés. La majorité des exercices de piquet du samedi matin ont pu être maintenus, notamment :

- 5 séances d'état-major ;
- 2 visites tactiques ;
- 3 cours de cadres, y compris une formation BLS-AED ;

- 5 exercices de la section protection respiratoire et 4 cours de cadres ;
- 3 exercices pour nouveaux sapeurs-pompiers ;
- 3 exercices pour spécialistes travaux en hauteur du Grand-Fribourg.

L'instruction avait pour but de travailler les thèmes suivants : feux de forêt, feux de parking souterrain, service des tuyaux et le comportement au feu réel avec eau pour les porteurs d'appareils respiratoires.

Prévention

Plusieurs objectifs en matière de prévention ont aussi été suivis avec des visites d'entreprises et de sites sensibles, un exercice d'évacuation des écoles et la présence du Corps des sapeurs-pompiers lors de diverses manifestations.

Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie une fois en 2020 pour approuver le budget 2021.

9.5 CULTURE

La Commune de Villars-sur-Glâne subventionne des projets culturels locaux (théâtre, danse, musique, spectacle, exposition, etc.) répondant aux critères d'attribution fixés par la Commission des affaires culturelles.

Les demandes de subvention doivent se faire au moyen d'un questionnaire et sont traitées par ladite Commission deux fois par année en principe. Le site internet de la Commune renseigne les intéressés sur la procédure et les délais à respecter.

La Commission des affaires culturelles

Il est à noter qu'un certain nombre de manifestations ont été reportées ou annulées en raison du Covid-19. Toutefois, la Commission s'est réunie deux fois en 2020 et a octroyé des subsides pour des réalisations provenant de :

- L'Association du Cirque Toamême
- L'Association du Théâtre Crapouille
- L'Association des Maxi Beaux Arts
- Le Nouvel Opéra de Fribourg NOF
- L'Association Racont'Art de Rire
- LivrEchange bibliothèque interculturelle
- L'Ensemble vocal féminin Vocalise
- Le Choeur d'enfants la Maîtrise de Villars-sur-Glâne
- BD Mania

- M. Daniel Duqué
- L'Association des jeunes musicales Fribourg
- M. Leo Cudré-Mauroux

Elle continue à subventionner annuellement :

- Le Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements)
- Le Théâtre des Osses (abonnements)
- Les Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne
- L'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- L'Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne
- L'Ecole de musique la Lyre
- L'Ecole de musique de la Landwehr
- Le Prix du Conservatoire
- La Deutsche Bibliothek

Spectacles

En raison du Covid-19, l'édition 2020 des Rencontres de Folklore Internationales a été annulée en 2020 et par là même, le spectacle organisé par notre Commune qui a habituellement lieu sur la place minérale de Cormanon.

9.6 LOISIRS

Camps, colonies

En 2020, en raison du Covid-19 bon nombre de camps ont été annulés. Toutefois, 32 enfants ont participé à 227 journées de camps divers organisés en dehors du temps scolaire. La subvention communale s'élève à Fr. 8.00 par jour et par enfant de Villars-sur-Glâne. La Paroisse fait de même.

9.7 SPORTS

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi les objectifs fixés, à savoir : entretien régulier, amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales, coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et des loisirs. La Commission des sports s'est réunie une fois en 2020.

Les Services techniques ont exécuté les décisions du Conseil communal. Ils ont assumé les tâches de coordination pour les activités régulières des clubs et sociétés, ainsi que lors des manifestations sportives : renseignements, réservations des terrains et du Centre sportif du Platy, planification de l'utilisation des ressources (salles et terrains), contrôle de la facturation, etc. En raison de la pandémie de la COVID-19, les contacts avec les clubs et sociétés ont été renforcés pour les informer

et les soutenir dans la mise en place des mesures et plans de protection au fur et à mesure des directives fédérales, cantonales et communales.

L'utilisation des salles de sport le week-end

Durant l'année 2020, les 9 salles de sport ont été utilisées 61 fois durant les week-ends. Les principales activités ont été les suivantes :

- Championnat de basketball
- Villars Phoenix Futsal
- Futnet club Villars-sur-Glâne
- Futsal Team Old Fox Fribourg
- Championnat suisse de futsal
- Basket en fauteuil roulant
- Judo club Villars
- Tournoi national judo enfants (Little Kano)
- Badminton Club
- Tchoukball Club Fribourg
- OpenSunday
- Spectacle de Hip Hop « M Size »

L'utilisation du terrain synthétique

Dans le courant de l'année 2020, le terrain synthétique a été loué par 9 clubs de football hormis le FC Villars-sur-Glâne et FC Matran. Pour la période de location, c'est-à-dire, du 1^{er} janvier au 15 mars 2020, le terrain a été loué pour une durée de 346 heures.

Pour la période du championnat, du 21 mars au 7 novembre 2020, les FC Villars-sur-Glâne et FC Matran ont disposé du terrain synthétique selon la convention du 15 mai 2017.

Dans le cadre du développement de sa section M12, le Team AFF-FFV a sollicité la Commune de Villars-sur-Glâne pour une mise à disposition des infrastructures sportives pour le développement de ses activités avec les jeunes footballeurs. Étant donné que ces infrastructures ne sont pas ou peu utilisées les mercredis après-midi, la Commune a préavisé favorablement la location du terrain synthétique et de la salle de sport au Team AFF-FFV pour cette période.

Création d'un Skate-park à Villars-Vert

Dans le cadre des travaux de la passerelle de Villars-Vert, il est apparu que le terrain de basket de Villars-Vert, situé à proximité en bordure de la semi-autoroute, n'était plus utilisé par les jeunes du quartier et que ses équipements étaient dans un piteux état, à la limite de la dangerosité.

La création d'un skate-park sur ce terrain représentait alors une véritable opportunité, de par la synergie avec les travaux de la passerelle qui permettait à la Commune de faire revivre ce lieu à moindre frais. Avec l'accord du Canton propriétaire du terrain, les équipements existants ont été

démontés par les Services extérieurs, un nouvel enrobé a été posé sur la place en même temps que sur le cheminement, et les modules ont ensuite été mis en place par les Services extérieurs.

Ainsi, le nouveau skate-park a été inauguré en même temps que la passerelle de Villars-Vert, pour la plus grande satisfaction des petits et des grands.

Rencontre des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne

Au vu de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, la rencontre entre les clubs sportifs Villarois n'a pas pu être maintenue.

Accueil des enfants les dimanches après-midi de novembre à mars

L'OpenSunday Villars-sur-Glâne est organisé sous forme de saison, débutant à l'automne et se terminant au printemps. La 9^{ème} saison a ainsi eu lieu du 10 novembre 2019 au 29 mars 2020. La 10^{ème} saison a débuté le 18 octobre 2020 et doit se terminer le 28 mars 2021. Les deux saisons ont malheureusement été fortement impactées par la pandémie. Au printemps, trois événements ont été annulés (fin de la saison au 8 mars 2020). Lors de la reprise, trois événements ont pu avoir lieu avant que le projet ne soit suspendu le 2 novembre 2020. La situation sanitaire ne permettait plus sa poursuite.



Malheureusement, mais sans surprise, la pandémie a impacté la fréquentation de l'OpenSunday. En effet, les six premiers événements du début de l'année 2020 (du 12 janvier au 16 mars) ont accueilli 37 enfants en moyenne, avec près de 50 enfants début janvier. Après les vacances de février et avec les restrictions imposées au niveau fédéral, le nombre de participants a fortement diminué. L'équipe a accueilli entre 15 et 20 enfants par après-midi, ce qui leur a permis une prise en charge en toute sécurité, dans le respect des restrictions sanitaires, et des échanges de qualité entre l'équipe et les enfants.

10. PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS

10.1 TERRAINS ET FORÊTS

Terrains

Location

Tous les terrains agricoles que possède la Commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la Commune.

Forêts

Situation générale

La fréquentation des forêts de la Commune de Villars-sur-Glâne est en forte augmentation en cette année 2020. La pandémie Covid-19 et le confinement exigé ont amené beaucoup de nouvelles personnes à fréquenter les forêts quotidiennement. La pratique de loisirs en forêt est en pleine expansion et pas uniquement à Villars-sur-Glâne. La crise sanitaire n'a fait qu'accélérer l'augmentation de cette demande. Les forêts de Villars-sur-Glâne sont appréciées de la population. Les arbres ont à nouveau subi des températures moyennes anormalement élevées en 2020. Le dépérissement des hêtres de plus de 50 ans, la chalarose du frêne et les attaques du bostryche typographe n'ont pas diminué. Le printemps plus arrosé que la normale aurait pu faire croire le contraire. La situation sanitaire est préoccupante comme dans toutes les forêts suisses. Les étés secs et les coups de vent à répétition facilitent le travail des ravageurs et engendrent la mort de beaucoup de vieux sujets. Les modifications climatiques changent l'aspect des forêts de manière trop rapide. Il est impératif de trouver des moyens supplémentaires pour utiliser le bois de mauvaise qualité produit par ce phénomène. Si rien n'est entrepris rapidement, le risque est que ces bois ne soient pas exploités. Dans ce cas, il serait nécessaire de fermer certains secteurs au public pour des raisons de sécurité.

Massif de Belle-Croix

Une coupe d'éclaircie a été effectuée au mois de mars secteur nord-ouest. Quelques vieux hêtres et frênes dépérissants ont été prélevés pour des raisons de sécurité. Les jeunes chênes plantés en 2018 dans le secteur nord-est ont été dégagés de la concurrence de la ronce.

Massif de Moncor

Le bois de Moncor est l'écrin du magnifique projet d'accueil Au Bois de mon Cœur. Jusqu'à l'automne 2017 où, pendant les vacances de la Toussaint, un canapé forestier avait été incendié, la situation au niveau des déprédations était sous contrôle. Mais durant le premier confinement, deux canapés forestiers ont été incendiés en peu de temps. Plainte a été déposée. Forêts-Sarine, maître d'ouvrage du projet, a reconstruit ces deux canapés forestiers avec la collaboration de la Commune de Villars-sur-Glâne et de la Fondation St Louis. Malgré la mise à disposition de main-d'œuvre, de

machines et de matériel, la remise en état a coûté plus de CHF 15'000.-. Il est important que le site soit mieux surveillé et d'encourager l'autocontrôle par les utilisateurs du site.

Sous l'angle forestier, des bois bostrychés dans le secteur sud-ouest ont été exploités. Ils ont été remplacés par des érables planes, essence rare dans nos forêts. Ces travaux ont été couplés avec un événement de l'entreprise Almighty Tree qui finance une partie des arbres plantés et met à disposition des bénévoles dans le cadre d'évènements pour les entreprises.



Massif du Platy

Aucune coupe n'a été réalisée dans le massif. Les jeunes chênes plantés en lisière sud ont été dégagés de la végétation concurrente. Les vieux hêtres vont être conservés au maximum, jusqu'à ce qu'ils dépérissent et représentent un danger pour les promeneurs. En 2020, seuls les arbres dangereux ont été prélevés. Le bois a été déchiqueté et mis sur le tracé de la piste Vita. Les Services techniques ont effectué un excellent travail d'entretien.

Massif du Condoz

Une grande partie du massif en amont et en aval de la route de St-Apolline est répertoriée par le Canton au titre des forêts protectrices. Forêts-Sarine a élaboré un projet pour entretenir ces forêts. Le projet est étalé sur 5 ans. Le massif de Condoz fait partie de ce projet. Des coupes sont prévues en 3 étapes afin de prélever les vieux arbres qui chargent le terrain et le rendent instable. Le but est également d'assurer la régénération naturelle par l'apport de lumière. La première étape a débuté en novembre 2020 en amont et en aval de la route de St-Apolline. Les conditions d'exploitation sont très difficiles. Elles exigent une grande prudence et des moyens importants. La subvention allouée à ce projet est là pour combler les déficits qui ne seraient pas supportables pour le propriétaire.

Considérations

La forêt revêt de plus en plus un rôle très important d'accueil, de protection et de biodiversité. Pour que ces trois fonctions soient pleinement assurées, il faut que la forêt soit exploitée. La production de bois et son utilisation doivent retrouver leurs lettres de noblesse. La réalisation de l'école du Platy s'inscrit parfaitement dans cette logique. Nous avons encore un volume excédentaire de bois de moindre qualité dédiée à la production d'énergie. La conduite FRICAD approvisionne plusieurs clients situés sur la Commune de Villars-sur-Glâne. Ce système de distribution de chaleur à distance alimentée principalement par la chaleur résiduelle de la SAIDF pourrait permettre l'utilisation de bois destiné à la production d'énergie. Cela permettrait d'économiser d'autres agents énergétiques émetteurs de Co2 comme le gaz. Pour CHF 100.- investi dans le bois local, CHF 99.- restent en Suisse dont CH 85.- dans la région. Pour le gaz, ce sont CHF 75.- qui partent à l'étranger, le solde restant en Suisse. Il est donc intéressant pour la Commune de Villars-sur-Glâne d'inciter à l'utilisation du bois de forêt pour la production d'énergie.

Projet VTT du Grand Fribourg

La pratique du VTT dans les forêts du Grand Fribourg a explosé ces dernières années. Ce phénomène provoque des problèmes de cohabitation entre les différents utilisateurs de la forêt notamment au niveau de la randonnée pédestre mais aussi avec les exploitants forestiers. De plus, son impact sur le dérangement de la faune n'est pas négligeable.

Dès lors, une démarche a été lancée par le Service cantonal des forêts et de la nature pour organiser et canaliser la pratique du VTT afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre utilisateurs et de favoriser la protection de la nature. Pour ce faire, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin d'esquisser un premier projet de réseau VTT, sous l'impulsion du 1er arrondissement forestier.

10.2 BÂTIMENTS COMMUNAUX

Travaux

Ecole de Cormanon

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué, tout comme le curage des canalisations.
- Des travaux de peinture ont été exécutés dans quelques salles de classes et dans le couloir.
- La mise en conformité des installations électriques a été réalisée dans la partie non rénovée.
- Le marquage de sol a été effectué pour le rangement du matériel sportif.
- Des tables hautes ont été acquises pour étoffer le mobilier de la grande salle.
- Dans une salle de catéchisme le revêtement de sol a été remplacé.

Ecole des Rochettes

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé.
- Le curage des canalisations a été réalisé.
- Le faux-plafond métallique du hall du rez-de-chaussée a été remplacé ainsi que le système d'éclairage.
- La peinture a été rénovée dans les salles de logopédie et psychologie.
- Les façades thermolaquées ont été nettoyées par une entreprise spécialisée.
- Le banc extérieur, devant l'entrée principale, a été rénové avec le renforcement de la structure métallique et le remplacement du bois.
- La mise en conformité des installations électriques a été réalisée.

Ecole de Villars-Vert

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué ainsi que le curage des écoulements d'eau pluviale de la toiture plate.
- La régulation du système de chauffage a dû être remplacée.
- Le remplacement des puits de lumière en toiture, réalisé par étapes, s'est poursuivi.

- Les stores à lamelles ont été remplacés dans les salles ACM, ainsi que les salles logopédie et psychologie.
- Les parquets de trois salles d'appui ont été poncés et vitrifiés.
- La peinture des couloirs du rez inférieur, des salles d'appui et des salles ACT a été renouvelée.
- La signalétique du site a été complétée et les boîtes aux lettres ont été regroupées.
- Une étude acoustique a été réalisée pour la salle de sport.

Ecole du Platy

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Quelques travaux de garantie ont été réalisés tels que joints des revêtements de sols, réglage des mitigeurs de lavabos, réglages de portes.
- Un panier de basket a été installé dans la cour inférieure.

Centre sportif du Platy

- Le curage des canalisations a été réalisé, tout comme l'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur).
- La signalétique extérieure des différents bâtiments a été remplacée.
- Des conduites de chauffage vides ont été démontées. Le tableau de chauffage et la régulation ont été adaptés en conséquence.
- Les serrures des armoires de rangement ont été remplacées.
- Un revêtement avec plinthes a été posé sur le pourtour du bar spectateurs.
- Le parquet de la salle de sport a été réfectionné à plusieurs endroits.
- Les robinetteries des douches ont été démontées et contrôlées, les mitigeurs défectueux remplacés.

Administration communale

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Un chauffe-eau a dû être remplacé.
- L'éclairage de secours a été complété.
- La porte de service des bureaux du Contrôle des habitants a été remplacée afin de réduire les pertes de chaleur.
- Les monoblocs de ventilation ont fait l'objet d'une révision complète.
- Des vannes et un thermostat ont été installés pour la régulation du chauffage dans les locaux du Contrôle des habitants.
- L'accueil du Service des écoles a été modifié afin d'optimiser l'utilisation des surfaces.

Centre de rencontre La Grange

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé ainsi que le curage des canalisations.
- L'installation beamer a été remplacée dans la grande salle et mise en place dans la salle de conférence.
- Les garde-corps ont été complétés et renforcés.
- Des serrures antipaniques ont été installées sur les portes extérieures.

- La peinture a été rénovée dans les corridors et la cage d'escaliers.
- Les façades Sud et Ouest ont été rénovées.
- Des tables hautes ont été acquises afin de compléter le mobilier de la grande salle.

Ancienne école du Village

- L'entretien courant (révision du brûleur, ramonage, contrôle des extincteurs, etc.) a été réalisé.
- La peinture de la cage d'escalier a été refaite.
- Un affaissement de la canalisation d'eau claire sous la place de parc extérieure a dû faire l'objet d'une intervention.
- Une étude statique ainsi que des sondages ont été effectués en vue du projet de transformation de la bibliothèque.
- Les luminaires ont été remplacés dans les 4 salles de musique.

Pavillon des jeunes du Platy – Dojo

- L'entretien courant a été réalisé.
- Une intervention sur le collecteur d'eaux usées a permis de corriger un problème d'étanchéité et d'améliorer l'écoulement dans le regard de contrôle.
- Les radiateurs électriques des WC publics ont été remplacés et raccordés sur le chauffage central. Une extension de la ventilation mécanique a également été réalisée.
- Afin de corriger un problème de circulation d'eau chaude, une pompe a été installée.
- La clôture endommagée autour du pavillon des jeunes a été remplacée.

Bâtiment des Services extérieurs

- Le curage des canalisations a été effectué ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, adoucisseur).
- Le système de ventilation du lavage a dû être réparé (changement de 3 servomoteurs et remplacement du ventilateur d'extraction). Une adaptation du coffret de raccordement électrique a été nécessaire.
- La porte du garage souterrain a été remplacée par une porte sectionnelle motorisée.

Pavillon Le Milieu

- L'entretien courant a été réalisé.
- Trois portes-fenêtres dont le bois du cadre était vermoulu ont été remplacées.
- Des travaux de peinture ont été réalisés sur les éléments de menuiserie extérieurs.

Cellules des Platanes

- L'entretien courant a été réalisé.
- Le remplacement d'un chauffe-eau a été nécessaire à l'accueil extra-scolaire (AES).
- Des travaux de mise en conformité des installations électriques ont été effectués.

Résidence Les Martinets

- L'entretien courant est sous la responsabilité des utilisateurs.

Espace Nuithonie

- L'entretien courant est sous la responsabilité des utilisateurs.

Pavillon route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Cabane du Platy

- Seul l'entretien courant a été réalisé.

Buvette du FC Villars

- L'isolation périphérique du dépôt, endommagée par du vandalisme, a été réfectionnée.

Centre scolaire de Villars-Vert

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Utilisation des locaux communaux / Occupations

En raison de la pandémie, le secteur de la location des salles communales a été fortement impacté. Les manifestations privées ont été limitées et les salles ont été mises à disposition, en priorité, pour les besoins administratifs et politiques de la Commune.

- **Ancienne école du Village** 133 locations pour les salles de conférence 1, 2 et 3 dont 40 pour les besoins de la bibliothèque
- **Ecole de Cormanon** La grande salle a été louée 12 fois dont 5 pour les besoins scolaires
- **Centre de rencontres La Grange** 33 locations pour la cafétéria, 50 pour la salle de conférence et 51 pour la grande salle. Seules 61 locations concernaient des manifestations privées.
- **Cabane du foot du Platy** 26 locations.



11. AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

11.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur cantonal (PDCant)

Le Plan directeur cantonal (PDCant) a été adopté le 10 octobre 2018. Le volet stratégique et le chapitre urbanisation ont été approuvés par le Conseil fédéral le 1^{er} mai 2019. Ce dernier a approuvé la seconde partie du plan directeur le 19 août 2020. La version actualisée n'est pas encore consultable en fin d'année 2020.

Projet d'agglomération

Le Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA4) a été mis en consultation et le Conseil communal s'est prononcé sur plusieurs points dont notamment les sites stratégiques d'urbanisation, la situation des P+R, le dimensionnement du stationnement privé et la gestion du stationnement public.

Inventaire des paysages d'importance cantonale (PIC)

Le Canton a inventorié et désigné des paysages d'importance cantonale (PIC) en ayant pour mission d'établir des lignes directrices nécessaires aux communes pour leur planification locale en matière de protection, de gestion et d'aménagement des paysages. Les PIC désignés par le Conseil d'Etat sont inscrits au plan directeur cantonal et ils devront être transposés dans les plans d'aménagement locaux (PAL). La Commune de Villars-sur-Glâne est concernée par le PIC n°8 Gorges de la Sarine. Dans le cadre des travaux préparatoires visant l'intégration des PIC au PDCant et afin de travailler à une formulation aussi précise que possible des objectifs spécifiques, des échanges ont eu lieu avec le Canton.

Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

Pour rappel, dans une décision du 3 septembre 2019 inhérente au plan d'aménagement local (PAL) d'une Commune voisine, le Tribunal cantonal a jugé que le nouveau PDCant doit être appliqué pour l'approbation des PAL, dans la mesure où il lie les autorités cantonales et communales dès son approbation par le Conseil d'Etat, le 10 octobre 2018. La DAEC, qui avait donné pour consigne aux Communes d'appliquer l'ancien PDCant pour élaborer leur PAL, a fait recours au TF contre cette décision. En date du 16 septembre 2020, le Tribunal fédéral a donné raison au Tribunal cantonal. Dès lors, il est confirmé que la révision générale du PAL de la Commune de Villars-sur-Glâne doit être analysée sous l'angle du nouveau PDCant. Les modifications principales concernent les nouvelles mises en zone à bâtir qui ne sont possibles qu'après avoir utilisé la majorité des réserves de ces mêmes zones.

La procédure d'approbation du PAL adopté par le Conseil communal le 18 mars 2019 peut désormais se poursuivre. Dans l'intervalle, une mise à l'enquête complémentaire a été réalisée afin de scinder la zone d'intérêt général parc urbain (ZIG-PU) en deux secteurs pour éviter le blocage d'un projet de construction en lien avec des recours pendants.

Plans d'aménagement de détail (PAD)

Dans le cadre de la révision de son PAL, la Commune se doit d'analyser toutes les planifications de détail (PAD) en vigueur sur son territoire conformément à l'article 68 LATeC. L'urbaniste-conseil de la Commune a débuté l'analyse des 19 PAD afin de déterminer quels sont ceux à maintenir et ceux à abroger. Dans le cas d'un maintien, les PAD doivent être adaptés à la législation en vigueur et les objectifs propres à chaque PAD redéfinis.

Zone Bertigny-Chamblioux – Projet de couverture de l'autoroute N12

Les études se sont poursuivies sous la direction du comité de pilotage (COPIL) et de son bureau exécutif (BEX) dans lesquels est représenté la Commune de Villars-sur-Glâne. Sur la base du rapport de synthèse du mandat d'études parallèles (MEP) établi en avril 2020, un concept directeur est en cours d'élaboration, avec des principes de mise en œuvre. Le Conseil communal s'est déterminé sur ces travaux. Suite à cela, un groupe de travail « Pôle santé et activités » a été mis en place pour assurer un développement de ce pôle qui tienne compte de ses différentes vocations futures, en intégrant le projet de relocalisation de l'Hôpital cantonal.

Police des constructions

En 2020, le détail chiffré des procédures a été le suivant :

Demandes préalables :	7 procédures
Procédure ordinaire :	39 permis de construire dont 5 avec des sondes géothermiques, 3 avec PAC air/eau, 8 avec panneaux solaires
Procédure simplifiée :	58 permis de construire dont 7 pour des sondes géothermiques, 7 pour des PAC air/eau, 8 pour des panneaux solaires
Panneaux solaires :	9 annonces
Pose et rempl. d'enseignes :	7 procédures

De plus, 3 permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux permis de construire ont été établis et 7 demandes de patentes pour les établissements publics ont été analysées sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie.

Inspection du feu

Le Règlement sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (RECAB) est applicable depuis le 1^{er} janvier 2019. Celui-ci définit les catégories de bâtiments ainsi que le rythme des contrôles obligatoires. Les bâtiments sont répartis de la manière suivante : les bâtiments rouges (risque élevé), contrôlés tous les 5 ans en collaboration

avec l'ECAB, les bâtiments verts (risque modéré), contrôlés tous les dix ans, et les bâtiments blancs (risque faible), sans contrôle.

Au total, en 2020, ce sont 440 bâtiments verts et 40 bâtiments rouges qui ont été contrôlés. Suite à ces contrôles, des rapports ont été établis avec des demandes de mises en conformité. 43 plans d'interventions ont été révisés. 5 exercices d'évacuation ont été organisés.

Commission d'aménagement

Durant l'année 2020, la Commission a siégé 6 fois. Elle a suivi l'évolution du projet Bertigny-Chamblioux et s'est prononcée sur le projet de Concept directeur établi sur la base du résultat du mandat d'études parallèles (MEP). Elle a également analysé différents projets d'extension et de densification que ce soit dans la zone d'activité, dans la zone d'intérêt général ou dans la zone résidentielle. Elle a statué sur les adaptations des réglementations y relatives.

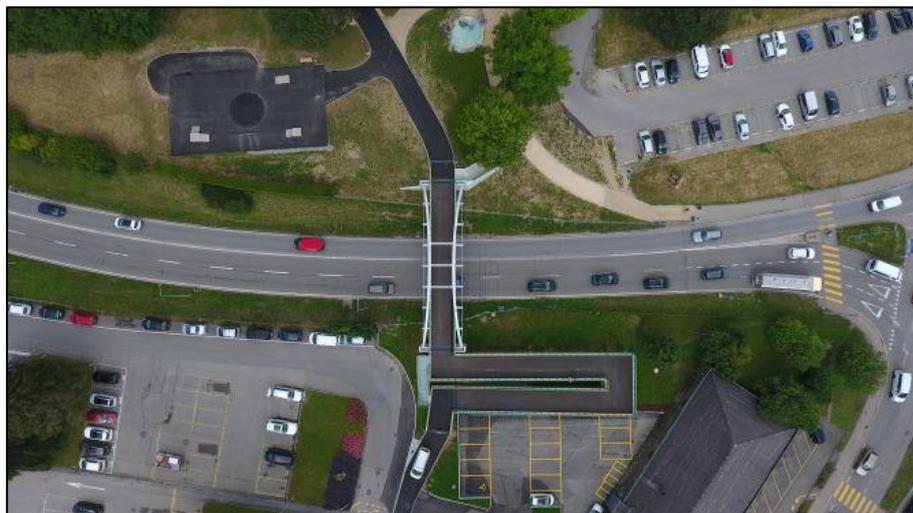
11.2 ENVIRONNEMENT, ROUTES ET MOBILITÉ

Routes

Passerelle de Villars-Vert

La passerelle de mobilité douce entre Villars-Vert et Moncor, attendue depuis de nombreuses années par les habitants, a été inaugurée le 3 juillet 2020, après une année de travaux. Afin de respecter les mesures sanitaires liées au COVID-19 et maîtriser le nombre de participants, deux cérémonies ont été organisées. Une partie officielle à 11h30 et une deuxième partie à 17h avec les habitants, en collaboration avec l'Association du quartier de Villars-Vert.

Sa mise en service s'est accompagnée de la suppression du passage piéton sur la route cantonale. Rapidement, ce nouveau franchissement aérien est devenu un élément essentiel pour la mobilité dans la Commune, tant pour la sécurité des piétons et cyclistes que pour la fluidité du trafic routier.



Le terrain de basket situé côté Villars-Vert a été remplacé par un skate-park pour les enfants.

Après concertation avec les entreprises Cremo et Meggitt, l'aménagement du débouché de la passerelle côté Moncor a fait l'objet d'un projet par les Services techniques, lequel a été soumis pour examen préalable au Canton.

Carrefour de Belle-Croix – Lancement des études de projet

Le carrefour de Belle-Croix au croisement de la sortie autoroutière de deux routes cantonales (la route de Moncor et la route de Cormanon) et de la route communale de Villars (axe d'entrée de l'agglomération) est l'un des nœuds routiers les plus chargés du réseau et fait partie des points noirs du Canton de Fribourg. Son réaménagement figure de longue date dans les planifications cantonale, régionale (d'agglomération) et communale. La Commune, qui est associée à ces réflexions depuis l'origine, ambitionne de transformer ce « nœud routier » en un espace urbanisé. Les Services techniques ont négocié avec le Service des ponts et chaussées la répartition financière des frais d'étude, à partir des études préliminaires de 2018 et des bases légales.

Pour établir le cahier des charges et les assister dans la procédure d'attribution du mandat de Direction générale des travaux, en procédure ouverte selon les Marchés publics, le Service des ponts et chaussées (SPC) et les Services techniques ont mandaté en 2020 un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).

Chemin des Pensionnats

La mesure provisoire de déviation temporaire du trafic motorisé à travers le parking de l'hôpital aux heures de pointe, mise en place en 2019 avec le soutien de l'HFR et de l'Agglomération, a montré son efficacité en matière de progression du bus (le retard sur la ligne n°6 a été réduit de moitié à l'heure de pointe) mais également ses failles sur la durée (compréhension difficile par les usagers, non-respect de la signalisation engendrant des bouchons sur les deux axes, gêne occasionnée dans le parking, etc.).

Pour trouver une solution pérenne et définitive, les Services techniques ont étudié en interne les mesures constructives qui seraient nécessaires pour permettre la circulation des bus au travers du parking, avec leur priorisation au débouché, en maintenant ainsi la circulation motorisée sur le chemin des Pensionnats tout au long de la journée. Cette proposition a reçu un accueil favorable de l'HFR et de l'Agglomération. Le projet a été soumis au Canton pour examen préalable et un message au Conseil général a été préparé pour le financement de la mesure.

Route de Cormanon

Le Conseil communal a mandaté un bureau, spécialiste en transports et également mandataire de l'Agglomération, pour définir les principes de réaménagement de l'axe à même d'assurer la desserte par les transports publics (future ligne 5) et d'améliorer le confort et la sécurité des modes doux, selon la mesure subventionnée 3M.05.03 du Projet d'agglomération de 3^{ème} génération.

Route de Villars

Au vu des investissements et travaux importants prévus sur la route de Villars (arrêts de bus, épuration et distribution d'eau potable, assainissement routier et protection bruit) à court terme, le Conseil communal a mandaté un bureau, spécialiste en transports et également mandataire de l'Agglomération, pour définir les mesures de requalification à prévoir sur cet axe selon la mesure

subventionnée 3M.02.06 du Projet d'agglomération de 3^{ème} génération, en coordination avec le projet de réaménagement du carrefour de Belle-Croix.

Route du Petit-Moncor / Aménagement d'arrêt de bus

Les études de prolongement de la ligne n°7 de la route de la Fonderie jusqu'à la zone d'activités de Moncor ainsi que la création d'une nouvelle ligne entre la gare de Givisiez et la gare de Villars-sur-Glâne se sont poursuivies. Une analyse mandatée auprès d'un bureau d'ingénieurs a mis en évidence que le meilleur emplacement pour un nouvel arrêt de bus, desservant la zone d'activités de Moncor par ces lignes, était situé sur la route du Petit-Moncor. Un avant-projet d'arrêt de bus à double sens conforme aux dispositions de la Loi sur les handicapés (LHand) et assorti de l'aménagement de trottoirs traversants ainsi qu'une amélioration de l'accès aux parkings des bâtiments 1a-b-c a été élaboré.

Route des Dailles

Un projet de modération pour la mise en place d'une zone 30 km/h sur l'ensemble de la route des Dailles a été soumis à examen préalable auprès du Canton. Il prévoit la mise en place d'un stationnement régulé et l'amélioration des cheminements piétonniers, incluant les carrefours avec la route du Soleil et la route du Bugnon. L'amélioration de la visibilité du carrefour au débouché de la route du Soleil a en particulier été prévue.

Trans-Agglo, liaisons mixtes vélos-piétons

Les études pour l'aménagement des liaisons de mobilité douce de la Trans-Agglo se sont poursuivies, pour le tronçon intercommunal Avry-Villars-sur-Glâne, ainsi que les tronçons intercommunaux Croset-Platy et Grand-Clos avec passage inférieur sous la route de Cormanon. Puis, elles ont été transmises au Canton pour examen préalable.

Le 24 juin 2020, le Conseil général a approuvé le crédit de CHF 10 millions correspondant à la réalisation de ces nouvelles liaisons, subventionnées par l'Agglomération.

Stationnement et signalisation

Révision du plan de la modération et du stationnement (PDMS)

Le plan directeur de modération et du stationnement (PDMS), adopté par le Conseil communal le 9 mai 2005 et approuvé par la DAEC le 30 novembre 2005, définit, quartier par quartier, les objectifs et mesures à prendre en matière de modération et de stationnement sur domaine public. Après 15 ans, la majeure partie des mesures proposées a été mise en œuvre.

Un mandat a été attribué à un bureau, spécialiste en transports pour la mise à jour du PDMS, afin de pouvoir disposer d'un document actualisé, tenant compte des modifications apportées dans la hiérarchie du réseau du plan directeur communal et des réflexions menées depuis 2005 en matière de stationnement notamment.

Chemin de la Forêt, mise en zone 30

Conformément au PDMS, les Services techniques ont élaboré un projet de mise en zone 30 du chemin de la Forêt, dans la lignée des mesures déjà mises en place dans les autres zones 30 de la commune.

Avec un V_{85} de 31 km/h (vitesse respectée par 85% des usagers), la mise en zone 30 ne nécessitait pas de mesure de modération de vitesse, uniquement la mise en place d'une porte d'entrée de zone 30 (totem) et de signalisation. Le projet, qui prévoit également la suppression du marquage du passage pour piétons et la réalisation d'un trottoir continu le long de la route du Soleil, a fait l'objet d'une mise à l'enquête publique le 28 novembre 2020.

Chemin du Cardinal Journet, aménagement d'un trottoir et mise en zone 30

En lien avec le développement du secteur (RFSM, Villa Beata) et dans le cadre de la reprise de la route au domaine public communal, la Commune a procédé à l'aménagement d'un trottoir franchissable et à la mise en zone 30 du chemin du Cardinal Journet, conformément au PDMS. Ces mesures visaient à améliorer l'attractivité et la sécurité des cheminements de mobilité douce sur ce tronçon rectiligne.

La remise en état de la chaussée a été à la charge du propriétaire de la route et la construction du nouveau trottoir a été divisée à parts égales entre le propriétaire de la route et la Commune. Les travaux relatifs à la mise en place d'un éclairage public du trottoir ont été à la charge de la Commune.

Route de Bugnon, concept de modération

L'expertise mandatée en 2016 auprès d'un bureau avait mis en évidence que la structure de la chaussée de la route du Bugnon n'avait pas été dimensionnée pour supporter le trafic lourd (bus), que les enrobés ainsi que la fondation en place avaient dépassé leur durée de vie et qu'ils nécessitaient un remplacement selon un dimensionnement adéquat.

Avant d'entreprendre des travaux de réfection aussi importants, le Conseil communal a décidé de mandater le bureau spécialiste en transports, auteur du plan directeur de modération et du stationnement (PDMS) de la Commune de 2005, pour établir un concept de réaménagement de la route, laquelle fait partie de la Dort-Verte. Cette étude a été jointe au projet d'agglomération de 4^{ème} génération en vue de subventionnement de cette mesure.

Stations vélos en libre-service (Publibike)

Conformément à la stratégie d'Agglomération, la Commune a soutenu la mise en place d'une station de vélos en libre-service à la route du Petit-Moncor (square), en mettant à disposition les terrains.

Plan de mobilité de l'Administration communale (statistiques)

- **131** collaborateurs/trices de l'État de Fribourg ont demandé une vignette de stationnement, principalement sur les sites des écoles ;

- **75** collaborateurs/trices de la Commune étaient en possession d'une vignette de stationnement pour les sites de l'Administration communale, services extérieurs, déchetterie et la STEP ;
- **31** collaborateurs/trices de la Commune ont bénéficié des encouragements quant à leurs efforts de privilégier les déplacements « domicile-travail » en mobilité douce toute l'année (**13** d'une subvention de 80% pour l'achat de leur abonnement TPF, **18** de l'écobonus pour déplacements à pied ou à vélo) ;
- **28** collaborateurs/trices de l'État de Fribourg ont bénéficié des encouragements quant à leurs efforts de privilégier les déplacements « domicile-travail » en mobilité douce toute l'année (**11** d'une subvention de 80% pour l'achat de leur abonnement TPF, **17** de l'écobonus pour déplacements à pied ou à vélo) ;
- **15** subventions pour l'achat d'un vélo électrique ont été octroyées aux collaborateurs/trices de l'Administration communale et **5** pour les collaborateurs/trices de l'État de Fribourg.

Éclairage public

La campagne d'assainissement des lampes à mercure par des ampoules type LED ou iodure céramique achevée par les Services techniques courant 2019 a permis de réaliser, en 10 ans, une économie substantielle de 361'519 kWh/an (43%), ce qui correspond à une économie totale de CHF 266'311 HT de 2011 à 2019.

	kWh/an	Δ kWh vs année précédente	CHF/an (HT)	Δ CHF/an (HT) vs 2010
2010	839'835		119'400.-	
2011	804'768	-35'067	114'747.-	-4'653.-
2012	717'202	-87'566	104'527.-	-14'873.-
2013	668'724	-48'478	94'813.-	-24'587.-
2014	625'164	-43'560	94'057.-	-25'343.-
2015	564'801	-60'363	88'125.-	-31'275.-
2016	527'876	-36'925	83'316.-	-36'084.-
2017	490'677	-37'199	76'098.-	-43'302.-
2018	485'480	-5'197	77'634.-	-41'766.-
2019	478'316	-7'164	74'972.-	-44'428.-
2020*	383'542			

*valeurs partielles pour l'année 2020, relevé octobre 2020.

Environnement

Un arbre pour votre enfant

Depuis plusieurs années, l'Agglomération de Fribourg et les Communes membres œuvrent à améliorer la qualité de vie de leurs habitants. C'est dans ce contexte que la mesure nature et paysage du projet d'agglomération « Un arbre pour votre enfant » a été initiée. Cette action a pour

objectif de planter des arbres en l'honneur des nouveau-nés des familles habitant les communes de l'agglomération.

Dans sa dimension culturelle, cette action renvoie à une tradition existante et permet, de manière plus large, de rapprocher les gens et la nature. Ces arbres symbolisent l'importance des enfants et des familles pour le développement de notre région. En outre, cette mesure représente une possibilité concrète de valorisation paysagère.

Comme l'année dernière, la Commune de Villars-sur-Glâne a invité les parents et familles à marquer la naissance de leur enfant né en 2019 par la plantation d'un arbre sur le territoire communal. Cette année, un chêne rouge d'Amérique « *Quercus rubra* » a été planté le 17 octobre 2020, au débouché de la nouvelle passerelle qui relie le quartier de Villars-Vert à la zone d'activités de Moncor.

Production d'énergie renouvelable

Pour le développement durable, la Commune de Villars-sur-Glâne s'engage à produire de l'énergie renouvelable en vue d'une autoconsommation pour ses bâtiments. Actuellement, les écoles sont équipées de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité, et en prime de cela, la STEP produit également de l'énergie thermique.

Production photovoltaïque 2020 :

- Ecole des Rochettes : 20.892 MWh (34.78 MWh en 2019)
- Ecole de Cormanon : 183.92 MWh (151.75 MWh en 2019)
- Ecole du Platy : 54.55 MWh (36.96 MWh en 2019)
- Centre sportif du Platy, location à Greenwatt : 99.714 MWh (90.38 MWh en 2019)

Autoconsommation 2020 :

- Ecole du Platy : 49.249 MWh (25.28 MWh en 2019)
- Ecole de Cormanon : 28.344 MWh (38.43 MWh en 2019)

STEP 2020 :

- Production électrique par le CCF : 839'716 kWh (720'329 kWh en 2019)
- Production thermique par le CCF : 1'001'704 kWh (873'622 kWh en 2019)
- Production thermique Chaudière Biogaz (installation de secours du CCF) : 1'860 kWh (131'495 kWh en 2019)
- Biogaz excédent brûlé à la torchère : 60'107 kWh (133'896 kWh en 2019)

A noter que la production thermique par le couplage chaleur-force (CCF) n'est utilisée que partiellement par la STEP pour ses propres besoins (en hiver pour le chauffage), l'excédent est détruit.

12. SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, ÉNERGIE ET CADASTRE

12.1 SERVICE DES EAUX

Fonctionnement

Exploitation du réseau par SINEF SA

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne par SINEF SA suit son cours. Les responsables des deux entités se sont rencontrés à trois reprises en 2020.

Sources de Prouvin et de Pont-Neuf

En 2020, tous les échantillons répondaient aux exigences légales quant à la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

Concernant le chlorothalonil, fongicide utilisé depuis de nombreuses années dans l'agriculture et interdit en Suisse depuis le 1^{er} janvier 2020, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a procédé à une campagne d'analyse auprès de tous les distributeurs d'eau du Canton. Le résultat pour notre Commune montre une teneur en Chlorothalonil de **0.043** microgramme par litre (µg/l) alors que la valeur autorisée est de **0.100** µg/l. Au vu des résultats obtenus, les consommateurs de Villars-sur-Glâne peuvent continuer à boire l'eau du robinet sans risque.

Conduite de transport et entretien des sources

Durant l'année 2020, une importante fuite est survenue sur la conduite de transport dans le secteur de la Commune de Farvagny et a nécessité une intervention d'urgence.

Réseau communal

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs sont assurés par le personnel de SINEF SA. En 2020, l'ensemble des vannes principales a été manipulé pour garantir leur bon fonctionnement.

Relations avec l'extérieur

Consortium des eaux - CEFREN

L'Assemblée des délégués se compose de 14 membres, soit 5 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 9 autres Communes membres. Au vu de la situation sanitaire, elle n'a pas été en mesure de se réunir en 2020. Les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2019 de même que le budget 2021 avec un prix de l'eau maintenu ont été approuvés par le biais d'un vote par correspondance.

Comité de direction au 31 décembre 2020

Président	RIDORE Carl-Alex	Préfet de la Sarine	2008
Vice-Président	BAPST Nicolas	Villars-sur-Glâne	1989
Membres	STEIERT Thierry	Fribourg	2011
	DIETRICH Laurent	Fribourg	2016
	BURGENER WOEFFRAY Andréa	Fribourg	2016
	MOOSMANN Martin	Courtepin	2017
	ANGELOZ Chantal	Corminboeuf	2019

Le prix du débit souscrit (l/min) prévu au budget 2020 à CHF 23.14, est finalement de CHF 11.83 dans les comptes, soit une économie de 48.87 %. Par rapport aux comptes 2019, le prix a diminué de CHF 4.33.

Investissements 2020

Bouclage des sources de la Tuffière	CHF 0.00
-------------------------------------	----------

Répartition des ventes d'eau du Consortium

Fourniture d'eau		2019	2020
Villars-sur-Glâne	*	1'098'675 m ³	1'198'104 m ³
Courtepin	*	1'059 771 m ³	1'058'972 m ³
Givisiez	*	272'161 m ³	268'811 m ³
Corminboeuf	*	197 660 m ³	208'247 m ³
Belfaux	*	145 765 m ³	125'640 m ³
HFR - Fribourg		136'831 m ³	126'808 m ³
Granges-Paccot	*	217'888 m ³	187'076 m ³
TWB - Jeuss		226'224 m ³	614'172 m ³
Matran	*	28 298 m ³	21'590 m ³
La Sonnaz	*	44'168 m ³	45'729 m ³
Marly	*	44'841 m ³	106'727 m ³
Consortium Graboz		105'780 m ³	0 m ³
STEP Gérine-Nesslerera		469 m ³	610 m ³
AESo		48'923 m ³	89'987 m ³
MIC		816 m ³	0m ³
Total m³		3'628'270 m³	4'052'473 m³

* Communes membres

Analyses

43 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal en 2020, soit :

- 31 sur le réseau communal
- 12 au départ des sources dont trois pour le contrôle du chlorothalonil
- 0 sur le réseau privé
- 0 sur les sources privées

Livraisons d'eau

Sources	2019		2020	
	m ³	%	m ³	%
GABG	197'876 m ³	11.85 %	156'875 m ³	8.49 %
Prouvin *	115'991 m ³	6.95 %	134'180 m ³	7.27 %
Farvagny, en Riaux	90'532 m ³	5.42 %	132'816 m ³	7.19 %
Pont-Neuf (VsG) *	59'350 m ³	3.56 %	83'585 m ³	4.53 %
Sous-total	463'749 m³	27.78 %	507'456 m³	27.48 %
Consortium**	1'205'580 m ³	72.22 %	1'339'340 m ³	72.52 %
Total	1'669'329 m³	100.00 %	1'846'796 m³	100.00 %

* propriété de la Commune de Villars-sur-Glâne

** livraison totale avec transit

Eaux en transit depuis le réservoir communal pour le compte du Consortium à :

Année	2018	2019	2020
Matran	16'856 m ³	28'298 m ³	21'590 m ³
Corminboeuf	22'207 m ³	65'647 m ³	119'646 m ³
Total	39'063 m³	93'945 m³	141'236 m³

La livraison totale des eaux en 2020 s'est élevée à 1'719'838 m³, ce qui représente une valeur journalière de 4'712 m³. Ce volume ne comprend pas les eaux en transit.

En 2020, la Commune a facturé 1'392'174 m³ aux abonnés. À cela, s'ajoute la consommation non comptabilisée, telle que les arrosages, les fontaines, les parcs et jardins, le Service du feu, l'eau de chantier ainsi que les pertes sur le réseau.

Le Graboz a soutiré 35% de la production de Pont-Neuf, soit 41'834 m³.

Études et nouvelles réalisations

- En marge des travaux d'entretien constructif du Service des ponts et chaussées, la Commune a réalisé le remplacement de quatre traversées de route situées le long de la route de Matran représentant la pose de 75 mètres de nouvelles conduites.

Travaux d'entretien

- 13 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2020 (9 sur le domaine privé et 4 sur le réseau communal). Il y a eu deux hydrantes arrachées.
- 8 compteurs ont été échangés
- 9 nouveaux compteurs ont été posés
- 3 compteurs déposés

12.2 STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les communes concernées, soit Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran et partiellement Avry et Hauterive, sont raccordées à la STEP de Villars-sur-Glâne. Elles participent donc à 100% au paiement des parts fixées par la nouvelle convention de 2017.

Commission de gestion de la STEP

La Commission de gestion de la STEP s'est réunie deux fois durant l'année 2020. Elle a approuvé les comptes 2019 et le budget 2021.

Exploitation

Sous réserve d'acceptation par la Commission de gestion, les comptes d'exploitation 2020 de la station d'épuration se présentent comme suit :

	2019 en CHF HT	2020 en CHF HT
Frais administratifs	623'620.94	606'114.40
Energie	103'101.39	102'327.60
Produits chimiques et laboratoire	88'308.64	85'470.60
Entretien des bâtiments et sécurité	15'052.54	16'539.35
Entretien des installations	604'952.17	553'730.26
Transports	44'584.04	23'202.55
Elimination des boues	168'162.42	175'175.60
Achats de matériel	19'976.41	19'279.60
Cadastre des eaux usées industrielles	6'221.00	2506.95
Taxe fédérale sur les micropolluants	147'816.00	147'051.00
Produits	-484'437.89	-707'530.31
Total des charges = Montant à répartir	CHF 1'337'357.66	CHF 1'023'867.60

Participations selon la clé 2016

		2019 en CHF HT	2020 en CHF HT
Villars-sur-Glâne	74.148 %	991'623.96	759'117.35
Neyruz	12.870 %	172'117.93	131'771.76
Avry	3.508 %	46'914.51	35'917.28
Matran	9.098 %	121'672.80	93'151.47
Hauterive (FR)	0.376 %	5'028.46	3'849.74
Total	100.00 %	CHF 1'337'357.66	CHF 1'023'867.60

L'augmentation des produits est liée en partie à la prise en charge depuis 2019 de biomasse provenant de la STEP de Pensier, ceci conformément à l'accord accepté par les 4 STEP du Grand Fribourg soit Fribourg, Marly, Pensier et Villars-sur-Glâne. La prise en charge hebdomadaire de 20 tonnes de biomasse supplémentaires nous a permis d'augmenter notre production électrique de courant vert de 16% en 2020. Le produit annuel de cette prise en charge supplémentaire s'élève à CHF 38'000.--. HT.

Par ailleurs, le remplacement de plusieurs machines figurant dans la liste des priorités pour l'amélioration de l'efficacité électrique proposée par Greenwatt durant l'année 2019 a été effectuée :

- Les 2 compresseurs servant à l'alimentation en air comprimé, qui datent de 1990 et 2002, ont été remplacés, après plus de 60'000 heures de fonctionnement.
- les 2 surpresseurs servant à l'alimentation en air de process des dessableurs et le surpresseur servant à l'extraction du sable, qui dataient de la mise en service de la STEP en 1982 et étaient en fin de vie ont été remplacés.

Le remplacement de diverses machines ainsi que l'augmentation de la biomasse externe ont amélioré l'efficacité énergétique globale de la STEP, ce qui a engendré pour la 1^{ère} fois en 30 ans d'exploitation une production d'électricité supérieure à la consommation.

Les luminaires à vapeur de mercure des candélabres, mis en service en 1980, qui ne sont plus fabriqués et dont les pièces de rechange ne sont plus disponibles ont également été remplacés par des LED à faible consommation d'énergie. A noter qu'ils pourront être conservés dans le cadre de l'agrandissement de la STEP, même s'ils doivent être démontés et réinstallés sur le nouveau site.

En revanche, le tamiseur de boues Strainpress servant à la séparation des fibres/filasses des boues de la digestion est tombé en panne. Les employés de la STEP ont procédé au démontage de la machine, malheureusement les dégâts constatés sont très importants. Le remplacement de la machine s'est avéré nécessaire au vu de l'âge avancé du Strainpress (plus de 25 ans). Une nouvelle machine a été installée par les employés de la STEP et l'entreprise spécialisée.

Durant l'automne 2020, à la demande de la Commune de Neyruz, le personnel de la STEP a effectué la révision de leur bassin d'eaux pluviales (BEP). La Commune de Hauterive a aussi sollicité le personnel de la STEP pour la réparation de divers instruments de mesure détériorés par la foudre. Ces travaux facturés s'élèvent au total à CHF 58'000.--.HT.

La diminution des charges est en partie liée au Covid-19. Durant la période de confinement, le personnel de la STEP n'a pas pu réaliser l'ensemble des travaux et analyses programmés pour l'année 2020. Le nombre d'analyses, en accord avec le Service cantonal de l'environnement (SEn), a été réduit au minimum légal. Les rendements d'épuration ont, de ce fait, légèrement baissé. Cette perte de rendement a entraîné une diminution des tonnages évacués à la SAIDEF et en décharge, d'où une diminution des charges liées à l'évacuation des déchets.

Etudes en cours

Agrandissement de la STEP

La notice sur les valeurs de rejet a été mise à jour pour tenir compte des exigences du SEn, lesquelles ont été renforcées en lien avec le déficit de qualité des eaux du lac de Schiffenen, comme pour les STEP de Fribourg, Pensier et Marly.

L'étude d'avant-projet de traitement des micropolluants a démarré avec un bureau spécialisé, en collaboration avec le SEn qui devra transmettre le dossier de subventionnement à l'OFEV.

Protection contre les crues

Pour empêcher l'inondation du hameau de Ste-Apolline et atteindre les objectifs de protection des crues exigés par le SEn et l'ECAB pour l'extension de la STEP, suite à l'établissement de la carte des dangers, il est nécessaire d'abaisser le niveau des eaux de la Glâne, en cas de crue centennale, par la création d'un second lit au travers de l'éperon rocheux, par abaissement en trapèze, digue fusible ou tranchée.

Suite à la simulation hydraulique réalisée par un bureau spécialisé en 2019, les Services techniques ont rencontré les différents Services concernés en présence de la Commune de Hauterive pour clarifier leurs exigences. L'analyse a ainsi été complétée par une note de synthèse et des plans de situation et profils schématiques de chaque variante. Le Conseil communal a validé la variante "trapèze" et a transmis le dossier pour demande préalable auprès du Canton, afin d'obtenir des renseignements sur l'admissibilité du projet selon l'art. 137 LATeC, ainsi que sur son subventionnement. Le dossier a reçu un préavis défavorable de la Commission des biens culturels.

Remplacement des dégrilleurs et agrandissement du local technique

Les installations électromécaniques de prétraitement de la STEP de Villars-sur-Glâne doivent être remplacées. Elles datent de 1982 et ne permettent plus d'assurer un fonctionnement durable. A cet effet, la Commune doit procéder au remplacement des deux dégrilleurs grossiers des deux presses à déchets, du laveur de sable et de la totalité des armoires de distribution électrique servant au fonctionnement de ces différentes machines.

L'emplacement des armoires électriques situées actuellement au sous-sol n'est pas judicieux. En effet, en cas d'inondation du site, elles seraient complètement recouvertes d'eau. Le prétraitement de la STEP ne pourrait dès lors plus fonctionner pendant plusieurs mois. Pour y remédier, les Services techniques ont élaboré un projet de construction pour un nouveau local électrique au rez-de-chaussée, hors de la zone inondable. Ce dernier permettra d'accueillir la totalité des armoires électriques du prétraitement de la STEP. Le dossier a été finalisé par un bureau d'architectes pour l'élaboration du dossier de mise à l'enquête et appui pour le suivi des travaux.

La STEP en chiffres

	unité	2019	2020
Eaux traitées à la STEP total	m ³	2'112'915	2'207'54
Eaux traitées Villars-sur-Glâne	m ³	1'585'150	1'644'704
Eaux traitées, collecteur intercommunal	m ³	495'790	520'660
Eaux traitées en prov. de Matran nord (estimatif)	m ³	41'975	41'975
Pluviométrie	mm	945	995
Boues liquides centrifugées	tonne	7'331	7'257
Boues introduites en digestion	m ³	20'630	20'268
Boues incinérées à la SAIDEF	tonne	959	↗ 1'022
Volume de biogaz produit	m ³	394'604	↗ 419'352
Consommation électrique totale	kWh	821'629	↗ 823'343
Consommation de mazout	litre	4'900	↘ 2'800
Production d'électricité par le CCF	kWh	720'329	↗ 839'716
Production thermique par le CCF	kWh	873'672	↗ 1'001'704
Production thermique par la chaudière à gaz	kWh	131'495	↘ 1'860
Prise en charge de biomasse	tonne	1'063	↗ 1'700
Excédent de biogaz brûlé à la torchère	m ³	19'218	↘ 8'627
Rendement moyen d'épuration DCO	%	95.9	↘ 94.9
Rendement moyen d'épuration DBO ₅	%	97.9	→ 97.9
Rendement moyen d'épuration N-NH ₄	%	89.6	↗ 91.1
Rendement moyen d'épuration Ptot	%	95.0	↘ 93.1
Rapport kWh consommé / kg DBO ₅ détruit		1.20	↗ 1.22
Flux de pollution exprimé en DCO	kg/jour	3'756	↗ 3'996
Flux de pollution exprimé en Ptot	kg/jour	41	↗ 43
Flux de pollution exprimé en DBO ₅	kg/jour	1'867	↗ 1'908
Flux de pollution exprimé en N-NH ₄	kg/jour	150	↗ 155

Nous constatons une sensible augmentation des flux de pollution (4%) exprimé en DCO, Ptot, DBO₅, N-NH₄.

Cette augmentation des flux est en partie lié à la mise en place d'une gestion à distance des BEP de Matran et Neyruz. Depuis l'optimisation de ces ouvrages, plus aucun dérangement et déversement d'eau polluée à la Glâne n'a été constaté sur ces ouvrages. De plus, depuis 2020, pratiquement tous les ouvrages externes liés à la STEP de Villars-sur-Glâne sont reliés à la supervision de la STEP. Il s'agit de la STEP de Posieux, des BEP de Planafaye, Matran et Neyruz et des stations de pompages de Planafaye, S20, S40 et des Nomades de Châtillon.

L'augmentation des charges polluantes peut avoir aussi été liée à la Covid. Le télétravail engendré par cette pandémie a certainement influencé cette augmentation.

12.3 COLLECTEURS

Études et travaux d'assainissement

La Commune a réalisé l'étude de la mise en séparatif de la route de l'Eglise, dont les travaux sont prévus pour 2021.

En 2020, la Commune a entrepris d'importants travaux à la route de Matran qui ont permis le remplacement et la mise en séparatif du réseau datant de 1950 sur une longueur de 400 mètres, en marge des travaux d'entretien constructif du Service des ponts et chaussées.

Études PGEE

La mise à jour régulière du PGEE par les Services techniques s'est poursuivie au gré des modifications apportées sur le réseau.

Entretien des collecteurs

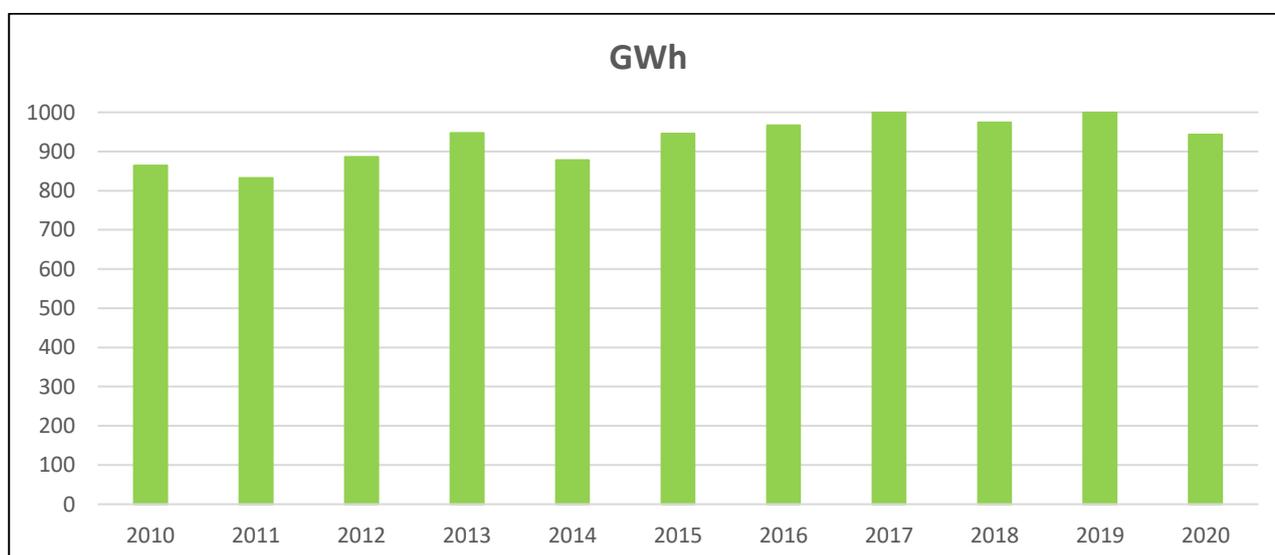
La Commune a procédé à la réhabilitation de 1/6^e du réseau total des collecteurs, qui présentait des anomalies. En 2020, l'accent a été porté sur les quartiers du Fort-st-Jacques, la Redoute, les Eaux-Vives, les Charmilles ainsi qu'une partie de la route de Villars. D'ici 3 ans, l'ensemble des canalisations communales auront été visionnées et réfectionnées.

12.4 ENERGIE

Gaz naturel (Groupe E – Celsius)

Évolution des ventes

Les ventes totales de gaz naturel ont atteint 943 GWh, soit 58 GWh de moins (-5.8%) qu'en 2019.



Évolution du réseau

Le réseau a continué à se développer durant l'année 2020 comme suit :

District	Extension du réseau en 2020	
	basse pression [m]	moyenne pression [m]
Sarine	1'758	580
Gruyère	20	75
Glâne	115	-
Broye FR	109	307
Veveyse	-	-
Singine	190	13
Lac	-	184
Broye VD	430	-
Total	2'622	1'159

Le réseau de gaz naturel totalisait 617.9 km à fin 2020 (616 km en 2019), dont 284.2 km (283.3 km en 2019) de conduites moyenne pression et 332.7 km (332.2 km en 2019) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2020 a été de 1.3 km (1.6 km en 2019), soit une augmentation de 0.21% du réseau total (+0.26 % en 2019).

Durant l'année 2020, aucune extension du réseau gaz n'a été effectuée à Villars-sur-Glâne.

Chauffage à distance (Groupe E - Celsius)

- GWh de chaleur distribuée en 2020 : 236 GWh
- Quantité totale du bois utilisé dans toutes les centrales : 109.5 GWh
- Nombre de centrales sur le territoire communal : 2 (Platy et CADVERT)
- Nombre de clients raccordés sur le territoire communal : 90
- Puissance souscrite : 23'767 kW
- Énergie souscrite : 60'194 MWh

Pour les activités de chauffage à distance (CAD), trois réseaux sont présents sur le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne. Un principal qui est FRICAD II (énergie provenant de la SAIDEF), puis deux secondaires (alimentés prioritairement par FRICAD II et secours gaz naturel) qui sont FRICAD III SUD situé au Centre sportif de Villars-sur-Glâne avec la centrale du Platy et CADVERT situé dans le quartier de Villars-Vert.

- 6.4 GWh CADVERT, dont 0.7 GWh pour les bâtiments
 - Route de Villars-Vert 26 et 42-50
- 9.5 GWh FRICAD III SUD (PLATY), dont 1.3 GWh pour les bâtiments
 - Allée du Château 11, 13, 15
 - Route de la Berra 2, Route de l'Eglise 7
 - Route du Soleil 10 et Rue du Centre Sportif 1
- 58.5 GWh FRICAD I (SAIDEF), dont 0.3 GWh pour les bâtiments
 - Route de Chandolan 1

12.5 CADASTRE

Cadastre administratif - gestion du patrimoine

Les réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux usées sont mis à jour tous les 6 mois et sont à disposition du public sur le site internet de la Commune.

13. CONCLUSION ET PROPOSITION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente. Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, le Corps des sapeurs-pompiers, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie commune et les remercie.

Il vous propose de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2020.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de sa considération distinguée.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 12 avril 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



La Syndique


Erika SCHNYDER